

## L'autre Europe que veulent les Européens

● La campagne officielle pour les élections du 13 juin est ouverte ● Un sondage « Le Monde » - Louis-Harris dans douze des quinze pays de l'Union ● Les Européens demandent plus d'Europe, mais ils critiquent son fonctionnement ● Ils souhaitent une armée européenne et un président élu

LES EUROPEENS veulent plus d'Europe, mais une autre Europe. Tel est le principal enseignement du sondage réalisé pour *Le Monde* par l'institut Louis-Harris dans douze des quinze pays de l'Union européenne. Le jugement porté sur les deux principales institutions européennes - la commission de Bruxelles et le Parlement de Strasbourg - est pourtant très sévère et a manifestement souffert de la crise récente de la commission. De même, une majorité d'Européens se déclarent insatisfaits de la manière dont l'Union européenne se construit actuellement.

Mais ces critiques, que l'atonie de la campagne pour le scrutin du 13 juin n'est guère de nature à atténuer, ne conduisent pas les Européens à une réaction de repli national. Au contraire. Ils sont une majorité à se prononcer en faveur d'une intégration communautaire plus poussée. Ainsi, l'approbation de l'euro a fortement progressé, chez la plupart des Quinze, depuis le lancement de la monnaie unique en jan-



vier. Plus encore, les Européens se déclarent, en majorité, favorables à l'instauration d'une armée européenne commune, à l'élection d'un président européen au suffrage universel, et même à la mise en place d'un gouvernement européen commun.

La campagne officielle à la radio et à la télévision a commencé, lundi 31 mai, sous le contrôle très rigoureux du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les émissions sont diffusées sur France 2 après les journaux de 13 heures et de 20 heures, sur France 3 avant l'émission « Questions pour un champion » et avant le journal de Soir 3, ainsi que sur France Inter. Les quatre listes qui disposent d'un groupe à l'Assemblée ou au Sénat (PS, RPR-DL, UDF et PCF) se partagent au total deux heures d'antenne, et les seize autres listes une demi-heure, soit 1 minute 56 secondes et 25 centièmes chacune.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 18



### La guerre vue de Pristina

L'OTAN continue ses bombardements, dans l'attente d'engagements concrets de Belgrade sur les conditions mises par les alliés à l'arrêt des frappes. Les raids du week-end ont encore fait des victimes civiles. Envoyé spécial au Kosovo du quotidien italien *La Repubblica*, Bernard Guetta raconte pour *Le Monde* la guerre vue de Pristina. Il décrit une ville ramenée au règne animal, des hommes devenus des ombres, des Serbes qui aimeraient fuir s'ils savaient où et qui avouent leurs exactions tout en accusant l'OTAN d'avoir précipité l'apocalypse.

Lire page 2 et le reportage de Bernard Guetta page 15

### Turquie : le procès d'Abdullah Öcalan

Le procès du chef kurde, capturé au Kenya par les services spéciaux turcs, a commencé lundi, dans l'ilot-prison d'Imrali. p. 4

### Cuba : le chef de la diplomatie limogé

Le secrétaire particulier de Fidel Castro, Felipe Pérez Roque, devient le nouveau ministre cubain des relations extérieures. Il remplace Roberto Robaina, modéré. p. 5

### Cours d'arbitrage

Discrètes, les cours d'arbitrage offrent une justice sur mesure aux groupes industriels qui les apprécient de plus en plus : 1 000 à 2 000 différends par an seraient ainsi réglés en France. p. 19

### Rétrospective Oskar Schlemmer

Pour la première fois en France, une grande rétrospective, à Marseille, consacre l'artiste du Bauhaus et montre la cohérence d'un idéalisme moderne dans tous les domaines : peinture, sculpture, chorégraphie. p. 31

### Liaisons Corse-continent

L'Assemblée territoriale doit établir le cahier des charges qui va servir de base à l'organisation d'un service public des liaisons maritimes entre le continent et l'île pendant cinq ans. p. 14

### La presse magazine inquiète

La diffusion des magazines baisse en France, dans l'Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 601 - 7,50 F



## Le sous-marin perdu d'Israël, son épave retrouvée et sa dernière victime

JERUSALEM de notre correspondant

Le sous-marin israélien *INS-Dakar* comptait soixante-neuf hommes à bord lorsqu'il sombra par une nuit de janvier 1968, en Méditerranée. Vendredi 28 mai, quelques heures après avoir été informé que l'épave du sous-marin disparu il y a trente et un ans venait d'être repérée par 2 900 m de fond, entre l'île de Chypre et la Crète, l'ancien chef de la marine, l'amiral Michael Barkai, s'est tiré une balle dans la tête. L'officier se savait atteint d'un cancer incurable et son frère cadet, Avraham, était le commandant en second du *Dakar*. L'amiral Barkai est aussitôt devenu la soixante-dixième victime du naufrage. Presque oubliées, les laborieuses négociations pour former le prochain gouvernement, les petites phrases des vainqueurs, les récriminations des vaincus et la vraie guerre qui a lieu là-bas, dans le Liban sud : depuis vendredi, Israël communique dans le souvenir de la plus grande catastrophe connue par sa marine de guerre.

Dans un pays où le culte des morts est une forme supérieure de culture, personne, à vrai dire, n'avait oublié. Construit par les Britanniques en 1943, le *Dakar*, à l'époque baptisé

*HMS-Totem*, avait été racheté en 1965 par la marine israélienne en même temps que deux autres sous-marins semblables. Totalement réaménagé, doté des équipements les plus perfectionnés, notamment en matière de détection radar, le bâtiment avait quitté Portsmouth, en Grande-Bretagne, le 9 janvier 1968 pour rejoindre Haïfa, son nouveau port d'attache. Après une brève escale à Gibraltar, le 15 janvier, il avait mis le cap sur Israël, où il était attendu le 29 janvier.

Le 24 janvier, à 6 h 10, le navire envoya sa dernière position connue ; durant les dix-huit heures suivantes, il envoya encore trois messages de contrôle ; puis le 25 janvier, peu après minuit, un dernier télégramme codé, suivi d'un long silence. Les recherches furent lancées dès le lendemain, avec l'aide des marines britannique, américaine, grecque, turque et même libanaise. Le 6 février 1968, le ministre de la défense, Moshe Dayan, annonça le bâtiment disparu corps et biens tandis que le grand amonier militaire déclarait officiellement morts les soixante-neuf officiers et hommes d'équipage.

Comment avait coulé ce sous-marin presque neuf manœuvré par l'un des meilleurs équi-

pages de la flotte ? Les hypothèses les plus diverses courent : accident de navigation, attaque ennemie (égyptienne ou russe), éruption volcanique au fond de l'océan dont aurait aussi été victime le sous-marin français *Minerve*, disparu la même semaine au large de Toulon. La découverte, un an plus tard, par un pêcheur de Khan Younes, d'un flotter du *Dakar* ne permit pas de trancher. Depuis, les recherches n'avaient guère cessé, Israël allant même jusqu'à lancer dans la presse internationale une campagne offrant une récompense de 300 000 dollars (1,8 million de francs) pour toute information permettant de retrouver le bâtiment.

La découverte du *Dakar* à près de 3 000 mètres de profondeur rend extrêmement difficile, sinon improbable, toute récupération. Mais, en rendant largement compte des recherches et des moyens gigantesques investis au cours des ans pour retrouver le bâtiment, les autorités militaires n'ont voulu délivrer qu'un message, répété jusqu'au dogme : Israël n'oublie jamais ses soldats. Morts ou vivants.

Georges Marion

## La crise irakienne mise entre parenthèses

POUR LE MALHEUR des Irakiens, la crise du Kosovo aidant, la recherche d'une solution à la crise, surgie en décembre 1998 avec l'Irak, a perdu son caractère d'urgence au Conseil de sécurité des Nations unies. Les cinq membres permanents du Conseil ne sont toujours pas d'accord sur la manière de traiter cette affaire. Cela veut dire concrètement que, depuis près de six mois, l'armement irakien n'est plus contrôlé, puisque Richard Butler, le chef de la commission d'experts chargée de le faire, l'Unscoc, a pris lui-même l'initiative de retirer les inspecteurs dès le début de décembre et que l'Irak ne veut plus en entendre parler.

Cela veut dire aussi qu'après la campagne de raids aériens de décembre, baptisée « Renard du désert », les avions américains et britanniques continuent de bombarder tous les jours ou presque des cibles irakiennes, dans le nord et le sud du pays, sans que cela émeuve grand monde ; et sans résultats tangibles non plus sur la stabilité du régime de Saddam Hussein, que Washington veut toujours renverser en aidant une partie de ses opposants. Prioritaire pour la Grande-Bre-

tagne, les Etats-Unis et la France, la guerre que l'Alliance atlantique mène au Kosovo n'a pas mis entre parenthèses leurs divergences de vues sur l'Irak. L'unanimité dont ils font preuve au Kosovo vole en éclats à propos de ce qu'il faut faire près de neuf ans après l'imposition d'un embargo à Bagdad. La France, qui avait été pionnière, en janvier, pour présenter sa « contribution » à la solution de la crise irakienne, tente maintenant de combler les écarts. Sans se fixer de délai. Ce qui signifie, vu l'intransigence américaine jusqu'à maintenant, qu'elle n'est pas au bout de ses peines.

La « contribution » française s'articulait autour de trois « idées » : d'abord, le passage du contrôle « rétrospectif » - c'est-à-dire intrusif - à un contrôle « préventif » - c'est-à-dire continu -, par le biais d'un nouvel organisme. Exit donc l'Unscoc. Paris préconisait aussi la « levée » des sanctions plurielles - hormis militaires - pour permettre à l'Irak d'assurer son développement.

Mouna Naïm

Lire la suite page 18

## Sécurité sociale : un déficit de 5 milliards en 1999

SELON la commission des comptes de la Sécurité sociale, réunie lundi 31 mai, le déficit du régime général des salariés devrait s'élever à 5,2 milliards de francs en 1999. L'assurance-maladie reste dans le « rouge » de plus de 12 milliards de francs, pertes compensées en partie par les excédents des autres branches. Promis pour 1999 par le gouvernement, le retour à l'équilibre n'est donc pas atteint, même si le déficit est en diminution puisqu'il atteignait 16,9 milliards en 1998. Le gouvernement continue sa réforme du médicament afin de freiner la surconsommation, tandis que la CFDT et la CGT multiplient les réunions avec leurs militants pour les sensibiliser aux problèmes des retraites.

Lire page 8

## Justice : les attentats de 1995

VINGT-QUATRE membres du réseau islamiste responsable de la préparation des attentats de 1995 comparaissent à partir de mardi 1<sup>er</sup> juin devant le tribunal correctionnel de Paris. La vague d'attentats qu'ils sont soupçonnés d'avoir organisés, en liaison avec le GIA algérien, avaient fait 10 morts et près de 180 blessés, durant l'été et l'automne 1995. L'information judiciaire avait été ouverte après la mort de Khaled Kelkal, soupçonné pour plusieurs de ces attentats et tué par des gendarmes au cours de sa cavale. Les principaux prévenus sont Rachid Ramda, jugé par défaut et accusé d'être le financier du groupe, Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, responsables de la coordination des réseaux de Lille, Lyon et Paris.

Lire page 11

## Champion de dernière minute



ELIE BAUP

BORDEAUX a remporté son cinquième titre de champion de France de football, au terme d'un final haletant, samedi 29 mai, lors de la dernière journée. Grâce à un but inscrit à l'ultime minute de jeu, face à Paris, les joueurs d'Elie Baup, l'entraîneur, ont pris le dessus sur Marseille. Egalement en pages Sports, le Tournoi de Roland-Garros et la finale de rugby.

Lire pages 25 à 27

International.....	2	Tableau de bord.....	22
Européennes.....	6	Aujourd'hui.....	25
France.....	8	Météorologie, jeux.....	28
Société.....	11	Immobilier/annonces.....	29
Carnet.....	12	Culture.....	31
Régions.....	14	Guide culturel.....	33
Horizons.....	15	Kiosque.....	34
Entreprises.....	19	Abonnements.....	34
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

Un père, un fils ...

FRANÇOIS WEYERGAUS

FRANZ ET FRANÇOIS

... un grand roman

Grasset



## Rudolf Schuster remporte l'élection présidentielle en Slovaquie

PRAGUE

de notre correspondant

La Slovaquie rentre dans le rang. « Enfant terrible » de l'Europe centrale, ce petit pays de 5,6 millions d'habitants, qui a acquis son indépendance en 1993, a tourné la page de l'instabilité. En élisant à la tête de l'Etat, samedi 29 mai, Rudolf Schuster (65 ans), candidat de la coalition gouvernementale, les Slovaques ont mis fin à seize mois d'interim présidentiel et confirmé leur choix en faveur d'un armage rapide du pays à l'OTAN et l'Union européenne.

Attendue, la défaite de l'ex-premier ministre national-populiste Vladimir Meciar (57 ans), a été plus sévère que prévu : 15 points séparent M. Schuster et M. Meciar, qui ont obtenu réciproquement 57,2 % et 42,8 %. Vaincu une seconde fois en quelques mois, l'ancien homme fort du pays semble avoir mieux accepté son échec et a adressé un télégramme de félicitations à son rival. En septembre 1998, il avait pris à partie, au bord des larmes, les vainqueurs et critiqué les électeurs pour leur choix.

Retiré de la vie politique après les législatives perdues, Vladimir Meciar compte, cette fois, reprendre sa place à la tête de son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS). Il entend le conduire à la victoire lors des prochaines élections, prévues en 2002, mais dont M. Meciar a promis la tenue dès l'année prochaine.

INVESTITURE LE 15 JUIN

Le premier ministre, Mikulas Dzurinda, s'est félicité de la victoire de M. Schuster qui était, jusqu'à présent, le leader du parti de l'entente civique (SOP), l'une des quatre formations de la coalition au pouvoir. « Les résultats sont une très bonne chose pour le pays et son ambition de rejoindre le plus vite possible les structures occidentales », a-t-il déclaré.

Lors d'une conférence de presse dans son bureau de maire de Kosice, la deuxième ville slovaque, M. Schuster a annoncé que son premier voyage à l'étranger le conduirait à Prague. Le nouveau président qui sera officiellement investi le 15 juin, s'est donné pour objectif de « convaincre la communauté internationale que le processus d'intégration de la Slovaquie dans l'UE et l'OTAN », bloqué par le « déficit démocratique » du cabinet Meciar, était irréversible.

Sur le plan intérieur, M. Schuster, entend « cultiver la tolérance » et travailler à une « réconciliation nationale » dans un pays divisé entre pro et anti-Meciar. Enfin, il s'est porté garant des droits des minorités, sujet qu'il connaît bien car, lui-même descendant d'Allemands de Slovaquie, il a dirigé une ville, véritable « melting-pot », où cohabitent Slovaques, Hongrois, Ukrainiens, Polonais, Allemands et Tziganes.

Ce fils de bûcheron né le 4 janvier 1934 à Medzev, petit village de l'Est slovaque, romancier et scénariste à ses heures perdues, a connu un destin exceptionnel, malgré son peu de charisme. Il a gravi tout les échelons de l'entreprise sidérurgique VSZ de Kosice avant de faire de même au sein du parti, puis à la mairie de Kosice et finalement à Bratislava. Président communiste du Conseil national slovaque (Parlement) lorsque la « révolution de velours » éclate en novembre 1989, il sera l'un des principaux artisans du passage en douceur. Il en sera récompensé puisqu'il demeurera au perchoir jusqu'aux premières élections libres de juin 1990 avant de devenir ambassadeur de Tchécoslovaquie au Canada. Son passé communiste le rattrapera néanmoins, l'obligeant à démissionner et à s'éclipser pendant deux ans. Elu maire de Kosice en 1994, il s'emploie à débarrasser sa ville de son « habit communiste » et est réélu en 1998. Samedi, 85 % de ses administrés lui ont donné leurs voix.

Martin Plichta

## Le sommet de Toulouse n'a pas décrispé la relation franco-allemande

A la veille du conseil de Cologne, Paris et Bonn ont peiné à définir des positions communes

Malgré leur déclaration commune sur la nécessité de développer les capacités d'une défense européenne autonome, les gouvernements fran-

çais et allemand, qui étaient réunis vendredi 28 et samedi 29 mai à Toulouse, ont eu du mal à cacher le malaise qui pèse sur leurs relations. A la

veille du conseil européen de Cologne, de nombreux points de désaccord subsistent, notamment sur l'emploi.



avait quelque chose de presque jubilatoire. La proximité idéologique entre les deux gouvernements pouvait lui faire craindre de jouer le rôle de figurant dans les relations franco-allemandes. Ce risque n'est plus de mise pour le moment : il s'est empressé de souligner, en réponse à une question, qu'il fallait distinguer entre les affaires de campagne électorale et les réalités gouvernementales.

La déclaration de Potsdam, en décembre 1998, avait insisté sur la volonté de Paris et de Bonn d'œuvrer pour faire progresser la coordination des politiques économiques, mais aussi sociales au sein de la zone euro. C'était la consécration des efforts de Lionel Jospin pour que la politique de l'emploi soit remise au cœur du projet européen. Il avait été souligné, à

Potsdam, que l'Union européenne devait s'engager à atteindre « des objectifs contraignants et vérifiables », notamment en matière de réduction du chômage des jeunes et de longue durée. Tout cela est un peu passé aujourd'hui aux oubliettes. Si le chancelier Schröder continue d'affirmer, avant le sommet européen de Cologne, qu'il souhaite l'adoption d'un pacte sur l'emploi, il n'envisage plus du tout le contenu de ce pacte de la même manière que les socialistes français.

M. CHIRAC CONFIAIT

Cette question, qui n'a pu être tranchée lors des entretiens entre Lionel Jospin et Gerhard Schröder, entretient le malaise. Le chancelier n'a plus l'intention de se laisser prescrire des mesures « contrai-

Henri de Bresson

## La défense européenne de Saint-Malo à Toulouse, des accords et des nuances

LA DÉCLARATION franco-allemande adoptée lors de la réunion du Conseil de défense et de sécurité, samedi 29 mai, à Toulouse, en est un complément permettant à l'UE d'entreprendre des actions militaires lorsque l'Alliance atlantique n'est pas engagée ;

– l'UE doit disposer de moyens autonomes ou de moyens européens clairement identifiés au sein de l'OTAN ;

– l'intégration de l'Union de l'Europe occidentale (la seule organisation européenne actuellement compétente en matière militaire) dans l'UE, prévue dans le traité d'Amsterdam, doit servir ces objectifs.

A terme, l'UE devrait être dotée, sous le contrôle du Conseil européen des ministres des affaires étrangères et de la défense, d'un comité politico-militaire, d'un état-major, d'une cellule de renseignements et d'un organe de planification stratégique.

Sur ces principes, il n'y a pas de divergences, bien que des nuances sur les modalités de mise en œuvre subsistent entre Paris, Bonn et Londres, et parfois entre les administrations concernées d'un même pays. Les Britanniques sont soucieux de voir disparaître l'UEO aussi rapidement que possible. Cette organisation leur rappelle trop les vellétés européennes d'indépendance en la matière. Ils verseraient volontiers les quelques moyens dont dispose l'UEO dans le pot commun de l'Alliance atlantique.

Les Allemands sont également

### Paris dissout sa division blindée outre-Rhin

Avant le 30 juin, la France va retirer d'Allemagne sa 1<sup>re</sup> division blindée, forte de 14 000 hommes, en procédant à la dissolution de son état-major à Baden, de sept des régiments qui la composent et en transférant un huitième à Laval (Mayenne).

A l'origine, la 1<sup>re</sup> DB était la composante française majeure de l'Eurocorps créé fin 1993. C'est la 7<sup>e</sup> division blindée, dont le PC est à Besançon (Doubs) et dont les régiments sont déployés en France, qui doit prendre la relève de la 1<sup>re</sup> DB au sein du corps d'armée européen, fort de quelque 60 000 hommes, à partir de participations allemande, belge, espagnole, et avec un contingent luxembourgeois symbolique. La France ne maintiendra plus en Allemagne que sa propre contribution à la brigade franco-allemande (soit 3 300 hommes), constitutive de l'Eurocorps, avec son PC à Mullheim, et qu'un groupe de chasseurs (1 100 hommes) en garnison à Sarrebourg.

partisans d'une fusion rapide de l'UEO et de l'UE mais se distinguant des Britanniques par leur zèle institutionnel. Non contents de voir le Conseil européen de Cologne prendre des décisions de principe, ils souhaitent que les Quinze donnent une traduction immédiate à l'intégration de l'UEO dans l'UE. Par exemple en chargeant le Haut représentant pour la PESC du secrétariat général de l'UEO. Ou en fusionnant la cellule d'analyse de l'UEO et l'Unité de planification de l'UE créée par Amsterdam. Enfin, ils ont insisté pour que la perspective d'un achèvement du processus au second semestre de l'an 2000, sous présidence française, soit inscrite dans les conclusions de Cologne.

Du côté français, on paraît moins pressé. On souhaite avancer prudemment afin d'éviter quelques écueils persistants. Bien que l'établissement de relations UE-OTAN ait été reconnu par le sommet atlantique de Washington, on ne voudrait pas qu'une suppression précipitée de l'UEO aboutisse à un transfert à l'OTAN des (faibles) moyens de cette organi-

sation, aux dépens de l'Europe. D'autre part, les relations entre les dix membres à part entière de l'UEO qui appartiennent à la fois à l'OTAN et à l'Union européenne, et les partenaires associés ou observateurs, ne sont pas encore réglées. Si tout le monde est d'accord pour que ces derniers aient leur mot à dire, il faut aussi éviter qu'ils puissent empêcher l'UE d'agir.

Au sein même de l'Union, la question de la prise des décisions est loin d'être tranchée. Les Quinze sont encore à la recherche d'une méthode qui ne soit ni contraignante pour les « tièdes » ni paralysante pour les plus ardents. Lors de la préparation du traité d'Amsterdam, la France et l'Allemagne avaient proposé des « coopérations renforcées » permettant à quelques Etats-membres de faire progresser des politiques intégrées sans attendre tout le monde. La formule a été retenue dans le traité... sauf pour la politique étrangère et de sécurité, à laquelle elle était destinée.

Daniel Vernet

Jean-Pierre Tuquoi

## Algérie : le discours du chef de l'Etat ne confirme pas ses discussions avec les islamistes

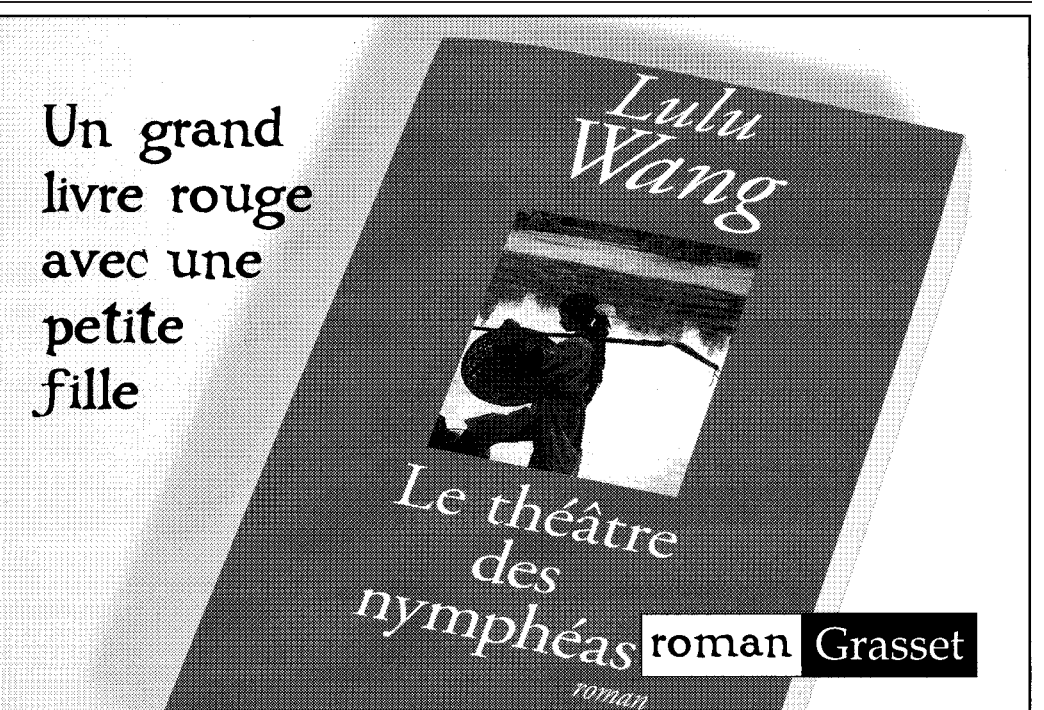
QUALIFIÉ par avance d'« important », le premier discours à la nation du nouveau président Abdelaziz Bouteflika, prononcé samedi soir 29 mai, à l'ouverture du journal télévisé, a davantage été un catalogue de bonnes intentions qu'un programme d'action. Usant dans son discours-fleuve (près d'une heure quarante-cinq) d'une langue arabe surannée, peu accessible, le chef de l'Etat n'a rien annoncé de précis concernant le dossier des islamistes. Evoquant « ceux qui ont été pris dans la tourmente du terrorisme », le président Bouteflika a affirmé qu'il était disposé à prendre « dans le cadre des lois de la République [...] des mesures qui leur permettront de reprendre leur place au sein de la société ». Mais sans précision sur la nature de ces mesures qui devraient concerner en priorité les combattants de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé de l'ex-FIS, qui observent une trêve unilatérale depuis octobre 1997. Une loi sur la « clémence » (la rahma), mise en place sous la présidence Zeroual, n'a pas permis de régler le problème sur le fond.

En revanche, le chef de l'Etat n'a fait aucune allusion à un dialogue avec les responsables du Front islamique du salut et, notamment, avec Abassi Madani, son chef historique, toujours placé en résidence surveillée. Selon diverses sources, les deux hommes se seraient rencontrés à deux reprises ces dernières semaines. En revanche, M. Bouteflika a rendu un hommage appuyé aux forces de sécurité et à l'armée qui a « conjuré le péril de l'anéantissement national ».

Dressant un constat peu reluisant de la situation du pays, le chef de l'Etat a déploré que l'Algérie soit « malade des pratiques à large échelle du passe-droit, du clientélisme, des abus d'autorité, (...) et du détournement impuni des ressources collectives ». Il a promis de réformer l'Etat, en particulier la justice et l'enseignement.

En matière économique, le président Bouteflika a redit que l'Algérie doit passer de « l'économie de la rente et du bazar » à l'économie de marché, revitaliser l'agriculture et relancer la construction de logements. Pour ce faire, le chef de l'Etat a exhorté les Algériens à rapatrier l'argent placé à l'étranger et à investir sur place. Enfin, 800 000 jeunes dont la situation militaire est floue – ils ne peuvent donc ni travailler ni quitter le pays – verront celle-ci éclaircie rapidement, a promis le président.

Tous les partis politiques n'avaient pas encore réagi, lundi 31 mai, au discours présidentiel. Si le Front des forces socialistes (FFS) – l'opposition laïque – a qualifié ce discours de « ratage monumental », son concurrent le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) parle d'une intervention dont la tendance générale est « inspirée par une vision moderne et républicaine de l'Etat ». Selon différentes sources, le RCD pourrait prochainement entrer dans la majorité présidentielle.



Un grand livre rouge avec une petite fille

Lulu Wang  
Le théâtre des nymphéas roman Grasset



## Chili : le socialiste Ricardo Lagos remporte les élections primaires

**SANTIAGO.** Le candidat socialiste Ricardo Lagos a gagné, dimanche 30 mai, les élections primaires au sein de la Concertation chilienne (alliance au pouvoir regroupant la démocratie-chrétienne et le Parti socialiste), avec plus de 70 % des voix. Il devrait être le prochain président du Chili, d'après les sondages qui le donnent grand favori pour l'élection présidentielle de décembre, devant Joaquín Lavín, le candidat de la coalition de droite (regroupant l'Union démocratique indépendante et le parti Rénovation nationale). M. Lagos serait alors le premier président socialiste depuis Salvador Allende, renversé par le coup d'Etat militaire du général Augusto Pinochet en 1973. M. Lagos a su imposer l'image d'un socialiste modéré, préoccupé par les problèmes sociaux, mais ne remettant pas en cause le modèle politique et économique du président Eduardo Frei (DC). — (Corresp.)

## La guérilla colombienne enlève cent paroissiens en pleine messe

**BOGOTÁ.** Des guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste) ont enlevé, dimanche 30 mai, une centaine de personnes dans une église de Cali, en pleine messe, et les ont emmenées dans la montagne, où ils ont relâché 74 otages, dont 14 enfants. L'ELN (environ 5 000 hommes), deuxième mouvement d'insurgés après les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, 12 000 hommes), multiplie ces derniers temps les coups de force pour obtenir, comme les FARC, le contrôle exclusif d'une zone démilitarisée dans le nord de la Colombie.

La prise en otage est « un acte qui montre que l'ELN ne veut pas la paix, mais la guerre », a estimé le président colombien, Andrés Pastrana, qui a exigé « l'immédiate libération » de toutes les personnes détenues par l'ELN, faisant allusion à l'avion d'Avianca que les rebelles ont détourné le 12 avril. L'ELN détient toujours 25 des 40 passagers. — (AFP)

## Les militaires nigériens ont « rendu » le pouvoir aux civils

**ABUJA.** Une cérémonie militaire a salué, samedi 29 mai, à Abuja, le retour des civils au pouvoir, après quinze ans de régime kaki, avec l'investiture solennelle du nouveau chef de l'Etat, Olusegun Obasanjo. « Je jure solennellement allégeance à la République fédérale du Nigeria, en accord avec la loi et la Constitution », a déclaré, la main droite sur la Bible, le nouveau président, avant de recevoir de son prédécesseur, le général Abdulsalami Abubakar, les insignes du pouvoir : la Constitution, le drapeau du Nigeria et celui des forces armées, dont il devient le commandant en chef. Dans son premier discours à la nation, le chef de l'Etat a invité les Nigériens à « la patience et à des sacrifices ».

Peu après, les gouverneurs des 36 Etats de la fédération ont également prêté serment, ainsi que les 109 sénateurs et 360 membres de la Chambre des représentants, élus le 20 février. Les gouverneurs avaient été élus le 9 janvier dans le cadre d'un processus de démocratisation lancé le 5 décembre 1998 avec les élections municipales. — (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **LIBAN/ISRAËL** : la milice libanaise pro-israélienne, l'Armée du Liban sud, devait commencer, lundi 31 mai, à évacuer la région de Jezzine, située dans le prolongement de la zone occupée par l'armée israélienne au Liban sud, ont annoncé des sources militaires israéliennes. — (AFP)

■ **IRAK/FRANCE** : le vice-ministre irakien des affaires étrangères, Ryad El Qaisy, devait avoir, lundi 31 mai à Paris, des entretiens sur les projets de résolution relatifs à l'Irak actuellement discutés au Conseil de sécurité de l'ONU. — (Reuters.)

■ **ARABIE SAOUDITE** : le roi Fahd a été de nouveau hospitalisé, samedi 29 mai, à Riyad, vingt-quatre heures après avoir quitté l'hôpital après une intervention chirurgicale à l'œil. Selon un communiqué officiel, le roi devait « subir quelques examens médicaux ». — (AFP)

■ **INDONÉSIE** : sept soldats et deux policiers ont été tués, samedi 29 mai, dans une embuscade tendue par des guérilleros séparatistes dans la province indépendantiste d'Aceh, à Sumatra. Le mouvement séparatiste musulman, qui agite, depuis le milieu des années 70, cette province située au nord de l'île, a été exacerbé ces derniers mois par une répression sanglante des forces de l'ordre. — (AFP)

■ **ALLEMAGNE** : le ministre allemand de l'intérieur, Otto Schilly, a suspendu les expulsions forcées d'étrangers après le décès d'un Soudanais, vendredi, à bord d'un avion de la Lufthansa censé le mener au Caire, a annoncé, dimanche 30 mai, le ministère de l'intérieur. — (AFP)

■ **Le chancelier Gerhard Schröder a promis**, lors du sommet franco-allemand de Toulouse, qu'il ferait « tout son possible » pour qu'un premier convoi de déchets nucléaires allemands reparte de la Hague « fin 1999 ou début 2000 », a-t-on indiqué dans l'entourage de Lionel Jospin. Par ailleurs, le quotidien *Süddeutsche Zeitung* a affirmé samedi que le gouvernement allemand était décidé à fermer les 19 centrales nucléaires du pays d'ici à 2020.

■ **L'hebdomadaire Der Spiegel fait état**, lundi 31 mai, de nouvelles informations sur la mort de quatre Kurdes dans l'attaque du consulat israélien le 17 février. L'un des gardes israéliens en poste au consulat a livré une explication des faits qui contredit celle des autorités israéliennes, affirme *Der Spiegel*. Le garde a indiqué que des coups de feu avaient été tirés sur les marches de l'escalier, à l'entrée du bâtiment. Or le consulat d'Israël a toujours affirmé que les gardes avaient tiré à l'intérieur du bâtiment en état de légitime défense. — (AFP)

■ **BIÉLORUSSIE** : cinquante-quatre adolescents ont péri et plus de cent autres ont été blessés, dimanche 30 mai, lors d'une bousculade survenue dans le métro de Minsk, capitale de la Biélorussie, selon le dernier bilan communiqué lundi matin par le ministère de l'intérieur. Le bilan pourrait s'alourdir, car nombre des victimes acheminées à l'hôpital sont dans un état grave. La plupart des tués ont entre quatorze et dix-huit ans. — (Reuters.)

## Sans enthousiasme, les Arméniens élisent leur nouveau Parlement

**EREVAN.** Plus de deux millions (2,18 millions) d'électeurs arméniens étaient appelés aux urnes, dimanche 31 mai, pour élire leur nouveau Parlement. D'après les premières estimations, la mobilisation a été faible, avec un taux de participation de 33,59 % dans l'ensemble du pays à 17 heures locales (12 heures GMT), à cause, selon Artak Sahradian, le président de la commission électorale centrale, de problèmes concernant les listes. D'autres incidents ont été relevés, comme le passage à tabac du dirigeant d'un petit parti nationaliste, Chant Aroutiounian. Une alliance inattendue entre le ministre de la défense, Vazgen Sarkissian, et un ancien dirigeant communiste de l'époque soviétique, Karen Demirchian, baptisée Miasnouthioun (Unité), semble bien placée pour arriver en tête du scrutin. — (AFP)

# Le limogeage du chef de la diplomatie cubaine confirme le durcissement du régime

La Havane a annoncé que sa politique extérieure ne changerait pas

Le nouveau ministre cubain des relations extérieures, Felipe Perez Roque, a affirmé, vendredi 29 mai, qu'il comptait maintenir inchangée la poli-

tique extérieure de son pays. La nomination de M. Pérez Roque, 34 ans, jusqu'alors secrétaire particulier de Fidel Castro, à la place de Roberto Ro-

baina, considéré comme un modéré, confirme le durcissement du régime, plus que jamais marqué par l'empreinte personnelle du « *Lider Maximo* ».

### SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant régional

En nommant son collaborateur le plus proche, Felipe Pérez Roque, à la tête du ministère des relations extérieures, Fidel Castro reprend le contrôle direct d'une diplomatie cubaine qui a subi le contrecoup du durcissement du régime depuis le début de l'année. Le président cubain a pris cette décision « compte tenu de la complexité actuelle de la situation internationale tendue... et de la nécessité d'un travail plus profond, rigoureux, systématique et exigeant dans cette sphère », souligne un communiqué publié, vendredi 29 mai, par *Granma*, le quotidien du parti communiste.

Le communiqué signé par le Conseil d'Etat, l'instance suprême de l'exécutif cubain, salue laconiquement « les grands efforts » du ministre limogé, Roberto Robaina, libéré de ses responsabilités « en attendant de nouvelles fonctions ». Agé de 34 ans, peu expansif à la différence de son prédécesseur, Felipe Pérez Roque « est familiarisé comme peu d'autres personnes avec

les idées et la pensée de Fidel », indique le communiqué. Cet ancien dirigeant de la Fédération des étudiants a été remarqué par le *Lider Maximo*, qui le fit entrer dans son « Equipe de coordination et d'appui ». Les membres de ce super-cabinet, yeux et oreilles de Fidel Castro, lisent, rédigent et pensent pour le chef de la révolution cubaine. Discret et doué d'une grande capacité de synthèse, Pérez Roque a rapidement gagné la confiance de Fidel Castro au point d'obtenir le poste stratégique de secrétaire particulier du commandant en chef.

### DANS L'OMBRE DE FIDEL

Elu à l'Assemblée nationale et au comité central du Parti communiste, Felipe Pérez Roque vit dans l'ombre de Fidel Castro, l'accompagnant dans tous ses déplacements à l'étranger et assistant à tous ses entretiens. Cette osmose lui a permis d'accéder à la tête de la diplomatie cubaine malgré son jeune âge. Alors que son prédécesseur était généralement considéré comme un réformiste, Felipe Pérez

Roque est avant tout un *fidéliste*, comme le vice-président Carlos Lage, un autre jeune dirigeant dont le pouvoir n'a cessé de se renforcer ces dernières années. « Il sera conservateur ou partisan de l'ouverture en fonction de l'attitude de Fidel », anticipe un analyste.

Le limogeage de Roberto Robaina a surpris les ambassades dans la mesure où le ministère des relations extérieures avait confirmé, jeudi, une tournée de Roberto Robaina au Venezuela, à Panama et en Haïti. Les rumeurs de disgrâce avaient commencé à circuler après le vote, à la fin avril à Genève, d'une résolution de la Commission des droits de l'homme des Nations unies condamnant la répression à Cuba et exigeant la libération des prisonniers politiques. « *Roberto Robaina paraissait optimiste avant le vote de Genève. On lui a sans doute tenu rigueur en haut lieu d'avoir surestimé la capacité de manœuvre de la diplomatie cubaine* », analyse un diplomate européen. Peu après, la brusque annulation d'une tournée qu'il devait effectuer en Europe avait relancé les

supputations dans la presse de l'exil cubain à Miami. Roberto Robaina, qui s'était fait connaître au début des années 90 sous le surnom de Robertico comme le leader dynamique de l'Union des jeunes communistes (UJC), paie les revers essayés par la diplomatie cubaine du fait du raidissement imposé depuis plusieurs mois par Fidel Castro. Le vote d'une nouvelle loi visant les opposants et les journalistes indépendants et la condamnation à des peines de prison de quatre dirigeants de la dissidence ont provoqué de vives réactions, aux Etats-Unis, mais aussi chez les principaux partenaires commerciaux de l'île que sont le Canada, l'Espagne et l'Italie, ainsi qu'en Amérique latine.

Après avoir mené tambour battant une offensive diplomatique souvent couronnée de succès, surtout après la visite du Pape en janvier 1998, Roberto Robaina semblait moins à l'aise pour limiter les dégâts causés par le durcissement du régime.

Jean-Michel Caroit

# POUR VOTRE SANTÉ, LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ



Face à l'avenir incertain de notre système de santé, certains misent sur la réglementation européenne pour porter un mauvais coup aux mutuelles santé et considèrent la santé comme un commerce.

Pour les **3 000 vraies mutuelles** de la Mutualité Française, chacun a le droit de se faire soigner, quelles que soient ses ressources. En remboursant des dépenses non couvertes par la Sécurité Sociale dans un esprit solidaire et désintéressé, les mutuelles permettent à tous d'accéder à une médecine de qualité. Sans exclusion.

La construction européenne doit veiller à ce que les mutuelles santé gardent ce rôle essentiel.

**Faites confiance aux mutuelles de la Mutualité Française, de vraies mutuelles.**

*De vraies mutuelles*

# LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE MONDE / MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 1999

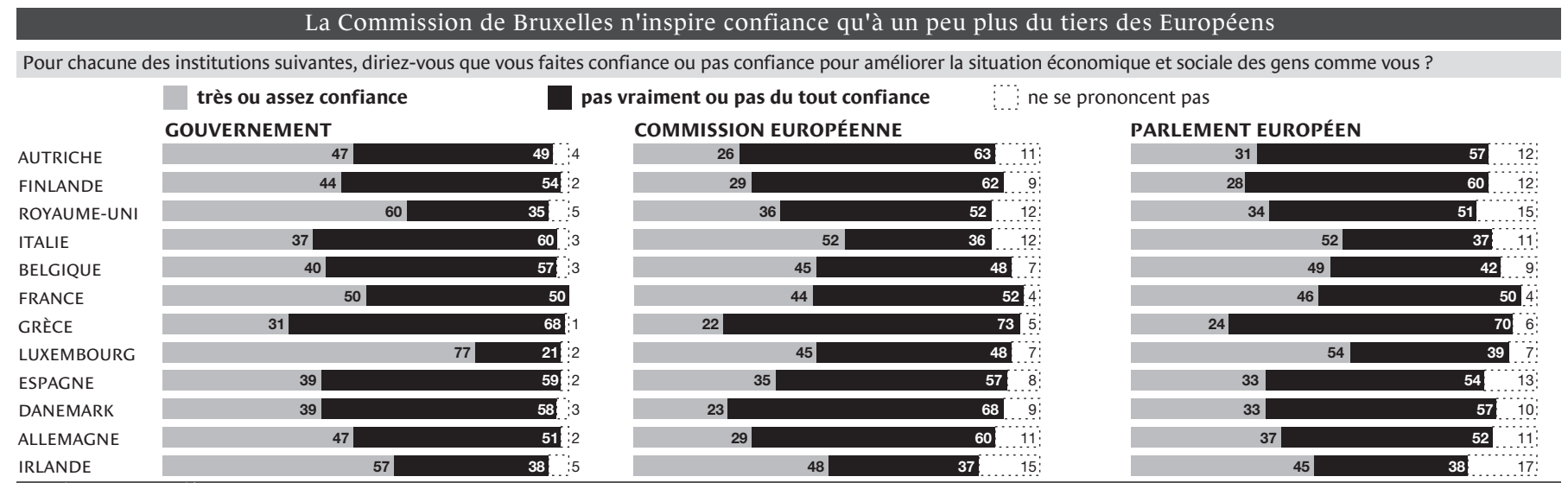
## Les Européens veulent plus d'Europe et une autre Europe

Selon le sondage réalisé par l'Institut Louis-Harris dans douze pays de l'Union, l'image de la Commission de Bruxelles et du Parlement de Strasbourg s'est dégradée depuis plusieurs mois, ce qui n'incite pourtant pas les Européens à un repli national

**LA CAMPAGNE** pour les élections européennes du 13 juin devrait, en principe, constituer un grand moment de pédagogie collective sur l'état de l'Union, les réalisations communautaires et les grands enjeux pour l'avenir du continent. En France, comme ailleurs, elle ne sera pas de trop pour tenter de redresser l'image de l'Europe, qui est médiocre, et, plus encore, a une tendance à se dégrader depuis quelques mois. Tel est le principal enseignement de l'enquête réalisée par l'Institut Louis-Harris dans douze des quinze pays de l'Union européenne.



Une majorité d'Européens, en effet, se déclare « pas satisfaits » de la manière dont l'Union européenne se construit à l'heure actuelle. 49 % des personnes interrogées partagent cette attitude critique, contre 43 % qui ont une appréciation positive. A l'échelle européenne, la satisfaction ne l'emporte que chez les jeunes (moins de trente-cinq ans) et en particulier chez les étudiants, chez les cadres et parmi les électeurs les plus au centre de l'échiquier politique – c'est-à-dire ceux qui se déclarent « plutôt à gauche » ou « plutôt à droite ». En revanche, le mécontentement est nettement dominant chez la grande majorité des actifs (agriculteurs, commerçants et artisans, professions libérales, employés et surtout ouvriers), ainsi que dans les électors qui se situent « très à gauche » ou « très à droite ».



Cette enquête a été réalisée par l'Institut Louis-Harris dans douze pays de l'Union européenne. Elle s'est déroulée entre le 6 et le 22 mai, selon les pays. Au total 9 436 citoyens âgés de 18 ans et plus ont été interrogés. Une précédente enquête avait été réalisée sur les mêmes bases en 1998 (Le Monde du 7 novembre).

Plus encore, cette image majoritairement négative de la construction européenne s'est dégradée depuis l'automne 1998. Selon une

enquête similaire réalisée par l'Institut Louis-Harris en octobre (Le Monde du 7 novembre 1998), le jugement était alors équilibré : 41 % des Européens étaient satisfaits de la construction européenne, contre 41 % de mécontents et 18 % qui étaient sans opinion. Les insatisfaits n'étaient alors majoritaires que dans quatre pays (Autriche, Royaume-Uni, Italie et Grèce). Sept mois plus tard, la France, l'Espagne et l'Allemagne ont rejoint le camp de insatisfaits, l'Italie étant le seul pays où la tendance s'est inversée.

Le déficit s'est particulièrement accentué en Autriche (+17 points de mécontents), en Espagne (+17 points également), au Danemark (+16 points), en Allemagne (+7 points), et surtout en Grèce (+26 points de mécontents), où le rejet massif de l'intervention de l'OTAN en Serbie provoque des réactions très négatives à l'égard de l'Europe. Seule la Grande-Bretagne témoigne d'une évolution atypique, avec une progression de 13 points des opinions positives sur la construction européenne. Le Royaume-Uni était le pays de l'Union le plus eurosceptique en 1998 ; il est maintenant devancé par l'Autriche et la Grèce.

Cette dégradation du jugement porté sur l'Europe n'est pas liée à un pessimisme général des Européens. Au contraire, près des deux

tiers d'entre eux (63 %) se déclarent très ou assez confiants sur leur avenir personnel ou professionnel, contre 35 % qui se disent inquiets. Ainsi les Autrichiens, qui apparaissent très eurosceptiques, sont, dans le même temps, très majoritairement confiants dans l'avenir.

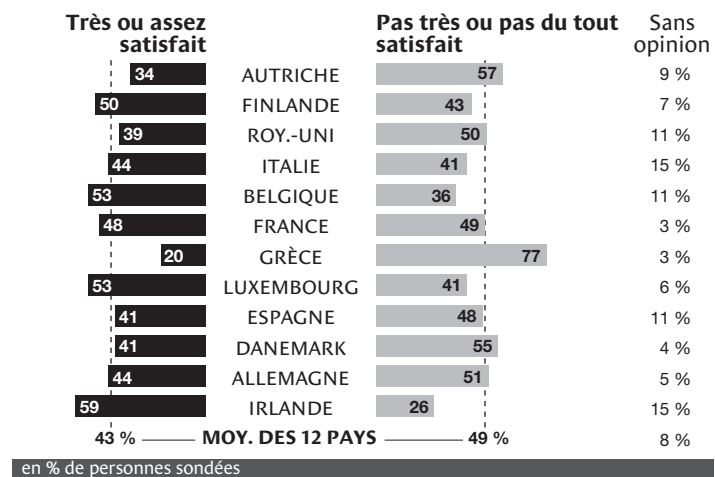
**LE PARLEMENT PAS MIEUX LOTI**

Ce sont donc bien l'Europe et ses institutions qui sont en cause. Et en premier lieu, la Commission de Bruxelles. Une nette majorité d'Européens (53 %) déclarent ne pas faire confiance à la Commission, contre 38 % d'avis contraires. La crise de ces derniers mois et la démission de la Commission expliquent probablement cette dégradation : en sept mois, l'indice de confiance (c'est-à-dire l'écart entre opinions positives et négatives) est devenu très lourdement déficitaire en Allemagne (-31 points), en Autriche (-37 points), en Espagne (-22 points) ou en Grèce (-51 points). Seuls les Italiens et les Irlandais restent majoritairement confiants à l'égard de la Commission, tandis que les Français sont partagés (52 % pas confiants, contre 44 % confiants).

En outre, la démission de la Commission et le remplacement à sa présidence de Jacques Santer par Romano Prodi n'ont pas – ou pas encore – provoqué de redresse-

### L'image de l'Union n'est pas fameuse

A propos de la manière dont l'UE se construit, diriez-vous que vous êtes... ?



### Une majorité d'Européens rejettent l'éventualité d'une intervention terrestre au Kosovo

Une courte majorité relative d'Européens déclarent approuver l'intervention militaire de l'OTAN en Serbie : ils sont 49 %, contre 40 % qui y sont opposés et 11 % sans opinion. C'est en France (68 %) et au Danemark (70 %) que le niveau d'approbation est le plus élevé ; en revanche, les pays méditerranéens y sont les plus opposés : 46 % de désapprobation en Italie, 48 % en Espagne et surtout 97 % en Grèce (contre, respectivement, 37 %, 34 % et 2 % d'approbation dans ces trois pays).

Quant à l'éventualité d'une intervention de troupes terrestres au Kosovo, elle est nettement rejetée par 56 % des Européens interrogés, contre 34 % seulement qui y sont favorables. Seuls trois pays – le Royaume-Uni, la France et le Danemark – y sont majoritairement favorables (respectivement 51 %, 53 % et 52 % des personnes interrogées) ; en revanche les Allemands y sont très largement opposés (78 %).

L'INSATISFACTION à l'égard de la construction européenne, comme l'image médiocre de la Commission de Bruxelles ou du Parlement de Strasbourg, pourraient susciter rejet ou défiance. Or, c'est tout le contraire qui semble se produire. La volonté affichée par les opinions publiques des Quinze – ou du moins des douze pays où l'enquête a été menée – est d'aller vers une plus grande intégration européenne plutôt que vers un repli national.

Première démonstration, dans les pays qui ont adopté l'euro, une

### Le souhait d'une intégration communautaire plus poussée

nette majorité de personnes interrogées (53 %, contre 36 %) se dit satisfaite. Depuis le lancement de la monnaie unique, en janvier, l'indice de satisfaction (c'est-à-dire la différence entre opinions positives et négatives) a progressé de 10 points en moyenne, de 17 points en France et jusqu'à 28 points en Espagne. Si les réticences restent légèrement majoritaires en Allemagne (49 %, contre 47 % de satisfaites), l'évolution est très sensible depuis la précédente enquête de Louis-Harris, à l'automne 1998 : en octobre, 55 % des Allemands inter-

rogés étaient mécontents du remplacement du mark par la monnaie unique, contre 38 % seulement de satisfaits.

Plus généralement, quand on interroge les Européens sur l'attitude de leurs gouvernements respectifs, ils paraissent demandeurs d'une intégration un peu plus poussée. Près de la moitié (45 %) estiment, en effet, que leurs gouvernements font « ce qu'il faut » pour la construction européenne, mais plus du quart (27 %) estiment qu'ils ne vont « pas assez loin ». Seulement 17 % jugent, au contraire, que les autorités de leur pays « vont trop loin » en matière de construction européenne.

Les hésitations allemandes sont, là encore, perceptibles : l'Allemagne est le seul pays où ceux qui s'inquiètent de voir le gouvernement aller trop loin dans la construction européenne sont légèrement plus nombreux que ceux qui regrettent ses prudenances (28 %, contre 26 %).

### Une majorité d'Européens favorables à une intégration plus poussée

Vous, personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à... ?

	Autriche	Finlande	R.-Uni	Italie	Belgique	France	Grèce	Luxemb.	Espagne	Danemark	Allemagne	Irlande	Total 12 pays
<b>... l'instauration d'une armée européenne commune</b>													
Favorable	35	21	35	60	61	73	49	62	48	36	53	27	52
Opposé	51	68	49	25	29	23	43	29	36	51	42	57	37
Sans opinion	14	11	16	15	10	4	8	9	16	13	5	16	11
<b>... la création d'un gouvernement européen commun</b>													
Favorable	27	23	27	71	62	53	47	45	51	8	37	29	46
Opposé	59	66	57	15	27	43	45	47	30	87	58	54	44
Sans opinion	14	11	16	14	11	4	8	8	19	5	5	17	10
<b>... l'élection d'un président européen au suffrage universel direct</b>													
Favorable	38	15	35	70	60	52	62	58	50	10	50	40	50
Opposé	47	75	47	15	29	43	29	31	30	84	44	42	38
Sans opinion	15	10	18	15	11	5	9	11	20	6	6	18	12
<b>... l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe de l'Est</b>													
Favorable	38	47	44	68	51	53	62	47	62	61	50	40	54
Opposé	50	37	36	18	40	43	28	45	18	31	45	39	34
Sans opinion	12	16	20	14	9	4	10	8	20	8	5	21	12

en % de personnes sondées

versel direct est approuvée par 50 % des Européens interrogés (contre 38 %). Il se trouve même une courte majorité (46 % contre 44 %, et 53 % contre 43 % en France) pour se dire favorable à la création d'un gouvernement européen commun ; sur ce point, les réticences sont particulièrement nettes chez les Allemands et, de façon plus prévisible, chez les Britanniques. L'élargissement de l'Union aux pays de l'Europe centrale ou orientale est fortement approuvé (par 54 % des personnes interrogées, contre 34 % qui y sont hostiles), y compris en Allemagne (50 % contre 45 %).

C'est pourtant tout le paradoxe des élections du 13 juin. Si les Européens se déclarent, dans leur majorité, partisans d'un renforcement de la construction et de l'intégration européennes, ils sont dans le même temps une majorité – relative – à admettre qu'ils voteront d'abord en pensant aux questions de politique intérieure de leurs pays (46 %), tandis que 39 % assurent qu'ils privilégieront les questions européennes.

Là encore, les Français surprennent : ils sont les plus nombreux (53 %) à déclarer qu'ils feront leur choix en fonction des enjeux européens, devançant les Allemands (50 %), les Luxembourgeois (50 %) et les Finlandais (66 %). Les Espagnols (63 %) et les Grecs (63 %) mettent d'abord en avant les enjeux de politique intérieure. Il est vrai que si, vue de Paris, la campagne électorale paraît terne et excessivement centrée sur des enjeux nationaux, elle l'est plus encore vue de Londres, Madrid ou Athènes.

De même, l'élection d'un président européen au suffrage uni-

## Des indices concordants témoignent d'une campagne électorale en cours

Les faux départs se sont succédé

C'EST l'une des rengaines du printemps : la campagne pour les élections serait sur le point de commencer. Certains ont cru qu'elle avait démarré fin mars,

### RÉCIT

Le début d'une dynamique de débat semblait, lundi 31 mai, prendre tournure...

juste avant les premières frappes de l'OTAN en Yougoslavie. On avait pensé ensuite que le retrait de Philippe Séguin la ferait partir pour de bon, à la mi-avril. Puis on avait placé de l'espoir dans les « grands » meetings européens du Parti socialiste. Ce furent à chaque fois, en grande partie, de faux départs.

Qu'on se rassure : des indices concordants recueillis en fin de semaine en divers points du territoire tendent à indiquer que la campagne pour les élections européennes serait vraiment ouverte. Certaines sources particulièrement autorisées se sont exprimées en ce sens. Jacques Chirac et Lionel Jospin se sont adonnés, samedi 29 mai, à un échange qui semble pouvoir être rangé dans ce faisceau de présomptions. Au terme du sommet franco-allemand réuni à Toulouse, et deux jours après le grand meeting des socialistes européens, le 27 mai, lors duquel de nombreux chefs de gouvernements de l'Union européenne, dont le chancelier allemand Gerhard Schröder, avaient entouré François Hollande et Lionel Jospin, à Paris, le président de la République a fait une sorte de mise au point : « Dans la vie démocratique, il y a l'heure des estrades et le temps des Etats. Aujourd'hui, à Toulouse, ce sont l'Allemagne et la France qui sont côte à côte et qui discutent de leur avenir et de l'Europe. »

Le premier ministre n'a pas voulu se laisser déposséder du bénéfice de la réunion publique de Paris et lui a répondu du tac au tac : « En démocratie, le temps des estrades, c'est-à-dire le temps des meetings et des réunions politiques, est un temps qui construit le temps des Etats, c'est-à-dire le temps des gouvernements et des présidents disposant de légitimité. »

Les « estrades » fonctionneraient donc à plein. Mais les « estrades » se reconnaissent-elles toutes au premier coup d'œil ? Peut-on, par exemple, ranger la tribune officielle du Stade de France au rang d'instrument de propagande électorale ? Et *quid* de la voiture officielle du chef de l'Etat ? Samedi soir, lors de la finale du championnat de France de rugby, qui a opposé le Stade toulousain à Montferrand, M. Chirac et M. Jospin, qui revenaient de Toulouse, se sont retrouvés pour assister à ce spectacle.

L'attention était davantage retenue par l'identité des amis politiques qui accompagnaient le président de la République. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et rival de François Bayrou, avait réussi, une fois encore, à se glisser. Nicolas Sarkozy a fait encore plus fort : à la veille de son débat avec François Hollande, sur TF 1, le président par intérim du RPR avait obtenu de venir... dans la voiture de M. Chirac et de l'Elysée, où il l'avait rejoint peu avant 20 heures. Le 26 avril, pourtant, quelques jours après le retrait de Philippe Séguin de la campagne européenne, les services de la présidence de la République avaient annoncé que le chef de l'Etat reportait « tous ses rendez-vous politiques avec des personnalités engagées dans la campagne ».

Pas de doute, la campagne a bien commencé. La preuve : le lendemain de la finale de rugby, M. Sarkozy et M. Hollande se sont retrouvés sur TF 1 pour le premier duel télévisé. Les téléspectateurs n'ont pas été très nombreux au rendez-vous : seuls 2,1 millions d'entre eux les ont regardés. Les deux hommes n'en ont pas moins fait des jaloux. Invité du « Forum

RMC-*Le Figaro* », le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, a déclaré que le président du RPR « représente à peine et même moins de la moitié de la droite française » et qu'il ne peut donc pas plus représenter l'ensemble de la droite que M. Hollande l'ensemble de la gauche.

Mortifié de n'avoir pu empêcher l'organisation de ce débat, qui le relègue au rang de « petit candidat », M. Bayrou a dit, un peu plus tard, sur France 3, avoir trouvé M. Sarkozy « un peu plus offensif » que le chef de file socialiste, mais a eu « l'impression d'avoir entendu mille fois les arguments employés ». Le débat a aussi fait un « surpris » : Charles Pasqua a appris, à cette occasion, qu'il n'est plus membre du RPR, qu'il avait fondé, avec M. Chirac, en 1976. Il s'en est déclaré, lundi matin, « un peu surpris ».

Des arguments, la campagne officielle, qui commence lundi, est censée en fournir aux électeurs. C'est à M. Hue que devait revenir le soin de l'ouvrir. Le PCF, qui avait commencé tôt sa campagne, ne cesse depuis de la relancer. Il fera une nouvelle tentative, mardi soir, autour d'une « nuit des cultureux », au Cirque d'hiver, ouverte aux « citoyennes et citoyennes, artistes en l'utopiste en lice pour la liste Bouge l'Europe ! » « Bouge d'ici, bouge de là, bouge d'en haut, bouge d'en bas, bouge-toi, bouge-moi, bouge de place, bouge sur place, bouge d'en vie, bouge la vie, bouge à tout va », proclame le carton d'invitation.

### CHASSEURS STUPÉFAITS

Pourtant, il reste, semble-t-il, quelques politiques pour douter encore de la réalité de la campagne. Alain Madelin, oubliant ses premiers devoirs d'opposant, a presque chanté les louanges du gouvernement à l'occasion de son deuxième anniversaire. « C'est un gouvernement plutôt habile, qui communique bien, qui n'est pas si mal géré que cela sauf pour les affaires comme l'affaire corse, mais, en termes économiques, il n'a pas fait de bêtises, c'est déjà cela, en dehors des 35 heures et des emplois Aubry, qui sont des bombes à retardement terribles », a-t-il déclaré dimanche au « Forum » de Radio J. Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, projette, lui, une réunion publique avec le Parti socialiste... jurassien, le 7 juin, dans le canton suisse du Jura. Rappelons-lui que la Suisse a toujours refusé son intégration à l'espace européen.

Dans le Jura aussi, mais français, Michel Raymond, numéro deux de la liste Chasse, pêche, nature et traditions, avait évoqué une « récupération politique » lorsqu'il avait appris que Dominique Voynet était, samedi, l'invitée de l'assemblée générale annuelle de la fédération de chasse, à Lons-le-Saunier. Et il avait émis quelques « doutes » quant à la présence réelle de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement à cette manifestation. A tort : M<sup>me</sup> Voynet, qui avait « envie de mettre à mal les idées reçues et autres rumeurs », n'a pas hésité à venir ni à s'emparer du micro, seule face à plus de neuf cents chasseurs stupéfaits, qui n'avaient pas été prévenus de cette visite. L'un d'entre eux s'est précipité à la tribune et lui a tendu un petit bouquet de fleurs, « sans arme, sans haine et sans violence, madame ! » Sous le regard inquiet de son agent de sécurité, la ministre a embrassé ledit chasseur, un tantinet médusé.

Puis elle a évoqué la manifestation parisienne des chasseurs, en 1998. « Arrêtons les caricatures !, a-t-elle protesté. J'ai été insultée et agressée de façon obscène. Imaginez votre réaction si ça avait été votre femme, votre mère ou votre sœur qui avait été ainsi promenée sous forme de poupée gonflable nue avec des pancartes ordures accrochées au cou... » Certains ont souri. D'autres, gênés, ont contemplé leurs pieds.

Récit du Service France

## La marche contre le chômage a rassemblé l'extrême gauche européenne à Cologne

Trente mille personnes ont défilé ensemble malgré des désaccords au sujet du Kosovo

Quelques trente mille personnes ont défilé « pour l'emploi » et « contre l'Europe du capital », samedi 29 mai, à Cologne, à quelques jours

du sommet européen des Quinze qui doit se tenir, sous présidence allemande, dans la cité rhénane. La manifestation de Cologne a été mar-

quée par une forte présence anarcho-syndicaliste et par des désaccords visibles au sujet de la guerre du Kosovo.

### COLOGNE

de notre envoyée spéciale  
L'espace d'un après-midi, c'est une sorte de contre-Europe, anti-capitaliste, qui a pris forme dans les rues de Cologne. La cité allemande qui doit accueillir, les 3 et 4 juin, le Conseil européen, consacré, entre autres, au pacte sur l'emploi, s'est retrouvée submergée, samedi 29 mai, sous les sirènes, slogans et sifflets des quelques trente mille manifestants venus défilé « pour l'emploi » et contre « l'Europe du capital ».

Trente mille, c'est autant que la précédente initiative organisée en juin 1997, à Amsterdam. Toutefois, d'un défilé à l'autre, un subtil changement de coloration s'est opéré. Peu de drapeaux rouges, beaucoup de bannières rouges et noires... Cette année, les anarcho-syndicalistes de la CGT espagnole, de la CNT française, du SAV suédois, avaient saisi l'occasion pour une démonstration de force.

A 14 heures, un cortège de chômeurs, exclus, syndicalistes français belges, espagnols ou suédois, d'anciens de Renault Vilvorde,

d'antifascistes radicaux allemands, de trotskistes italiens – mais aussi une centaine de paysans sans terre indiens, participant à une caravane contre la mondialisation – rejoins par les incontournables rangs serrés de sympathisants du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) réclamant la libération de leur dirigeant, Adullah Ocàlan, ont ainsi investi le « Ring », le boulevard circulaire du centre-ville.

### KRIVINE MAIS PAS HUE

Des chefs de file français aux élections européennes, seul Alain Krivine, a fait le déplacement. Le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui défile derrière les chômeurs et les organisations syndicales sous une banderole appelant à « une Europe sociale, démocratique et solidaire », ne se prive pas de relever l'absence de Robert Hue. La tête de liste communiste, ironise t-il, n'est-il pas pourtant un fervent supporter de l'Europe sociale ?

En ouverture de défilé, les quelques deux cents cinquante marcheurs français, belges et espa-

gnols, qui ont quitté Bruxelles le 25 mai, reprennent tour à tour leurs slogans. « Marcha, marcha, marcha popular ! Contra la Europa del capital, guerra social ! », lancent ainsi les jeunes beurs du Comité des sans-logis (CDSL). « Partage des richesses, partage du temps de travail ou sinon ça va péter », chantent les Espagnols. Les comités de chômeurs CGT et l'APEIS, qui n'ont pas participé à la marche, sont plus loin dans le cortège, derrière le remuant comité belge de chômeurs de Louvain baptisé « Nous ne sommes pas des poires ! ».

La délégation de marcheurs qui rassemble des membres des collectifs français de chômeurs AC ! et MNCP, du comité belge d'exclus de Charleroi, des syndicalistes de la CGT espagnole et de SUD-PTT, a imposé une banderole de tête exclusivement centrée sur l'emploi et la précarité. Pas de mention générale « contre la guerre », que souhaitaient, entre autres, les communistes allemands. « Il y a désaccord politique sur cette question. Si l'on met "contre la guerre",

la moindre des choses, c'est d'afficher aussi "contre Milosevic". Ils nous disent qu'ils n'ont pas la place pour le rajouter. On nous prend pour des cons ! », grogne un responsable syndical.

Quelques minutes plus tard, le mini-incident éclate. Et la banderole « contre la guerre », qui tentait de s'imposer, est évacuée par des militants d'AC ! et de SUD-PTT : « Ici, c'est la marche contre le chômage ! », « sur votre truc, il n'y a pas un mot sur les Kosovars. » La petite bataille avec les communistes allemands et un représentant belge de la IV<sup>e</sup> Internationale (trotskiste) se soldera, au final, par un sonore « les petits chefs derrière » repris, en chœur, par les premiers rangs de la manifestation. Rassemblés en deuxième partie du cortège, les manifestants anti-OTAN, de nombreux pacifistes allemands et quelques syndicalistes italiens des COBAS (extrême gauche), donnent de la voix. « NATO raus ! Stop the bomb terror ! », scandent-ils.

Caroline Monnot

Visa GP 997G 98K100

Quand l'envie de fumer est trop forte.

Il est impératif d'arrêter de fumer dès le début du traitement. Nicorette 2mg gomme à mâcher est un médicament pour le sevrage tabagique réservé à l'adulte. Demandez conseil à votre pharmacien. Si vous rencontrez des difficultés, consultez votre médecin. Lisez attentivement la notice pour les contre-indications et les précautions d'emploi. Nicorette plus fort que l'envie de fumer. Double les chances de succès.

Consignes à respecter  
Médicament remboursé

NICORETTE<sup>®</sup>  
nicotine  
2mg











# Vers une remise à plat des liaisons maritimes entre la Corse et le continent

L'Assemblée territoriale commence en juin la rédaction d'un cahier des charges. Il s'agit d'organiser à partir de 2002, sous forme d'un service public, la desserte de l'île par bateaux. La SNCM - publique - et sa concurrente Corsica Ferries - privée - préparent l'échéance

## AJACCIO

de notre correspondant

La Corse est à la veille d'une modification profonde de l'organisation de ses transports maritimes. Pour la première fois de son histoire, l'Assemblée territoriale est appelée à établir le cahier des charges sur la base duquel sera lancé un appel d'offres européen pour organiser, sous forme d'un service public, les liaisons entre le continent et l'île pendant cinq ans : du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2006. Établi par l'Office des transports que préside François Piazza-Alessandrini, le projet devrait être présenté aux élus en juin pour être adopté en octobre, afin de permettre le lancement de l'appel d'offres début 2000. Le choix du (ou des) concessionnaire(s) sera fait par l'Assemblée de l'île pendant l'été 2000.

Plusieurs questions sont soulevées, dont la moindre n'est pas l'adaptation au droit européen. En effet, la loi « Joxe » du 13 mai 1991 portant statut particulier de la Corse précise : « La collectivité territoriale définit, sur la base du principe de continuité territoriale destiné à atténuer les contraintes de l'insularité, les modalités d'organisation des

transports maritimes et aériens entre l'île et les destinations de la France continentale (...). Les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public adapté à chaque mode de transport. » Dans ce but, l'Etat verse à la collectivité une subvention annuelle. En 1999, 976 millions de francs (environ 149 millions d'euros) sont prévus. Cette subvention est répartie ensuite par l'Office entre les compagnies concessionnaires. En 1998, sur 945 millions, 525 ont été attribués à la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), 143 à la Compagnie méridionale de navigation (CMN) et 250 aux différents transporteurs aériens.

## TRAFIC EN AUGMENTATION

Dans les trois années qui viennent, les proportions ne devraient pas subir de modification significative. Mais il pourrait en être autrement à partir de 2002, à en croire le directeur général du principal concurrent de la SNCM, Pierre Mattei, patron de Corsica Ferries : « Notre société n'aura besoin que de la moitié de l'enveloppe de continuité territoriale actuellement dévolue au transport maritime. Elle fera ainsi faire d'importantes économies à la

collectivité de Corse. » Encore faut-il que l'appel d'offres lui soit favorable. Dans cet espoir, elle met tout en œuvre pour s'imposer sur ce marché, après avoir, avec quelque succès, ouvert la ligne Italie-Corse. Il est vrai que la Corsica Ferries est une société de droit privé dont les unités naviguent sous pavillon français, italien (Sardinia Ferries) ou panaméen, avec des contraintes sociales moins fortes. Ces lignes sont exploitées dans un cadre strictement

libéral, c'est-à-dire sans aucun recours aux subventions des pays riverains.

En 1998, le trafic Corse-continents a atteint le niveau record de 1,463 million de passagers, soit 14,2 % de mieux qu'en 1997. Pour 1999, les prévisions sont à la hausse. La desserte du port de Nice, depuis 1996, n'y est pas étrangère. La mise en service des navires à grande vitesse (NGV), deux fois plus rapides que les bateaux classiques, est un

élément aussi décisif que l'institution de la concurrence par la Corsica Ferries. De 376 000 passagers par an, en moyenne, de 1991 à 1995, le trafic est passé en 1998 à 625 000, dont 477 000 sur les unités de la SNCM et 147 000 sur celles de la Corsica.

Assurées de 1996 à 1998 par des NGV sous pavillon français, les liaisons peuvent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'être par des navires battant pavillon d'un autre pays de l'Union européenne, à condition que l'armateur respecte certaines règles sociales pour l'équipage. Il ne peut prétendre à une subvention, mais peut se voir imposer des obligations de service public. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, quelles seront les lignes qui entreront dans ce cadre ? Le concessionnaire pourra-t-il se voir concurrencer par une ou des compagnies non subventionnées ?

La mise en service, depuis le 19 mars, de car-ferries de la Sardinia Ferries, sous pavillon italien, sur les lignes Nice-Bastia et Nice-Calvi, apporte un premier élément de réponse positive. La CGT des marins ne s'y est pas trompée, qui, ce jour-là, a empêché l'accostage du navire à Nice puis à Toulon, contraignant finalement les passagers venant de Bastia à débarquer à La Seyne-sur-Mer.

Cette forme de protestation est demeurée heureusement isolée. Tandis que la SNCM a repris comme prévu ses rotations par NGV et car-ferries, la concurrence joue maintenant pleinement. « La Corsica finance seule sur son chiffre d'affaires le transport de tous ses passagers, fait observer Pascal Lota, PDG de la Corsica et de la Sardinia Ferries. Nous sommes les moins chers sur la Corse. Ainsi, la cohabitation entre sociétés publiques et privées profite toujours au consommateur. » Les résultats sont à ce point satisfaisants que Pierre Mattei et Pascal Lota ont décidé de prolonger la desserte avec Nice, l'hiver démontrant ainsi, selon eux, que « le service pu-

blic peut être assuré sans subventions ». L'établissement du futur cahier des charges peut, dans ces conditions, apparaître comme un véritable casse-tête, à moins que l'Union européenne ne réponde clairement à diverses questions : une ligne concédée est-elle une ligne protégée ? A quelles lignes - vers Marseille et (ou) Nice et Toulon ? - doit être réservée le label « service public » ? Réponse délicate pour les élus corse...

En attendant que soient levées ces incertitudes, SNCM et Corsica Ferries se préparent. La Corsica a passé commande de deux navires de 174 mètres aux chantiers italiens de Livourne, qui seront livrés fin 2005. Ces « méga-express » constitueront une nouvelle génération de bateaux, puisqu'ils fileront 30 nœuds et pourront, par tout temps, relier Nice à Ajaccio en quatre ou cinq heures, contre 3 h 45 aux NGV... que la tempête peut cependant bloquer au port. Une option a également été prise sur deux autres navires, si la concession du service public est obtenue.

## FRAGILE PAIX SOCIALE

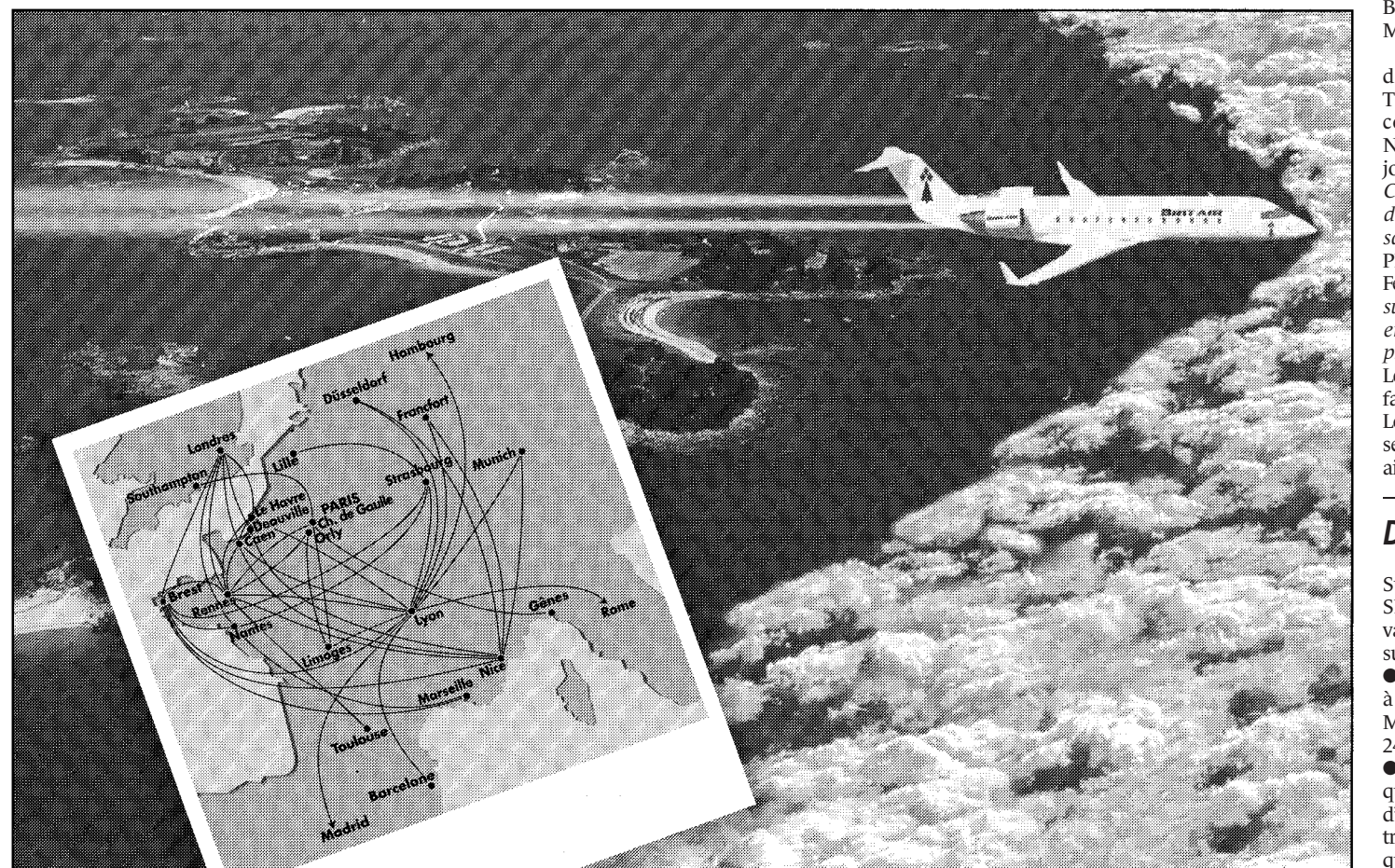
La SNCM, elle, prend désormais la menace très au sérieux. Son conseil d'administration, réuni le 22 avril à Marseille, a dressé un bilan optimiste de la situation, prenant acte que la capacité d'autofinancement était passée, en un an, de 147 à 187 millions de francs, et que « l'effort de productivité de 8 % demandé au personnel sera compensé par la croissance du trafic durant les trois prochaines années », selon le PDG André Combeau, pour qui la paix sociale, très fragile à la SNCM, est pourtant une nécessité absolue.

La SNCM mettra en service, dans un an, un NGV de grande capacité pouvant naviguer même en cas de météo défavorable, qui sera livré par les chantiers de Lorient. Elle a décidé de remplacer le vétuste *Monte-Rotondo*, datant de 1973, par un nouveau cargo mixte bien adapté, et d'acquiescer à un ferry qui se substituerait au *Danielle-Casanova*, lequel serait rétrogradé à une filiale spécialisée dans la desserte du Maghreb. Cette filiale, qui devra obligatoirement développer ses activités dans le cadre d'une gestion équilibrée, pourrait recevoir de l'Etat, en signe de joyeux avènement, une dotation en capital de 200 000 ou 300 000 francs. La Compagnie méridionale de navigation, quant à elle, n'a pas attendu. Aux trois cargos mixtes qui répondent aux besoins, elle vient d'ajouter le *Scandola*, acheté aux Pays-Bas (200 passagers) pour remplacer une quatrième unité vétuste, retirée du trafic avec la Corse. Elle paraît pour l'instant ne pas avoir de concurrent direct pour l'acheminement du fret vers les ports secondaires : Calvi, L'Île-Rousse, Propriano et Porto-Vecchio.

Paul Silvani

## Un appel d'offres sera lancé pour les lignes aériennes

L'Assemblée territoriale de Corse a adopté à la quasi-unanimité, vendredi 28 mai, le cahier des charges qui servira de base à un appel d'offres en vue de la desserte des seize lignes du service public aérien. Ce processus aurait dû être conclu à la fin de 1998, mais l'annulation des élections territoriales avait rendu obsolète la délibération du 31 juillet 1998. Les contrats entre la collectivité territoriale et les compagnies desservantes (Compagnie Corse Méditerranée [CCM], Air France, Air Liberté) avaient été prorogés d'un an. Il s'agit d'un marché d'au moins 1,6 million de passagers, qui touche au « bord à bord » entre la Corse et le continent, plus Paris. Contrairement à la précédente, la nouvelle délibération écarte Montpellier et ne maintient Toulon que sous conditions, en raison du coût par passager transporté jugé excessif. L'appel d'offres européen sera lancé dans les semaines qui viennent. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est fixée au 1<sup>er</sup> novembre pour une durée de deux ans et dix mois. Le rythme triennal sera ensuite repris.



**Parce qu'il y aura toujours plus d'Europe dans vos affaires, nos vols quotidiens desservent 24 métropoles européennes.**

**L'esprit pionnier, c'est voir loin pour vous.**

Pour vous accompagner dans le développement de vos affaires, BRIT AIR assure 200 vols par jour sur 41 lignes régionales européennes. Nos 32 avions de 50 à 100 places, desservent 24 métropoles.

Pour être un partenaire encore plus proche de vous, BRIT AIR a associé son savoir-faire du transport aérien régional à la puissance de commercialisation d'Air France... Devancer vos attentes et optimiser nos services, c'est voir loin pour vous.

**BRIT AIR**  
L'esprit pionnier

## Des tarifs modulés

Sur les lignes maritimes de la SNCM et de la CMN, les tarifs, qui varient selon les périodes, sont les suivants :

- **Pour les adultes.** Fauteuils : 154 à 292 francs sur les lignes de Marseille-Corse (aller-retour) ; 144 à 240 francs sur Nice.
- **Pour les enfants.** Les enfants de quatre à douze ans bénéficient d'une réduction de 50 %, le transport de bébés de moins de quatre ans est gratuit.
- **Les suppléments cabine** vont de 97 à 497 francs par personne avec douche et WC, de 82 à 348 francs avec seulement un lavabo.
- **Les voitures accompagnées** coûtent de 161 à 1 209 francs. S'ajoutent à ces tarifs les droits de port (perçus dans chaque port), de 35 à 64 francs par personne.

## A Bordeaux, des ponts très politiques sur la Garonne

### BORDEAUX

de notre correspondante

Alain Juppé, maire et député RPR de Bordeaux, président de la Communauté urbaine, et Philippe Madrelle, président PS du conseil général de la Gironde, ont pris de court les Bordelais, vendredi 28 mai, en annonçant la signature d'un protocole d'accord sur les franchissements de la Garonne : les deux hommes vont demander, ensemble, que leurs projets respectifs soient inscrits « prioritairement » au prochain contrat de plan Etat-région.

M. Madrelle souhaite depuis quinze ans, en aval du pont d'Aquitaine, un pont au nord de la Garonne qui contournerait l'agglomération et relierait l'autoroute A 10 au nord à l'A 63 au sud. De son côté, M. Juppé veut en priorité un franchissement (pont ou tunnel) au centre-ville. Le protocole annoncé vendredi prévoit le lancement des processus d'étude pour chacun des projets. Les deux infrastructures devraient

être achevées en 2010. Aucun des deux élus n'avait contesté le projet de l'autre, sans jamais le soutenir franchement. Mais chacun voulait le sien en bonne place dans le futur contrat de plan.

Le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, en visite à Bordeaux à la mi-avril, les avait prévenus : mettez-vous d'accord, sinon l'Etat ne fera rien, leur avait-il dit en substance. Le message a été entendu. Le président du conseil général a même consenti à participer au financement d'une partie de l'ouvrage au centre-ville, hypothèse jusque-là écartée.

C'est la première fois que les deux hommes décident d'un mariage de raison. Tout les oppose : leurs convictions politiques, leurs méthodes. M. Madrelle se veut le défenseur de la ruralité et du département, alors que M. Juppé, très urbain, prône la disparition de l'échelon départemental.

Claudia Courtois











# ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 1999

**DIFFÉREND** Plutôt que dans les prétoires, les entreprises préfèrent de plus en plus aller devant des cours d'arbitrage pour trancher leurs conflits. Selon les estimations,

le nombre de cas tranchés par des cours d'arbitrage serait de 1 000 à 2 000 par an en France. ● LA MONDIALISATION, qui multiplie les possibilités de conflits, est à l'origine de

l'envolée de cette justice privée. ● L'ARBITRAGE offre une justice sur mesure que les groupes apprécient : ils choisissent leur langue de travail, leur droit, leurs arbitres. ● LE HUIS

CLOS de ces cours assure une confidentialité appréciée : les entreprises rechignent souvent à voir leurs affaires et leurs pratiques exposées en public. ● AVOCATS D'AFFAIRES, ex-

perts dans les secteurs concernés, voire anciens ministres de la justice constituent les arbitres de ces causes, qui se révèlent souvent très rémunératrices.

## Les entreprises préfèrent l'arbitrage au tribunal

Multiplication des conflits due à la mondialisation, souci de rapidité et de confidentialité, souplesse dans les procédures judiciaires... De plus en plus, les groupes s'orientent vers une justice privée, sur mesure, mais fort onéreuse

**D'HABITUDE**, les groupes préfèrent garder leurs différends secrets. Cette fois-ci, France Télécom a souhaité lui donner la plus grande publicité. Lundi 17 mai, l'opérateur de télécommunications annonçait qu'il engageait une procédure contre Deutsche Telekom, « à la suite de la rupture caractérisée par Deutsche Telekom des contrats de partenariat stratégique signés à la fin de l'année 1998 ». Plutôt que d'en appeler aux tribunaux classiques pour obtenir ce qu'il souhaite être un fort dédommagement, France Télécom a préféré recourir à l'arbitrage. Il a déposé un recours auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale. Avant lui, le Crédit lyonnais, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Nestlé, Coca-Cola, L'Oréal, Pinault ont tous fait appel à cette forme de justice privée, fort onéreuse d'ailleurs.

Jusqu'alors réservé à des secteurs très particuliers, comme le transport maritime ou le cinéma, l'arbitrage est en train de devenir une composante juridique essentielle du monde économique. Aucune statistique n'existe sur le nombre de dossiers soumis à ces cours, par nature discrètes. Selon les évaluations, entre 1 000 et 2 000 litiges seraient tranchés en France chaque année. « Nous sommes de plus en plus sollicités. L'an dernier, nous avons traité 466 affaires, soit une bonne centaine de plus qu'il y a cinq ans », reconnaît Horacio Grigera Naon, se-

crétaire général de la Cour internationale d'arbitrage. Les cours spécialisées font le même constat.

### PROBLÈMES COMPLEXES

Comment expliquer la montée en puissance de cette justice presque extraterritoriale ? « C'est une des conséquences de la mondialisation », soulignent tous les interlocuteurs. De plus en plus internationaux, les groupes se trouvent confrontés à des problèmes parfois compliqués dans toutes les parties du monde, avec leurs fournisseurs, leurs transporteurs, leurs clients. « Lorsque deux entreprises de nationalités différentes sont en conflit,

elles n'ont pas envie de voir leur affaire jugée par un tribunal de l'autre partie. Elles ont toujours l'impression qu'elles vont y perdre, faute de connaître toutes les subtilités du droit du pays. Et puis, il y a toujours le soupçon que les tribunaux vont avantager l'entreprise de leur pays », souligne Gilbert Aboukrat, avocat, arbitre à la Cour d'arbitrage de la logistique et de transport.

Le recours à l'arbitrage permet de lever l'obstacle. Qu'elles soient internationales, spécialisées ou régionales, toutes les cours ont des modes de fonctionnement très souples. Chaque camp choisit ses

arbitres. Dans le cas de procédure internationale, le président, unique, n'est en général jamais de la même nationalité que l'une des parties. La langue des débats est arrêtée d'un commun accord. Quant au droit, tout est possible. « Nous pouvons utiliser la common law [base du droit britannique et américain], le droit continental, la charia, selon ce que souhaitent les deux camps », dit M. Grigera Naon.

Cette justice « sur mesure » garantit aux entreprises les bénéfices de l'impartialité et l'assurance de voir respecter les sentences, parfois fort lourdes. Les décisions d'arbitrage sont reconnues partout

et exécutoires : la plupart des grands pays ont admis leur validité juridique et se sont engagés à les faire appliquer.

Mais les avantages de l'arbitrage ne se limitent plus aux seuls litiges entre entreprises internationales. En France, de plus en plus de sociétés, grandes ou petites, se tournent vers les cours d'arbitrage. La Fédération de logistique et du transport a décidé, en février, de créer sa cour spécialisée. La chambre de commerce de Paris a éprouvé le besoin de créer sa cour de conciliation et d'arbitrage pour répondre à la demande, tandis que des organismes similaires apparaissent dans les principales régions.

comprennent rien, ils demandent expertise sur expertise, les délais s'allongent sans résultat », constate un dirigeant.

En face, les cours d'arbitrage, qui ont parfaitement assimilé les reproches faits à la justice classique, jouent la carte de l'expertise et du temps économique. « Nous avons des procédures rapides. Alors qu'un tribunal demanderait quatre à cinq ans pour trancher un conflit, nous pouvons le faire en moins de six mois, parce que nos arbitres sont des experts de notre secteur », explique Pierre Raymond, secrétaire général de la chambre arbitrale maritime de Paris.

Un autre aspect de l'arbitrage séduit aussi beaucoup les groupes : l'assurance de la confidentialité. Grandes ou petites, les entreprises n'ont jamais très envie de rendre publics leurs conflits commerciaux et encore moins d'exposer au grand jour leurs habitudes et parfois leurs mauvaises manières. Toutes savent que, lors d'un procès public, leurs concurrents, mais aussi les agents du fisc, voire de la police judiciaire, sont souvent les auditeurs les plus attentifs. Ainsi, avant que la justice ne s'empare de l'affaire, c'est dans le huis-clos d'une cour d'arbitrage qu'Elf et Thomson décidèrent, d'abord, de trancher leur différend sur une commission liée à la vente de fré-gates à Taïwan. Ni l'un ni l'autre n'avait envie de dévoiler sur la place publique certaines mœurs du grand commerce international.

## Qui sont les arbitres ?

**LES ENTREPRISES** le savent : toute leur affaire repose sur la qualité des arbitres. Aussi apportent-elles une attention soutenue à ce choix.

● **Désignation.** Certaines cours arbitrales laissent les sociétés les chercher elles-mêmes. D'autres proposent des listes de noms dans lesquelles les groupes sélectionnent leurs candidats.

● **Compétences.** Etre arbitre requiert des qualités larges, qui sont rarement toutes conjuguées. Les entreprises veulent des candidats qui aient, à la fois, une grande expertise technique dans les domaines où elles travaillent, de très bonnes connaissances en droit et, en cas de conflit opposant des sociétés de différentes nationalités, une grande familiarité avec le commerce international, une pratique de plusieurs langues, enfin une grande ouverture d'esprit aux autres cultures.

Les mêmes personnes finissent toujours par être choisies : des avocats spécialisés dans le commerce international, des experts ou les grands sages du secteur de l'entreprise. Les cours internationales

d'arbitrage aiment s'appuyer sur d'anciens ministres de la justice. Les cours régionales, elles, ont souvent recours à des présidents de tribunaux de commerce à la retraite ou encore en place.

● **Rémunération.** Les arbitres refusent rarement les dossiers : leurs honoraires peuvent atteindre des sommes très significatives.

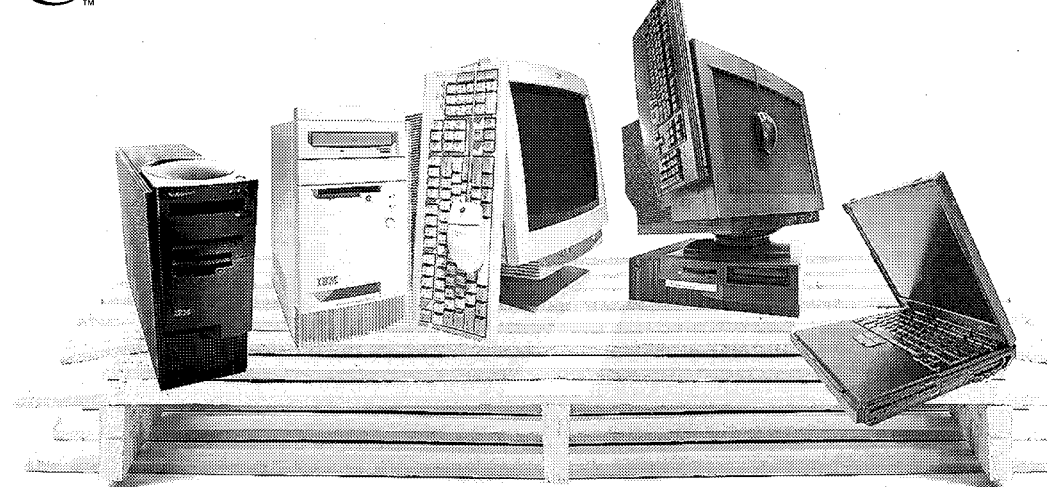
Si le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (dépendant de la chambre de commerce de Paris) a fixé un barème allant de 10 000 à 120 000 francs selon l'importance de l'affaire, dans les grandes cours d'arbitrages internationales, les émoluments d'un arbitre peuvent dépasser plusieurs millions de dollars. « C'est un travail difficile, passionnant et très bien rémunéré. J'ai gagné avec un dossier largement plus qu'en une année de travail normal », se souvient, avec nostalgie, un arbitre appelé à trancher, en Suisse, un conflit entre deux grandes multinationales.

M. O.

logistiques ? Comme ils ne

Martine Orange

e-business tools<sup>1</sup>



PME-PMI  
PLUS TÔT  
VOUS ACHETEZ

PLUS TARD  
VOUS PAYEZ.



## IBM\* change les règles du jeu et lance l'Offre du Siècle.

Prévoyez dès maintenant vos besoins en micro-informatique (PC, portables, serveurs, stations de travail). Renvoyez-nous, sans engagement de votre part, votre coupon de réservation avant le vendredi 4 juin 20h et bénéficiez de l'Offre du Siècle : **une solution de financement associée à un différé de paiement exceptionnel** sur tout le matériel micro-informatique IBM (**PC 300, ThinkPad, Netfinity, IntelliStation**).

N'attendez pas : plus tôt vous achèterez, plus tard vous payerez ! Pour recevoir dès aujourd'hui votre coupon de réservation et pour tout renseignement sur l'Offre du Siècle IBM, contactez-nous vite au **0 801 TEL IBM (0 801 835 426)** ou sur **www.ibm.com/espace-pme/fr**

\*Outils e-business. \*Offre d'ouverture de crédit d'IBM France Financement (IFF) avec un différé de paiement modulé en fonction du montant des matériels achetés et de la date d'installation. Modalités de l'offre disponibles au 0 801 835 426 ou sur le site [www.ibm.com/espace-pme/fr](http://www.ibm.com/espace-pme/fr). Cette offre est valable pour l'acquisition de matériel micro-informatique IBM neuf, n'est pas cumulable avec toute autre offre de financement IFF ou offre spéciale et est valable uniquement en France métropolitaine. Elle est réservée à l'activité professionnelle des entreprises, pour un montant minimum de 50 000 FFHT et sous réserve d'acceptation du dossier par IFF (Sicog Social) : 2 avenue Gambotta 92400 Courbevoie). IBM, le logo IBM et le logo "e-business" sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation. Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. ©International Business Machines 1999.

Profitez de cette offre maintenant ! Appelez-nous au

**0 801 TEL IBM**

ou contactez votre revendeur IBM

[www.ibm.com/espace-pme/fr](http://www.ibm.com/espace-pme/fr)











VALEURS FRANÇAISES

● L'action BNP s'échangeait, lundi 31 mai, en hausse de 0,99 % à 81,6 euros. Le titre Société générale gagnait 1,03 % à 176 euros et Paribas grimpa de 1,44 % à 105,5 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 174,8 euros et l'action Paribas à 112,2 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 110 euros.

● La valeur Accor gagnait 1,70 % à 239,2 euros, lundi matin. Vendredi, Vivendi a annoncé avoir conclu un accord avec le groupe de tourisme et de services Accor en vue de lui céder son pôle hôtelier, pour un montant de 3,1 milliards de francs.

● L'action CCF était très entourée lundi à l'ouverture, progressant de 0,47 % à 106 euros. Après le groupe d'électronique de défense Thomson-CSF, qui a cédé jeudi 27 mai sa participation de 1,53 % dans le capital de la banque pour un montant de 121,2 millions d'euros, le groupe néerlandais de services financiers ING aurait, selon la presse néerlandaise, porté récemment sa participation à 13,2 % et détendrait désormais 14,3 % des droits de vote.

● L'action Elf plongeait de 1,29 %, à 137 euros, lundi à l'ouverture. Les investisseurs attendent désormais la réaction du norvégien Norsk Hydro à la contre-OPA lancée par Elf, vendredi 28 mai, sur Saga Petroleum.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 31 MAI

Liquidation : 23 juin

Cours relevés à 10h 15

Table of French stock market data including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data (continued) including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data (continued) including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data (continued) including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 28 MAI

Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of new market stock data including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Advertisement for the Volkswagen Passat V6 TDI, featuring an image of the car and text describing its features and performance.

Table of second market stock data including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of second market stock data (continued) including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of second market stock data (continued) including columns for company names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 mai

Table of SICAV and FCP data including columns for fund names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for fund names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for fund names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for fund names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for fund names, previous closing prices, current prices, and percentage changes.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

CIC

CIC BANQUES

CIC PARIS

LEGAL & GENERAL BANK

CDC Asset Management

CREDIT AGRICOLE

CREDIT LYONNAIS

LA POSTE

SG ASSET MANAGEMENT

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.







# Toulouse s'adjuge une « petite » finale du championnat de France de rugby

Vainqueur de l'AS montferrandaise (15-11), le Stade toulousain a gagné le quinzième Bouclier de Brennus de son histoire. Mais, très loin du « grand spectacle » promis, la rencontre a mis en lumière tous les maux dont souffre actuellement le rugby français

Toulouse a dignement fêté son quinzième titre de champion de France de rugby (15-11), pour sa vingtième finale, disputée samedi 29 mai face à l'AS Montferrand, au Stade de France, à Saint-Denis. En re-

vanche, les amateurs de jeu n'ont pas partagé la joie des habitants de la Ville rose. Comme c'est trop souvent le cas en pareille circonstance, les deux équipes, qui avaient fourni un beau spectacle en demi-finales,

ont proposé une rencontre désespérément bloquée, un jeu figé, à mille lieues de leurs matches dits « de référence ». C'est grâce à son extrême rigueur défensive et à deux essais signés Lee Stensness (32<sup>e</sup>) et Cédric

Debrosses (52<sup>e</sup>) que le Stade toulousain s'est imposé ; tandis que les Montferrandais ne parvenaient à inscrire qu'un seul essai (Nicolas Nadau, 69<sup>e</sup>) et voyaient deux de leurs coups de pied renvoyés par les po-

teux. Dans son analyse pour *Le Monde*, Jean Trillo, ancien entraîneur du XV de France, regrette la sécheresse du spectacle, mais concède que Toulouse est bien un modèle de club moderne.

**ON CONNAÎT** la célèbre boutade de Gary Lineker. L'attaquant anglais, écoeuré par la domination incessante des footballeurs germaniques dans les années 80, avait inventé une belle définition : « *Le football est un jeu simple. Il se joue à onze contre onze, et à la fin, ce sont les Allemands qui gagnent.* » Eculée dans le monde du foot, la blague a trouvé son pendant dans le rugby français des années 90 : un jeu qui se joue à quinze contre quinze pendant quatre-vingts minutes et où, en finale du championnat de France, c'est toujours Toulouse qui gagne.

Le Stade toulousain n'est pas partageur. Samedi 29 mai, au Stade de France, les joueurs entraînés par Guy Novès ont apporté au club de la Haute-Garonne son quinzième titre de champion de France en disposant péniblement (15-11) de l'AS montferrandaise, à l'issue d'une finale étouffée par la puissance de la défense toulousaine. Ce qui devait être une fête du jeu, un « grand spectacle », promis par tous les acteurs, n'a été que l'apothéose d'une saison mal fichue, un condensé de tous les maux du rugby français, dont les moyens semblent de moins en moins à la mesure des ambitions affichées.

Les spectateurs pressentaient-ils l'étalage de ces carences ? Pour la première fois, le Stade de France n'a pas fait le plein pour une rencontre de rugby. Les demi-finales, déjà, n'avaient pas rempli les stades, à Lyon et à Montpellier.

À Paris, les deux équipes françaises les plus régulières ont proposé une rencontre désespérément bloquée, un jeu figé, à mille lieues de leurs matches dits « de référence ». « *Il y a eu beaucoup de prises de risques, donc beaucoup de fautes* », ont répété les intéressés, à court d'arguments pour

décrire la grisaille ambiante, traversée de peu d'éclaircies : pour Toulouse, deux actions – deux essais –, sur un contre de l'ouvreur néo-zélandais Lee Stensness, en première mi-temps (32<sup>e</sup>), puis sur une percée du même, suivie d'un bon décalage pour Cédric Debrosses (52<sup>e</sup>) ; pour Montferrand, beaucoup d'envie, encore plus d'approximations, une nette occupation du terrain adverse, mais, au final, un seul essai, superbe, de l'arrière Nicolas Nadau (69<sup>e</sup>), et quelques raisons de sentir le mauvais sort s'acharner, puisque une pénalité de Gérard Merceron a heurté le po-

teau, avant qu'un drop d'Eric Nicole fouette le drapeau placé au sommet des barres.

## LE RECORD ABSOLU

Cinq titres en six ans, c'est un record absolu pour Toulouse, l'envers de Montferrand, recordman, lui, des défaites en finale du championnat (six). Depuis 1994, la domination des Rouge et Noir tourne à la razzia. Et la réputation de « machine à gagner » du Stade toulousain paraît loin de se tarir. Avant la finale des seniors, les cadets et les juniors « Crabos » du club ont triomphé dans leur

catégorie. René Bouscatel, le président du Stade toulousain, peut se féliciter, certain que le bouclier de Brennus, ce curieux trophée remis aux champions de France de rugby, n'est à sa vraie place que dans l'armoire du stade des Sept-Deniers.

Pourtant, l'année dernière, à la même époque, le président toulousain avait vigoureusement dénoncé la énième nouvelle formule du championnat de France élaborée par Serge Blanco, président de la Ligue nationale de rugby. Avocat de profession, le Toulousain défendait, avec l'appui d'une poignée de présidents

de « grands » clubs, un championnat bâti à l'image de celui du football : une seule poule, et une élite restreinte. Au terme d'une interminable querelle, René Bouscatel a dû s'incliner. Aujourd'hui, il tient sa revanche.

Le Stade toulousain est le club le mieux organisé du rugby français. Son palmarès, ses structures et son soutien populaire demeurent sans égal. La boutique du club réalise les deuxièmes meilleures recettes de marchandisage sportif en France, derrière celles de l'Olympique de Marseille. Comme à Marseille, la devise du Stade toulousain est simple :

« droit au but » et gagner. Alors que les murs du vestiaire montferrandais avaient été décorés de concepts incertains – « *avancer ensemble* », « *avoir l'initiative* », « *maîtrise* », « *conservation* » –, les messages affichés dans le vestiaire de Toulouse transpiraient de concision avant la finale : « *20 h 28 : mise des crampons. 20 h 38 : pelouse Chirac. 20 h 45 : match.* » Pas besoin de faire un dessin aux Toulousains. Tous savent qu'une finale « *est faite pour être gagnée* », point.

Eric Collier

## La culture du réalisme et de l'efficacité

**TOUT** est calculé, tout est prévu pour la victoire, qui semble plus liée aux caprices d'un ballon qu'on a voulu ovale. Cette part d'incertitude confèrait au match toute la beauté d'une dramaturgie à l'issue incertaine. L'impact médiatique, les intérêts économiques sont tels que le

### ANALYSE

L'impact médiatique, les intérêts économiques des clubs sont tels que le rugby va évoluer vers le spectacle

rugby va évoluer vers le spectacle. Les Toulousains, qui venaient de gagner encore une fois le Bouclier de Brennus, ont tenu, à la fin du match, à remercier les supporters et les sponsors. L'évolution est inéluctable. Pourtant, la notion de spectacle demande à être précisée. Je me suis parfois ennuyé au cours de la première mi-temps.

Le spectacle, Montferrand l'a fait en essayant de contrôler le bloc défensif toulousain par des séquences de jeu multiples. Comme si cette équipe voulait conjurer le sort, elle s'est peu à peu lancée dans une opération de séduction par un jeu offensif délibéré. La culture est plus forte : Toulouse, au contraire, a fait preuve d'un réalisme

qui est la marque des « grosses écuries ». En confiance, sûrs de leur force, les joueurs toulousains ont tout de même eu des relâchements coupables. A la mi-temps, le « break » étant fait avec un adversaire présomptueux qui contestait leur suprématie, l'orgueil aurait pu leur faire perdre la tête, sinon le match.

En fait de spectacle, on a surtout vu le Stade toulousain dominer son adversaire sur l'impact défensif. A chaque offensive montferrandaise, une main adverse récupérait le ballon. Ces instruments de contre-attaque ramenaient les Jaune et Bleu dans leur camp, comme un boomerang qui revient à vive allure sur celui qui le lance. Pis, Lee Stensness, ouvrier peu performant durant la saison, a, en deux occasions, joué avec le plus grand réalisme, mettant chaque fois son équipe à l'abri.

La conquête était toulousaine, l'efficacité tactique aussi. Les Rouge et Noir maîtrisaient les débats grâce à leurs qualités individuelles et leur confiance collective. La réussite du club est exemplaire. Son authenticité de base a servi à construire le mode de club professionnel de l'an 2000. L'intérêt du rugby professionnel passera par la multiplication d'exemples similaires.

Jean Trillo

★ Jean Trillo, ancien international, a été entraîneur du XV de France.

### PROFIL

GUY NOVÈS

LE REBÂTISSEUR

« *Ce soir, c'est notre organisation défensive qui fait la différence.* » A l'heure des embrassades, Guy Novès ne verse pas dans le triomphalisme. Son visage reste marqué par la tension qui a régné sur la pelouse du Stade de France. A quarante-cinq ans, l'entraîneur du Stade toulousain goûte sans ostentation au 15<sup>e</sup> titre de champion de France de l'histoire de son club.

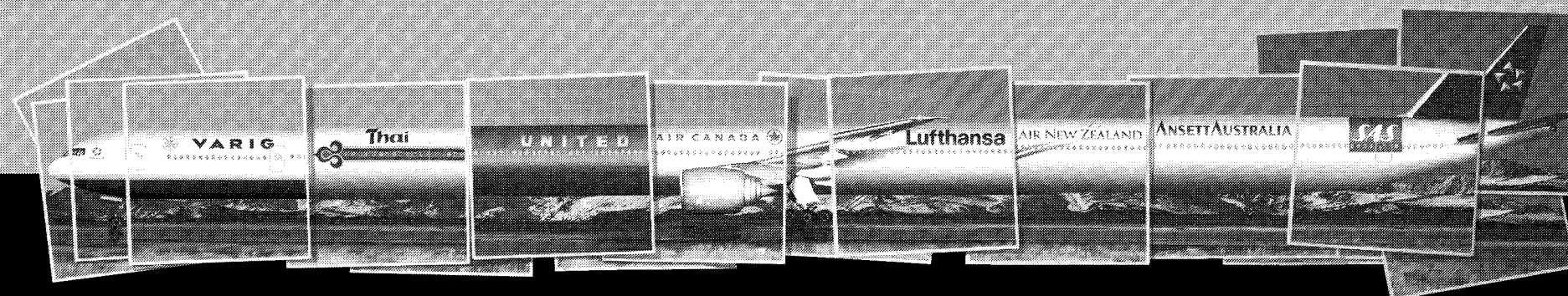
Pourtant, à lui seul, Guy Novès en compte huit à son palmarès. Deux en tant que joueur, au temps où il occupait le poste d'ailier gauche sur la ligne d'attaque des Rouge et Noir (1985, 1986), six comme entraîneur. Sans compter deux victoires en Coupe de France (1995, 1998), un titre de champion d'Europe (1996) et un autre de champion de France avec les juniors du Stade toulousain, en 1998, quand il fit ses armes sur le banc de touche.

Ce professeur d'EPS du collège de Pibrac, localité située à l'ouest de Toulouse, a pris les rênes de l'équipe première du Stade toulousain à l'issue de la saison 1993. Le club vivait une de ces crises qui rythment son évolution. Sportivement en déclin, financièrement ébranlé, le club s'affranchissait alors dans la douleur de la période du duo Skrela-Villepreux. De 1990 à 1993, Guy Novès, en délicatesse avec les deux hommes, avait préféré l'exil à Blagnac, un club de la banlieue toulousaine.

Rentré au bercail au moment où Jean-René Bouscatel se hissa à la présidence du club toulousain, Guy Novès s'est lancé dans une entreprise de reconstruction. « *Nous avions fixé comme objectif un titre dans les trois ans. On a fait mieux. On est devenu champion dès la première année.* » Au soir de son douzième titre, toutes compétitions confondues, Guy Novès n'est pas blasé. « *C'est reparti pour une saison, avec beaucoup de travail* », soupire-t-il, ravi au fond.

Yves Bordenave

PLUS DE 720 DESTINATIONS.  
AVEZ-VOUS ASSEZ DE PLACE  
SUR VOTRE PASSEPORT ?



STAR ALLIANCE  
Le monde à son réseau aérien.



## Chaud, orageux à l'Ouest

**MARDI**, le temps va rester chaud et lourd. Les orages isolés éclateront sur la moitié est, où l'influence de la cellule anticyclonique sur l'Europe centrale se fait sentir. Sur l'Ouest, et notamment près de la façade atlantique, la dépression du Portugal va remonter vers la Bretagne et le corps pluvio-orageux associé va traverser le pays entre mardi et mercredi.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Après une matinée ensoleillée, le ciel s'assombrira par la façade atlantique. Les ondées orageuses se multiplieront l'après-midi de la Bretagne au val de Loire. Il fera 20 degrés dans le Finistère, 26 ailleurs.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le soleil n'est pas contesté dans les Flandres, avec une chaleur modérée, 20 à 25 degrés. Plus au sud, la chaleur est plus forte, 27 à 30, et des orages éclatent ponctuellement.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Com-**

**te.** - Après dissipation des brumes, le soleil domine et fait grimper le mercure jusqu'à 30 degrés en Alsace. Des orages sporadiques marqueront l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - En matinée, de belles éclaircies n'empêchent les ondées. La dégradation se précise l'après-midi de l'Aquitaine aux Charentes avec des pluies orageuses. Il fera de 25 à 30 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - En Rhône-Alpes et dans le sud de l'Auvergne, le soleil domine, même si un orage n'est pas exclu sur le massif alpin. Il fera jusqu'à 33 degrés. Du Bourbonnais au Limousin, des orages éclateront l'après-midi et les températures ne dépasseront pas 30 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Quelques nuages d'altitude ne contrarieront pas le soleil et la chaleur atteindra 33 degrés dans les terres, 24 à 27 en bord de mer.



**PRÉVISIONS POUR LE 01 JUIN 1999**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		NANCY		14/27 P		PAPEETE		24/29 S		KIEV		13/19 S		VENISE		21/27 S		LE CAIRE		18/30 S	
AJACCIO	18/29 S	NANTES	15/25 P	PARIS	14/27 P	POINTE-A-PIT.	24/32 S	LISBONNE	15/21 S	LIVERPOOL	12/21 S	VENNIE	17/23 P	MARRAKECH	17/28 S	NAIROBI	15/23 N	BOMBAY	29/38 S	DELHI	25/33 C
BIARRITZ	16/27 P	NICE	18/26 S	PAU	17/30 P	ST-DENIS-RE.	20/26 S	LONDRES	13/23 S	LUXEMBOURG	12/25 S	AMÉRIQUES	14/28 C	PRETORIA	8/24 S	CHICAGO	18/26 C	DUBAI	29/40 S	HANOI	25/30 P
BORDEAUX	18/27 P	PARIS	14/27 P	PERPIGNAN	14/25 S	ATHÈNES	10/19 S	BRUXELLES	12/23 S	MILAN	21/32 S	BRASILIA	14/28 C	RABAT	14/23 S	LIMA	12/19 S	DUBAI	29/40 S	HONGKONG	25/29 S
BOURGES	14/28 P	PAU	17/30 P	RENNES	16/25 P	MADRID	21/30 S	BERNE	14/28 S	MOSCOW	7/16 C	BUENOS AIR.	4/13 N	TUNIS	29/38 S	MUNICH	15/22 P	DUBAI	29/40 S	JERUSALEM	18/29 S
BREST	12/20 P	PERPIGNAN	14/25 S	ST-ETIENNE	17/32 P	PARIS	14/27 P	BRUXELLES	12/23 S	MUNICH	15/22 P	LOS ANGELES	13/18 N	ASIE-Océanie	18/26 C	BANGKOK	25/33 C	DUBAI	29/40 S	NEW DEHLI	27/33 N
CAEN	14/22 P	RENNES	16/25 P	STRASBOURG	15/27 P	BERLIN	12/23 S	MUNICH	15/22 P	OSLO	5/18 C	MEXICO	13/26 S	BANGKOK	25/33 C	BOMBAÏ	29/38 S	DUBAI	29/40 S	PEKIN	18/28 S
CHERBOURG	12/21 P	ST-ETIENNE	17/32 P	TOULOUSE	17/27 P	BERLIN	12/23 S	OSLO	5/18 C	PALMA DE M.	21/32 N	NEW YORK	18/27 P	HANOI	25/30 P	DIJAKARTA	26/31 S	DUBAI	29/40 S	SEUL	17/24 C
CLERMONT-F.	17/32 P	STRASBOURG	15/27 P	TOURS	15/26 P	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	PRAGUE	12/22 N	SAN FRANCISCO	8/12 C	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	SINGAPOUR	27/30 P
DIJON	14/27 P	TOULOUSE	17/27 P	TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	BUDAPEST	17/23 P	SANTIAGO CHI.	7/20 S	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	SYDNEY	12/18 S
GRENOBLE	16/34 S	TOURS	15/26 P	TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	COLOGNE	9/16 S	TORONTO	16/20 P	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S
LILLE	11/25 S	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	COPENHAGUE	11/16 C	WASHINGTON	21/32 C	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S
LIMOGES	17/27 P	CAYENNE	23/28 P	TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	DUBLIN	11/16 C	ST-PETERSB.	7/15 N	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S
LYON	18/33 S	FORT-DE-FR.	24/30 P	TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	FRANCFORT	12/26 S	ST-PETERSB.	7/15 N	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S
MARSEILLE	19/31 S	NOUMEA	20/24 N	TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	GENEVE	17/27 S	ST-PETERSB.	7/15 N	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S
				TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	HELSINKI	4/17 C	TENERIFIE	10/19 N	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S
				TOURNAI	14/25 S	BRUXELLES	12/23 S	OSLO	5/18 C	ISTANBUL	18/28 S	VARSOVIE	10/22 S	SIEM-REAP	27/32 S	DUBAI	29/40 S	DUBAI	29/40 S	TOKYO	17/25 S

ASTRONOMIE

## Ciel de juin

« JE SORS/ Il y a des milliers de pierres dans le ciel/ j'entends/ De toute part le bruit de la nuit en crue. » Comme le traduit si bien Yves Bonnefoy, dans son poème *Le Haut du monde* (extrait du recueil *Ce qui fut sans lumière*, éd. Mercure de France), l'astronome, tant professionnel qu'amateur, le curieux ou le moindres vagabond céleste ne peut qu'être submergé par un sentiment profond, mystérieux, au spectacle des lampions stellaires peuplant le noir de la nuit. Tous ces soleils, tous ces mondes possibles...

Sans doute l'impression de multiplicité et d'infini fait-elle involontairement exagérer le poète lors

qu'il évoque des « milliers » d'étoiles. On considère que, en moyenne, l'œil humain ne voit que jusqu'à la magnitude 6,5 (*Le Monde* du 12 septembre 1998), ce qui restreint le nombre d'étoiles perceptibles à 7 700. Encore s'agit-il des astres visibles depuis les deux hémisphères. Les Français doivent donc commencer par diviser ce chiffre par deux. De ce résultat, il faut aussi ôter toutes les étoiles dont la lumière est trop faible pour traverser l'atmosphère jusqu'à la faible basse altitude à laquelle vivent la majorité de nos concitoyens ainsi que les « écrans » artificiels créés par la pollution, qui absorbent les photons fatigués ayant péniblement traversés les immenses interstellaire. Les 1 800 rescapées ne sont pas pour autant visibles à tout moment : leur observation se répartit sur une année entière. Résultat de toutes ces soustractions : on peut, dans le meilleur des cas, contempler un millier d'étoiles.

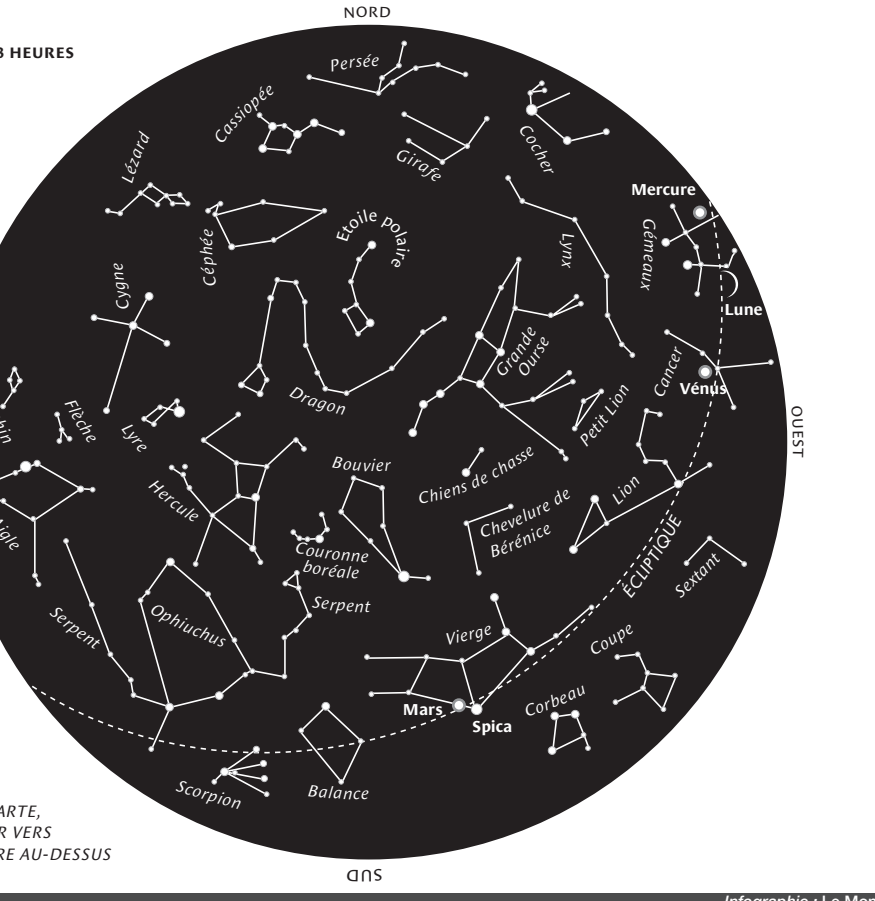
En plus de celles-ci, toutes les planètes visibles à l'œil nu se donnent rendez-vous en juin. Mercure s'abonne au ciel du crépuscule et se rapproche de la Lune le 15. Vénus en fait autant à l'aube du

17. Mars suit dans la soirée du 22, accompagné en cela de l'étoile Spica de la constellation de la Vierge. Quant aux deux planètes géantes, elles prennent rendez-vous avec notre satellite en début de mois : **Jupiter** aux toutes premières heures du 10 juin et **Saturne** vers 4 heures du matin le lendemain.

Par ailleurs, l'impitoyable précision des astronomes nous signale que, le 21 juin, à 19 heures, 50 minutes et 11 secondes (en temps universel ; il faut ajouter deux heures pour la France), le Soleil atteint son point le plus au nord par rapport à l'équateur céleste. C'est le solstice d'été, qui marque le début de la saison du même nom. Désormais, les jours raccourcissent.

**Pierre Barthélémy**  
 ★ A un peu plus de deux mois de l'éclipse totale du 11 août, mais aussi à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du premier pas de l'homme sur notre satellite naturel, Flammarion vient d'éditionner deux ouvrages collectifs consacrés au Soleil et à la Lune : *L'ABCdaire du Soleil* et *L'ABCdaire de la Lune*. Chaque livre compte 120 pages et coûte 63 francs (9,60 €).

### Abondance de planètes par nuits courtes



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99128  
 ♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

**HORIZONTALLEMENT**  
 I. Pas plus hier qu'aujourd'hui, on ne s'est soucie de lui. - II. Grasse et sans grâce. Renforcé l'affirmation. - III. Cercle religieux. Croisé dans la bagarre. - IV. A le poil doux. Un bien pour un autre. - V. Pour un départ en fanfare. Nobel italien. Engrais écologique. - VI. Dans le pot. Creux entre bossages. - VII. Attaqué par le froid. Papa d'Agamemnon et de Ménélas. - VIII. Éliminé. - IX. Organisée chez les Romains, elle ne l'est plus

**VERTICALEMENT**  
 aujourd'hui. - X. Période migratoire. Doit être éliminée. Forme d'avoir. - XI. Ferment les plaies. Problème de fonds.  
 1. Jugées sans appel. - 2. Démonstrations et autres beautés aux yeux globuleux. Personnel. - 3. Poète et gymnaste suédois. Canot rapide. - 4. Automatiquement quand on a des vertiges. - 5. Tout seul, il ne fera pas tourner la machine humaine. Propos

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 123  
**Solution du problème n° 122 paru dans Le Monde du 25 mai.**  
 Si toutes les familles appartenait à la catégorie 3 (possédant trois vélos), on compterait 6 000 vélos. Il en manque 505, c'est l'excédent des familles de la catégorie 2 sur celles de la catégorie 4.  
 Les possibilités sont donc :  
 Catégorie 2 : 505 506 507 508...  
 Catégorie 3 : 1 495 1 493 1 491 1 489...  
 Catégorie 4 : 0 1 2 3...  
 La différence entre les familles de la catégorie 3 et celles de chacune des autres catégories diminue de 3 chaque fois qu'on progresse vers la droite dans le tableau ci-dessus. Cette différence ne peut devenir nulle que si c'était un multiple de 3. 1 495 - 505 = 990 l'est.  
 D'où le résultat :  
**330 familles à 4 vélos, 835 familles à 3 vélos et 835 familles à 2 vélos.**  
**Les jeux du « Monde »**  
 Cinq fois par semaine Le Monde publie, en plus des mots croisés, un jeu.  
 Le lundi (journal daté mardi), un problème mathématique.  
 Le mardi (journal daté mercredi), une grille de Scrabble.  
 Le mercredi (journal daté jeudi), une chronique de bridge.  
 Le jeudi (journal daté vendredi), une question sur l'art.  
 Le samedi (journal daté dimanche-lundi), les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037  
 Imprimerie du Monde  
 12, rue M. Gunsbourg  
 94852 Ivry cedex

Le Monde  
 Président-directeur général : Dominique Alduy  
 Directeur général : Stéphane Corne  
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
 75226 PARIS CEDEX 05  
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

## Recensement sur l'archipel

**Confort de la mesure DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE**  
**LEGRAND Tailleur**  
 Depuis 1894  
 Très grand choix de tissus et de prix  
 27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
 Tél : 01.47.42.70.61

**ASTRONOMIE**  
**CIEL DU 15 JUIN À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)**  
 POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.  
 Infographie : Le Monde

## CULTURE

LE MONDE / MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 1999

**EXPOSITION** Le Musée Cantini de Marseille propose jusqu'au 1<sup>er</sup> août la première grande rétrospective consacrée en France à Oskar Schlemmer. ● DIRECTEUR de l'atelier de

peinture murale et de celui de la sculpture sur bois et sur pierre au Bauhaus. Schlemmer mit au point un code de figuration géométrisée et des principes universels appliqués en

tout domaine : peinture, sculpture, architecture, arts décoratifs. ● L'EXPOSITION, qui associe œuvres sur toile et papier, sculptures, archives, reconstitutions de décors et de cos-

tumes, est à l'image de l'artiste, didactique, détaillée, claire. Elle est aussi la chronique de la défaite d'une esthétique vaincue par les faits : à partir de 1933, Schlemmer est

contraint à l'exil intérieur et tenu pour un artiste « dégénéré ». ● CHOIRÉGRAPHE, Schlemmer chercha à s'opposer à la fois à l'expressionnisme allemand et au ballet classique.

## Oskar Schlemmer, du rêve de l'homme nouveau au désastre de l'homme réel

Marseille consacre à l'artiste du Bauhaus sa première grande rétrospective en France. Tous les aspects de l'œuvre y sont étudiés, de la peinture à la chorégraphie, afin de rendre manifeste la cohérence d'un idéalisme moderne qui place sa confiance dans l'algèbre et la géométrie

**OSKAR SCHLEMMER.** Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006 Marseille. Tél. : 04-91-54-77-75. Du mardi au dimanche de 11 heures à 17 heures, jusqu'à 18 heures à partir du 1<sup>er</sup> juin. Jusqu'au 1<sup>er</sup> août. Les 5 et 6 juillet, un colloque Schlemmer, des chorégraphies de Daniel Dobbel et Luc Petton et une nuit du cinéma et de la danse allemande sont organisés dans la cour du Centre de la Vieille Charité. Rés. : 04-91-99-00-20.

### MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Oskar Schlemmer était un artiste très logique et très sérieux. Il fut, au Bauhaus, un enseignant très logique, soucieux de pédagogie et de clarté, amateur de schémas et de travaux pratiques. Il fut, au Bauhaus encore, le très sérieux ordonnateur des fêtes et des ballets qui s'y donnaient sous le signe de la modernité, les préparant en d'innombrables croquis, les organisant en impeccables mises en scène. Dans son atelier, il fut un artiste non moins déterminé, non moins précis, appliquant calmement une méthode, respectant les règles de construction qu'il s'était données.



Formen, danses du Bauhaus, danse des formes, 1926. Bühnen Archiv Oskar Schlemmer Collection.

### LE « MAÎTRE DES FORMES »

L'exposition qui lui est consacrée au Musée Cantini est à son image, didactique, détaillée, claire. C'est aussi la première qui lui soit consacrée en France, alors que l'importance historique de Schlemmer est indubitable. Le Musée Cantini a été vidé de ses collections afin de libérer deux étages. Des mécènes – Eurocopter, la Banque de Neufilze, Schlumberger, Mallet – ont contribué au financement. La plupart des musées ont joué le jeu, particulièrement la Stätsgalerie de Stuttgart et la plupart des fonds publics et privés allemands. Aux œuvres sur toile et papier s'ajoutent sculptures, archives, reconstitutions de décors et de costumes. Hors l'illustre *Escalier du Bauhaus* que le Museum of Modern Art de New York a refusé de prêter, il ne manque rien d'essentiel.

L'œuvre se présente comme un système qui s'appliquerait à tous les arts, d'autant plus universel que son inventeur en exclut toute considération subjective et autobiographique. Plus que d'un art de Schlemmer, il s'agit de l'art selon Schlemmer. De lui, il n'apprend presque rien. Né en 1888, il a étu-

dié les arts appliqués et les beaux-arts à Stuttgart, sa ville natale. Volontaire, il a combattu de 1914 à 1916 et a été blessé deux fois, mais, à la différence de Beckmann, de Dix ou de Pechstein, il ne montre pas sa guerre dans ses dessins. Après la défaite, il n'est pas plus de ceux – Dix, Ernst, Arp – que l'horreur révolte. Alors qu'ils protestent et provoquent, Schlemmer rejoint le corps professoral du Bauhaus, école des arts modernes créée à Weimar. Collègue de Klee, Feininger et Gropius, il dirige l'atelier de peinture murale et celui de la sculpture sur bois et sur pierre. Il y est connu comme le « maître des formes ». Formule juste : Schlemmer veut un langage simple et des règles.

Avant 1914 et après sa démobilisation, il assimile cubisme et futurisme : angles, brisures, chromatisme étouffé. Rien d'exceptionnel là-dedans, le cubisme étant alors l'esthétique de référence. A partir de ces données, Schlemmer détermine son vocabulaire. Le cercle et l'angle droit en sont les rudiments. Un cercle et la moitié d'un carré font une tête de profil. Deux demi-

cercles bout à bout font un S, pour une chevelure féminine. Un ovale indique un œil. Un quart de rond indique une épaule. Une suite d'angles droits indique une architecture. Et ainsi de suite. Alors que Klee et Kandinsky varient les expériences, Schlemmer met au point un code de figuration géométrisée. Ces principes se veulent, naturellement, universels. Schlemmer les applique en tout domaine,

peinture, sculpture, architecture, arts décoratifs – ces derniers dominés par l'idée d'une production industrielle. Dès 1919, dans son journal, il écrit à propos de ses œuvres récentes : « Ce sont des tableaux qui dépassent le cadre pour entrer en correspondance avec le mur et s'intégrer dans une surface plus grande, un espace plus grand, devenir partie d'une architecture qu'on aurait conçue, appelée de ses vœux ; et

ainsi serait comprimé en eux ce qui est la forme et ce qui est la loi de ce qui les entoure. Dans ce sens donc, des tables de la loi. » Et, en 1925 : « Ces arts – architecture, sculpture, peinture – sont immobiles ; ils sont mouvement pétrifié dans l'instant. Leur essence est l'immuabilité d'une situation non pas accidentelle mais typifiée, la stabilité des forces en équilibre. Ce qui, surtout à l'époque du mouvement, pourrait apparaître comme un manque, est la plus grande qualité de ces arts. »

Le modèle des sciences exactes soutient ainsi une esthétique systématique, version idéaliste du modernisme. Schlemmer, du moins dans les premières années du Bauhaus, croit à la formation d'un art nouveau pour une civilisation nouvelle, aussi rationnelle que les schémas qu'il compose pour ses élèves et où il range en bon ordre l'Homme, la Nature, la Forme, l'Espace et l'Art.

Dans les spectacles qu'il conçoit, *Ballet triadique*, *Danses*, pour l'inauguration du Bauhaus de Dessau en 1926, décors pour *La Main heureuse*, de Schönberg en 1930, la couleur s'inscrit dans des cercles et

### Une lettre à Goebbels

Le 25 avril 1933, Oskar Schlemmer écrit à Joseph Goebbels, ministre de la propagande et président de la chambre culturelle du Reich :

« Profondément ébranlé par les nouvelles qui m'arrivent de différentes villes du Reich telles que Dessau, Mannheim, Dresde où le fonds de tableaux modernes des musées a été rassemblé dans des cabinets d'horreur de l'art où ils sont accompagnés de l'indication des sommes dépensées pour les acheter, livrés aux quolibets et à l'indignation du public, je me permets de m'adresser à vous avec la demande expresse de mettre un terme à ces exactions (...) Aujourd'hui, on diffame les œuvres des modernes, morts et vivants ! On les qualifie de dégénérées, anti-allemandes, indignes et anti-naturelles. On voit des sujets politiques là où pour la plupart d'entre elles il n'y en a jamais eu. Les artistes sont par essence apolitiques et doivent l'être, car leur royaume est d'un autre monde. Ils ont toujours en tête l'humanité ; la totalité avec laquelle ils doivent être liés. » Le 30 avril, Schlemmer est renvoyé de sa chaire professorale.

## Les emballages du corps

**LES RECHERCHES** d'Oskar Schlemmer, chorégraphe, posent d'emblée la question radicale d'une danse qui s'opposerait tout à la fois au « *caca héroïque* » de l'expressionnisme allemand et à la « *douceuse coquette* » du ballet classique. Question qu'il partage avec tous les artistes qui se sont occupés des arts de la scène au Bauhaus. Notamment avec Laszlo Moholy-Nagy dont l'influence fut déterminante pour sortir le mouvement de l'expressionnisme romantique et le conduire vers le constructivisme. Comme si soudain certains acteurs du Bauhaus avait la prémonition des dangers de récupération de la danse expressionniste par les nazis. Opération de captation et de détournement qui aura effectivement lieu : les deux chorégraphes Rudolf von Laban et Mary Wigman, déjà fort connus au début des années 20, acceptèrent de mettre en forme les défilés des Jeux olympiques de 1936...

Figuration lyrique contre abstraction constructiviste ? Oskar Schlemmer, reprenant la Bauhaus-bühne en 1923, tout d'abord à Weimar, puis à Dessau (de 1926 à 1929), est un partisan convaincu d'un art où « un homme en mouvement recrée l'espace à tout moment ». Dans

son légendaire *Ballet triadique* (1923), il annonce la couleur, cherchant pour la danse des aventures inédites avec les technologies nouvelles, les matériaux et les matières. Le corps du danseur devient une mécanique à exploiter dans ses moindres rouages. Mécanique, exploratrice de l'espace, objet de métamorphose, support et créateur d'illusions en trompe-l'œil.

### PLAISIR ENFANTIN

Manifeste pour un art qui s'adresserait à tous ? Assister à des reconstitutions des danses d'Oskar Schlemmer provoque un choc esthétique en même temps qu'un plaisir enfantin. On se rappelle au Centre Georges-Pompidou du *Ballet mécanique* recrée par le Theater Klänge en 1985. Cette arrivée en scène de formes vertes, jaunes, bleu vif, rouges, orange, articulées, désarticulées, à la fois animales, humaines, stimulant fortement l'imagination. On voit des bras qui dépassent, des jambes, des pieds. Une géométrie dans l'espace en perpétuel mouvement. Qui va au-delà des mouvements naturels permis aux humains. L'homme et son clone robotique. L'homme plus grand que l'homme ? Abstraction d'une danse accentuée par le port de masques, de maquillages

blancs. Construction et dépersonnalisation. On aime cette idée de cacher l'homme à un moment où il va en effet être en danger. On aime aussi cette idée qu'au moment où la danse moderne s'invente et libère le corps, allant jusqu'à le dénuder, le Bauhaus faire remballer, l'emballer dans des costumes qui sont autant de contraintes, allant jusqu'à rigidifier les articulations. Corps contraint, emprisonné, emboîté pour mieux faire surgir une danse nouvelle, portée par « une innocence neuve ». Danse de chrysalide, très proche des théories qu'élaborait au XIX<sup>e</sup> siècle Heinrich von Kleist dans son saisisant opuscule *Les Marionnettes*.

Extraordinaire *Formentanz* où l'objet est ce qui détermine le mouvement : bâton très long qui nécessite d'être porté par trois danseurs. Géométrie noire et blanche des costumes. Idée de vitesse explorée dans *Raumtanz*. Idée du poids rendue dans *Metalltanz*. Lumières et projections sont utilisées dans la continuation des œuvres dans/lumière de l'Américaine Loie Fuller : florescences de la *Danse des bâtons* (Stäbetanz), ou des *cerceaux* (Reifentanz). Les accessoires ouvrent l'espace, aiguissent les émotions. Tous les enfants du monde voudraient participer à la

*Danse des cubes* (Baukastenspiel), ce Lego grandeur nature. Gerhard Bohner, chorégraphe, s'est lui aussi appliqué avec passion à reconstituer l'œuvre d'Oskar Schlemmer, à partir de 1975, à la demande de la Kunste Akademie de Berlin : « Nous venons de cette histoire que nous avons violemment repoussée. Je suis revenu à cette origine-là de la danse moderne. Ces œuvres sont des monuments à part qui ne nous renvoient pas seulement au passé, mais à la modernité, à aujourd'hui. »

### DE CUNNINGHAM À DECOUFLÉ

Sous la pression des nazis en Thuringe, le Bauhaus ferme à Dessau et part s'installer à Berlin. Après la prise du pouvoir par Hitler, Schlemmer est renvoyé. Tragédie de voir ces artistes croire jusqu'au bout qu'ils peuvent argumenter avec un pouvoir nazi qui depuis longtemps les a

condamnés à se taire. A disparaître. Schlemmer pourtant ne quitte pas l'Allemagne. En 1940, on le trouve travaillant dans une usine de peinture de Wuppertal (cette même année, dans cette même Ruhr, Pina Bausch naît à Solingen). A l'inverse, Josef Albers, Laszlo Moholy-Nagy, s'exilent aux Etats-Unis. On sait l'influence d'Albers sur les artistes qui se rassemblaient l'été à Black Mountain (en Caroline du Nord) : la danse abstraite d'un Cunningham sera ainsi indirectement nourrie des recherches du Bauhaus. Tout comme la danse d'Alwin Nikolais, maître des accessoires et des lumières. Qui lui-même forma Philippe Decouflé. Ce dernier, joyeux bricoleur de formes réelles et virtuelles, n'a jamais caché sa dette artistique, spirituelle, envers le Bauhaus.

Dominique Frétard

Philippe Dagen

DU JEU. 3 AU SAM. 5 JUIN 20H30

**GEORGES APPAIX**

L est là création pour 8 danseurs

LOCATION 01 42 74 22 77 • 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4

# Polémiques autour de la restauration de « La Cène » de Léonard de Vinci

Avec pour toile de fond, la bataille que se livrent, notamment, les écoles de restauration italienne et anglo-saxonne

« MIRACLE À MILAN », « La Cène retrouvée » : les gros titres de la presse italienne évoquaient tous, le 26 mai, la restauration de la célèbre peinture de Léonard de Vinci, qui vient de s'achever après vingt ans d'efforts et de polémiques. Pour accéder à l'« événement mondial » dont parle Giovanna Melandri, la ministre des biens culturels, venue pour l'occasion à Milan, il faut passer à travers plusieurs sas hermétiques qui verrouillent la salle du réfectoire du couvent de Santa-Maria-delle-Grazie. La Cène est là, illuminée dans la pénombre.

La première chose qui frappe, c'est la composition de l'œuvre, sa formidable scénographie, l'utilisation d'une perspective accélérée pour compléter et prolonger l'architecture de la salle. En revanche, les couleurs sont pâles, comme usées, rehaussées par une sorte de pointillisme. Les contours des personnages, le Christ et ses disciples, sont adoucis par une sorte de halo. De loin, on songe à la palette d'un Seurat matinée de celle du Balthus vieillissant.

En s'approchant, on s'aperçoit que des fragments d'une couleur plus vive se détachent sur un fond de la même teinte, mais descendu. Ce qui est très visible, par exemple, sur la tunique rouge du Christ et sur son manteau bleu. A certains endroits – le manteau vert de Jacques le Majeur, le visage de Simon réduit à un profil – aucun de ces pigments ne subsiste. C'est pourtant tout ce qui reste de la main de Léonard, soit 10 % à 15 % de l'œuvre qui se sont

évanouis ou ont disparu sous les multiples repeints. Et c'est pour sauver ces vestiges originaux que la restauration a été entreprise.

« Pour conserver et retrouver la peinture noyée sous des matériaux divers (colles, œufs, résines) destinés à empêcher les pigments de se détacher, explique Giuseppe Basile, directeur de l'Institut central de restauration, à Rome, qui supervise ce type d'entreprise dans toute la péninsule. Tout cela avait fini par former une croûte très lourde, qui risquait, en tombant, d'anéantir l'œuvre de Léonard. La nécessité d'enlever ces produits a conduit à ôter une partie des repeints qui s'étaient accumulés au cours des siècles, jusqu'à masquer la peinture originale. »

Cette explication ne satisfait pas Jacques Franck, spécialiste français de Léonard de Vinci, consultant permanent au Centre Armand-Hammer pour les études léonardiennes de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) : « On a retrouvé des fragments très affaiblis de la peinture originale, mais on a fait disparaître une grande partie des repeints historiques qui donnaient à l'œuvre sa cohérence visuelle. »

Giuseppe Basile rétorque que 40 % des repeints n'ont pas été touchés – notamment ceux du plafond et des tentures : « On finissait par admirer un fétiche qui n'avait plus grand-chose à voir avec Léonard. Ce qu'on a aujourd'hui sous les yeux est plus proche de l'œuvre originale. Nous avons seulement passé un enduit aquarellé sur les parties où les pig-

ments avaient entièrement disparu pour avoir une vision globale et cohérente de La Cène. »

A-t-on gagné au change en substituant des repeints du XX<sup>e</sup> siècle à ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle, demande Jacques Franck ? « Quand j'ai vu le visage du Christ en cours de restauration, en 1995, indique ce dernier, il n'en restait que la chevelure et la barbe. Tout le reste avait disparu. Il a dû être entièrement recomposé, en réalité, nous avons là une réinterprétation moderne, vaguement impressionniste, de ce qu'aurait pu être l'œuvre. La Cène était certes dotée de prothèses esthétiques, mais ces prothèses permettaient à l'image de fonctionner et d'être fidèle à ce que Léonard voulait. Nous n'en avons plus que les reliques sous-jacentes, dénaturées par la retouche des restaurateurs. » Cette sévérité est partagée par nombre de critiques, notamment anglo-saxons. Martin Kemp, professeur à l'université d'Oxford, spécialiste de la Renaissance italienne, parle d'une œuvre « à peu près complètement ruinée ».

#### « LA SCIENCE PATRONNE »

Autre spécialiste de la Renaissance italienne, l'Américain James Beck, professeur à Columbia University et président d'ArtWatch International, indique que le travail opéré à Milan « n'a rien à voir avec une restauration, mais relève de la reconstruction ou plutôt de la réinterprétation ». Fallait-il laisser les seules traces authentiques du pinceau de Léonard comme des îlots de couleurs perdus sur un



MINISTERO PER I BENI E ATTIVITA CULTURALI

« La Cène » lors de sa restauration. « Sommes-nous prêts à approcher l'œuvre de Léonard comme des archéologues ? »

grand mur blanc ? Mais « sommes nous prêts à approcher l'œuvre de Léonard comme des archéologues ? » demande Carlo Pedretti, grand maître des études léonardiennes. Ne rien toucher, alors ? « Impossible », rétorque Giuseppe Basile.

En réalité, derrière La Cène se livrent deux batailles. La première oppose, en matière de restauration, les écoles du Sud, dont les Italiens sont les têtes de file, et celles du Nord, sous la bannière des Anglo-Saxons.

« Nous préférons mettre l'accent sur l'unité potentielle de l'œuvre, affirme Giuseppe Basile. Les Anglais et les Américains insistent sur son unité physique. » Le deuxième combat est plus radical. Ce sont les principes mêmes de la restauration qui sont ici en cause. Au nom de l'art. L'Association pour le respect de l'intégrité du patrimoine artistique (Aripa) estime dans sa Chronique d'un saccage, la restauration en question (éd. Ivrea, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris) que « ces vastes campagnes de nettoyage, cet oubli voulu de la déontologie prudente, sont les symptômes d'un désir plus ou moins avoué de mettre les œuvres au service de l'histoire, de les transformer en documents (...) irréfutables, entièrement d'époque ». C'est le triomphe des conservateurs et des historiens d'art : « Mus par des préoccupations d'ordre purement techniques [ils] en viennent à négliger, si ce n'est même à nier, tout ce qui relève du génie de l'artiste et de l'instance spirituelle de l'œuvre. » Bref, « de servante qu'elle était, la science s'est faite patronne ».

Emmanuel de Roux

Harry Bellet

## Des techniques mal maîtrisées et trois siècles de retouches

C'EST LE DUC DE MILAN, Ludovic Sforza, dit le More, qui commande à Léonard de Vinci, en 1493, une œuvre pour décorer le réfectoire du couvent des dominicains de Santa-Maria-delle-Grazie. Le thème retenu pour un tel endroit – le dernier repas du Christ entouré des douze apôtres – est classique. Léonard choisit de représenter le moment crucial où Jésus dit à ses disciples : « L'un de vous me trahira. » L'artiste a quarante et un ans. Il lui faudra quatre années, de 1494 à 1498, pour mener à bien son projet. La peinture est achevée le 9 février 1498. Cette énorme composition (8,80 m x 4,60 m), qui occupe tout un pan de mur, aura un énorme retentissement et assurera une grande part de la renommée de son auteur. Elle sera d'ailleurs copiée à plusieurs reprises.

Léonard utilise ici la technique de la peinture murale plutôt que celle de la fresque qui se travaille rapidement sur un enduit de mortier frais – avant qu'il ne sèche.

Le peintre préfère accumuler lentement ses couches picturales sur un fond composé d'un enduit à base de chaux, sur lequel a été déposé

du blanc de plomb. Il utilise des pigments fragiles, comme la laque, et, comme liant, de l'huile de lin et des œufs. « Une sorte de mayonnaise grâce à laquelle il pouvait obtenir des effets de luminosité exceptionnels, mais qui s'est révélée des plus fragiles », indique Giuseppe Basile, directeur de l'Institut central de restauration, à Rome. De plus, l'humidité du local, la composition de l'enduit amènent les différentes couches à ne pas adhérer les unes aux autres. Très vite, des soulèvements de la couche picturale se produisent, la peinture s'écaille.

#### TOUS LES CINQUANTE ANS

D'après des témoignages concordants, des interventions auraient eu lieu dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Elles sont attestées à partir de 1726. Elles se succèdent alors tous les cinquante ans. C'est dire que l'on connaît parfaitement l'état de La Cène – et sa dégradation progressive – depuis trois siècles. On possède, en outre, deux bonnes copies effectuées par l'atelier de Léonard, quelques dizaines d'années après l'achèvement de l'œuvre. L'une se trouve à l'abbaye de Tongerlo,

en Belgique, et l'autre à Oxford, en Grande-Bretagne.

Pendant la dernière guerre mondiale, le réfectoire est sérieusement endommagé par des bombardements, qui épargnent la peinture de Léonard mais l'exposent pendant un certain temps aux intempéries. Une indispensable restauration est menée, de 1951 à 1953, par Mauro Pellicoli. Ce dernier déclare qu'il ne faut plus toucher à l'œuvre, devenue trop fragile.

En 1978, la surintendance des Biens culturels de Milan décide pourtant de reprendre les interventions sous la direction de Pinin Brambilla Barillon. Le coût de l'opération, en partie financée par Olivetti, est de 4,4 milliards de lires (environ 15 millions de francs).

Elle vise non seulement la peinture mais aussi le bâtiment où La Cène est conservée. Les effets de l'humidité et de la pollution devraient ainsi être supprimés. « En intervenant sur le milieu ambiant, on espère que cette restauration sera la dernière », note Giuseppe Basile.

E. de R.

## A Martigues, la mémoire contre le fascisme

#### MARTIGUES

de notre correspondant régional Deuxième du nom, après celui de Gardanne, le Salon du livre antifasciste de Martigues, qui s'est tenu du 26 au 30 mai, aura finalement été un succès malgré la guerre au Kosovo et l'éclatement du Front national, deux événements dont les militants d'Ensemble Citoyens, organisateurs de la manifestation, craignaient que, chacun à leur manière, ils ne soient démobilisateurs. Si le premier Salon avait été organisé avec des manières de commando, celui-ci était le résultat d'un travail mieux ancré dans le tissu local, et c'est ce qui l'a sauvé. Les débats, nombreux et suivis avec une attention patiente, furent moins électriques que ceux de Gardanne,

mais aussi moins convenus. On entendit ainsi Pierre Fabre, capoulié (chef) des félibriges, « 13<sup>e</sup> successeur de Frédéric Mistral », dire combien il souffrait « des tentatives de récupération par les partis d'extrême droite des thèmes régionalistes ». On vit Jean-Claude Izzo avouer son angoisse devant l'exaltation des fiertés nationales. Mais on écouta aussi Jean-Pierre Faye décrypter la corruption du langage par les leaders du FN. Ce Salon du livre portait en tout cas bien son nom : huit à dix mille titres avaient été sélectionnés par trois librairies organisées en association : Alinéa (Martigues), Goulard (Aix) et Bulle Images (Mirasmas). La littérature politique consacrée à l'extrême droite était bien sûr massivement représen-

tée. Une centaine d'auteurs étaient présents et Raymond Tamisier d'Alinéa estimait, dimanche après-midi, que le pari serait tenu de plus de quatre mille volumes vendus, seuil de la rentabilité minimale pour les libraires, évidemment bénévoles.

Engagée depuis des mois, l'affaire avait donc brassé large. C'est l'activité de la « commission mémoire » de l'association qui semble avoir le plus touché les visiteurs : quinze images, portraits photographiques d'hommes ou de femmes de la région, ayant vécu l'horreur, étaient accrochées au-dessus du récit de leur vie recueilli par des jeunes gens. Ainsi, Léopoldine Lopez, soixante-cinq ans, qui vit à Martigues, « témoin de la dictature franquiste en Espagne », di-

sant sa peur d'enfant « à l'arrivée des troupes nationales ». Ainsi Eva Tchauer, quatre-vingt-un ans, matricule 20 832, au camp d'Auschwitz, vivant à Marseille et présente au salon : « On nous a enlevé nos papiers, tondus de la tête aux pieds, tatoués ». Ou encore Pascale Scola, vingt-quatre ans, vivant à Vitrolles, et rendant hommage à sa grand-mère arménienne : « Je sais qu'elle a marché pieds nus des jours et des jours dans la neige ». Et Lirije Osmani, cinquante-cinq ans, juge à Pristina (Kosovo)... Et devant ces photos, un jeune couple s'approchait, timidement, cherchant à reconnaître un nom ou un visage – et le reconnaissait –, une lueur d'effroi dans les yeux.

Michel Samson

## Vente à Cheverny d'un Monet oublié

IL Y A des couchers de soleil romantiques, et il y en a de sublimes. Etrétat, la falaise d'Aval au coucher de soleil est de la deuxième catégorie. Et de premier choix. Il a été peint par Monet en 1883. Il avait disparu depuis 1914, date à laquelle il fut acquis par ses propriétaires actuels. Il n'était plus connu que par une petite vignette reproduite au catalogue raisonné de l'artiste, et par les heureux visiteurs de l'exposition consacrée aux collectionneurs privés par le Musée Carnavalet, en 1952...

Etrétat, au début de l'année 1883 : une de ces journées d'hiver où la lumière normande se grise des bleus transparents du ciel de la Baltique, et un de ces sujets de carte postale dont Monet va faire au moins quatre tableaux. L'un est conservé au Musée de Raleigh (Caroline du Nord) ; le deuxième est au Musée des beaux-arts de Nancy ; le troisième, le plus grand, est au Musée Pouchkine, à Moscou : il est de trois ans postérieur. Le quatrième – 60 cm x 81 cm – a été acheté par la galerie Durand-Ruel en juillet 1883, six mois environ après le séjour de Monet à Etrétat. Puis par la galerie Georges-Petit, où l'ont acquis les aïeux de l'actuel vendeur, qui désire rester anonyme.

Son nom, celui d'une famille française dont un membre s'est illustré durant la guerre d'Indépendance américaine, n'est surréqu'à l'oreille des potentiels clients d'outre-Atlantique. La rumeur ne dit pas de quels arguments usa Georges Petit, il y a quatre-vingts ans, pour décider l'aïeul : il aurait longuement hésité entre le Monet et une toile charmante de Paul Helleu. Les héritiers l'ont échappé belle. Le Monet, lui, a été bien traité : juste un nettoyage pour redécouvrir, dans la masse sombre de la falaise, les nuances oubliées. Dûment muni de son certificat de libre circulation et mis à prix pour la très raisonnable somme de 2 millions de francs (300 000 euros), il va être le lot vedette de la traditionnelle vente aux enchères organisée par M<sup>re</sup> Philippe Rouillac au château de Cheverny (Loir-et-Cher), le 6 juin.

<b>CONCERTS</b>		<b>ORCHESTRE DE PARIS</b>	
Centre culturel Calouste Gulbenkian 51, avenue d'Iéna, 75116 Paris jeudi 3 juin - 20 heures		Salle Pleyel - 20 h Mercredi 9 et jeudi 10 juin	
<b>Quintette Amadeus</b> quintette à vent Joao Paulo Santos, piano F. Poulenc - E. Carrapatoso G. Jacob - J. Françaix Entrée dans la limite des places disponibles p.e. Valmalette		Pinchas Steinberg direction Sylvia McNair soprano WAGNER - MOZART TCHAIKOVSKY	
80 à 290 F - Tél 01 45 61 65 89 Tarif jeunes : 50 F www.orchestredeparis.com		<b>PIANO ★★ ★★</b>	
<b>Alfred BRENDL</b> Mardi 8 juin - 20h30 Salle Pleyel Haydn - Mozart - Schubert		<b>Murray PERAHIA</b> Ven. 18 juin - 20h30 Salle Pleyel Bach - Haydn - Brahms - Chopin - Liszt Réservation : 01.44.17.93.25	

**L'été gourmand des festivals**  
Plus de 300 événements en France et en Europe  
cahier spécial de 32 pages  
**mardi 1<sup>er</sup> juin**

Le Monde  
daté 2

# La curiosité encyclopédique des « Bons Pères » de Chantilly

Une exposition présente la Bibliothèque jésuite, récemment transférée à Lyon la Part-Dieu

Une exposition en 80 documents présente la Bibliothèque jésuite, jadis installée à Chantilly et récemment transférée à la Bibliothèque municipi-

cale de Lyon la Part-Dieu. Elle révèle la curiosité encyclopédique des « Bons Pères » : la Torah y cotoie le Coran, et Darwin, Zola. Pour mieux ap-

précier l'importance de cette collection, il faut se rendre dans un silo attenante : 500 000 ouvrages y sont alignés sur deux étages.

**UNE BIBLIOTHÈQUE JÉSUITE.** Espace Patrimoine, Bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu. Jusqu'au 10 juillet. Ouverte du mardi au vendredi, de 10 heures à 19 heures ; le samedi jusqu'à 18 heures. Visites commentées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, à 17 h 30. La visite du silo est possible, le samedi, après inscription préalable. Tél. : 04-78-62-18-00.

**LYON**

correspondance Une Torah, un manuel à l'usage des sœurs portières, *Les Amours d'Henri IV*, un Coran, *De l'origine des espèces*, de Darwin, une grammaire sino-latine, *L'Assommoir*, de Zola, un traité d'alchimie de Paracelse, *L'Histoire de la papesse Jeanne*, une carte « très curieuse » des mers du Sud... Ces titres se retrouvent, parmi 80 documents, dans l'exposition consacrée à la Bibliothèque jésuite, récemment transférée à la bibliothèque municipale de Lyon. Ils révèlent que la curiosité encyclopédique des

« Bons Pères », associée à une stratégie de connaissance de « l'ennemi », était sans limite.

Lorsque la Compagnie de Jésus a vendu le domaine des Fontaines à Chantilly, où elle formait ses futurs membres, le problème de la bibliothèque s'est posé. Les jésuites avaient déjà cédé à la Cité des sciences de La Villette la plus grande partie du corpus scientifique. Ils ont rapatrié dans leur centre de Sèvres les « Jésuitica », tout ce qui a trait aux règles et à l'histoire de l'ordre. Mais ils ne voulaient pas disperser le reste, soit 400 000 volumes et une centaine de milliers de documents divers. La bibliothèque de Lyon, soutenue activement par la municipalité, se mit sur les rangs et fut désignée comme bénéficiaire. Dans ce choix, plusieurs facteurs ont joué, dont les liens entre la cité rhodanienne et les jésuites, qui sont anciens : le premier collège français y fut fondé en 1565, et à la Révolution, quand les prêtres furent chassés de la ville, ils donnèrent à la municipalité... leur bibliothèque.

On se rend mieux compte de l'importance de cette collection en pénétrant dans le vaste silo qui flanque la Bibliothèque de la Part-Dieu : 500 000 ouvrages sont alignés sur deux étages et neuf kilomètres et demi linéaires.

**LÉNINE, ŒUVRES COMPLÈTES**

Regroupé par thèmes, l'ensemble reflète les préoccupations, les modes de classement, les intérêts des Jésuites : religions, bien sûr, histoire, explorations, missions, littérature plus ou moins bien-pensante, images pieuses, thèses en tous genre, ésotérisme, voire magie... Saint-François de Sales y occupe plusieurs rayons, mais, à quelques encablures, Luther et Calvin réunis lui tiennent la dragée haute, comme, quelques rangées plus loin, les œuvres complètes de Lénine. Et il y avait sans doute, pour les jeunes pensionnaires du scolasticat des Fontaines, autant à tirer du *Dictionnaire infernal* de Collin du Plancy que de la revue *L'Ami des chrétiens*.

Le dépôt, prévu pour cinquante ans, doit rester en l'état, à charge

pour la Bibliothèque de le gérer et de le développer. « Cet apport exceptionnel complète heureusement certaines disciplines », apprécie Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque municipale. La qualité des documents, allant du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours, est incontestable. Deux cents incunables, un cahier entier d'une Bible de Gutenberg viennent conforter le riche fonds ancien. La diversité des éditions permet de suivre la vie des livres sur plusieurs siècles. Sur le plan numérique, le saut est d'importance : le nombre d'ouvrages détenus à la Part-Dieu est passé de 1,8 à 2,3 millions, soit une progression de 21 %. Pour administrer la Bibliothèque jésuite, ouverte, depuis le 23 mars 1999, aux chercheurs confirmés, le département du fonds ancien sera épaulé par un conservateur. Ce nouveau poste est financé par le pôle universitaire lyonnais. Signe de l'attention que les milieux de la recherche portent à ce cadeau tombé sinon du ciel, tout du moins de Chantilly.

Pierre Moulinier

# Time is money\*



Accessible avec un permis auto de plus de 2 ans.

GZ125 Marauder : ~~19 900 F~~ **17 900 F\*\***

Liste des concessionnaires : 3615 Suzuki (2,23 F la mn).

\*\*Offre valable jusqu'au 30 juin 1999.

http://www.suzuki-moto.com



recommande **Castrol**

\* Le temps c'est de l'argent.

## SORTIR

**PARIS**

**Chœur de chambre Accentus**  
**Axe 21**  
Le répertoire de Laurence Equilbey et de son Chœur de chambre Accentus est si large que l'on se perd en conjectures. Comment font-ils pour être aussi adéquats dans un programme qui va de Monteverdi à Pizetti ? La réponse : du travail, du travail et encore du travail.

*Bouffes du Nord*, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10<sup>e</sup>. M° La Chapelle. Le 31, à 20 h 30.

Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.

**Yegish Manoukian**

Comme son compatriote Djivan Gasparyan, bien connu dans les circuits « world » (il a enregistré sur le label Real World de Peter Gabriel), Yegish Manoukian est un remarquable interprète du *doudouk*, instrument emblématique de l'Arménie, hautbois au son plaintif et mélancolique fabriqué dans du bois d'abricotier. Avec Stepani

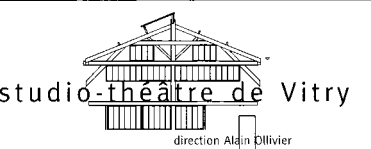
Adigozian au chant et Maïs Avoyan à la percussion *dohol*, il parcourt le répertoire savant et populaire de l'Arménie (CD chez Buda et Ocora).

*Théâtre de la Ville*, 2, place du Châtelet, 4<sup>e</sup>. M° Châtelet. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

**Soirée Olivier Cadiot**

Dans le cadre des représentations de la pièce d'Olivier Cadiot, *Le Colonel des zouaves*, mise en scène par Ludovic Lagarde et présentée jusqu'au 20 juin au Petit Théâtre de la Colline, des extraits de *L'Art poétique* et une version rapide de la pièce *Sœurs et frères*, de Olivier Cadiot, avec notamment Laurent Poitrenaux, sont proposés lors d'une soirée qui sera complétée par un concert-lectures avec le pianiste Benoît Delbecq et Olivier Cadiot. *Théâtre national de la Colline*, 15, rue Malte-Brun, 20<sup>e</sup>. M° Gambetta. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-44-62-52-00. Entrée libre sur réservation.

(Publicité)



**TOUTE NUDITÉ SERA CHÂTIÉE**  
de Nelson Rodrigues

**25 MAI → 26 JUIN**  
mise en scène  
**Alain Ollivier**  
du lundi au samedi à 20h45  
renseignements et réservations  
**01 46 82 40 17**  
FNAC / KIOSQUE / 3615CROUS / BILLETET

## GUIDE

**CINÉMA**

**Lorquin (Moselle)**

**Festival Ciné-Vidéo-Psy**  
Une manifestation de trois jours (créée en 1977) pendant laquelle, dans un environnement culturel diversifié (expositions, spectacles, rencontres), sont projetés des films et vidéos qui ont été réalisés dans l'année ; ils intéressent tout le champ de la santé mentale depuis la recherche jusqu'aux faits de société et aux questions sociales en passant par les soins. Au total, plus de deux cents films de toutes origines, du plus simple, créé par un soignant qui montre son travail, au plus sophistiqué réalisé par un professionnel de l'image pour un large public.

*Centre hospitalier, Association festival Psy*, 5, rue du Général-de-Gaule, 57 Lorquin. Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin. Tél. : 03-87-23-14-12.

**Anancy**

**Festival international du film d'animation**

Cette 23<sup>e</sup> édition, présidée par Pierre Tchernia, présente deux cent quarante-huit films en sélection officielle, issus de trente pays, dont cent quatre-vingt-deux sont en compétition. Un hommage au cinéma d'animation japonais s'ouvrira par la projection de *Princesse Mononoke*, le dernier opus de Hayao Miyazaki. Egalement à l'honneur, Raoul Servais et Jean-François Laguionie dont *Le Château des singes* sera projeté en avant-première. En parallèle, le Marché international du film d'animation (MIFA) réunira les professionnels du secteur du 2 au 5 juin.

Du 31 mai au 5 juin. Tél. : 04-50-10-09-00.

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Ensemble Musique oblique**

Œuvres de Ravel, Gershwin et Milhaud. Jo Ann Pickens (soprano). *Théâtre Grévin*, 10, boulevard Montmartre, 9<sup>e</sup>. M° Grands-Boulevards. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

**Véronique Gens (soprano)**

Roger Vignoles (piano)  
Œuvres de Schumann et Debussy.  
*Comédie des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M° Alma-Marceau. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

**Scorpions**

*Zénith*, 211, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. M° Porte-de-Pantin. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 210 F à 290 F.

**Paris Combo**

*La Maroquinerie*, 23, rue Boyer, 20<sup>e</sup>. M° Gambetta. Le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 70 F.

**Daniel Mille**  
*Café de la danse*, 5, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>. M° Bastille. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 80 F.

**Mano Solo**

*Tourtour*, 20, rue Quincampoix, 4<sup>e</sup>. M° Châtelet. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. 120 F.

**Caroline Loeb**

*Théâtre d'Edgar*, 58, boulevard Edgar-Quinet, 14<sup>e</sup>. M° Edgar-Quinet. Le 31, à 21 h 30. Tél. : 01-42-79-97-97. De 70 F à 90 F. Jusqu'au 30 juin.

**Moines du monastère Tashi Lhunpo**  
*Cartoucherie - Théâtre du Soleil*, route du Champ-de-Manœuvre, 12<sup>e</sup>. M° Châtelet-Vincennes. Le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin, à 20 heures. Tél. : 01-43-74-24-08.

**Orlando Poleo**

**Orchestra Chaworo**  
*Sunset*, 60, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M° Châtelet. Le 31, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

**RÉSERVATIONS**

**La Villette Jazz Festival**

**Le 24 juin :** John McLaughlin, Louis Sclavis, John Surman/John Taylor, Rémy Jannin Trio, Christophe Monnot Sextet, Henri Texier « Azur Quintet ».  
**Le 25 :** Rubén Blades, Dino Saluzzi Family, Sophia Domancich Quintet, Alain Jean-Marie solo, Carlos Maza Trio, Italian Banda Jazz.  
**Le 26 :** Lincoln Center Jazz Orchestra/ Wynton Marsalis, Art Ensemble Of Chicago, Daunik Lazro Trio invite Claude Barthélemy, Andrew Hill, Ingrid Jensen Quartet.  
**Le 27 :** Jan Garbarek Group, Martial Solal Dodecaband, Antoine Hervé, ONJ Didier Levallet.

**Le 1<sup>er</sup> juillet :** David Murray Big Band, Charles Lloyd & Friends, Jean-Marc Padovani (+ le 2), Dominique Pifarély/François Couturier/Jacques Di Donato, Blas Rivera Trio, Italian Instabile Orchestra (+ le 2).  
**Le 2 :** Carolinos Brown, Sweet Honey In The Rock, Hilton Ruiz, Moutin Réunion.

**Le 3 :** Steve Coleman Council of Balance, Sam Rivers RivBea All Star Orchestra, Gianluigi Trovesi Nonet, Tomasz Stanko Sextet, Linda Sharrock/Michel Godard/Wolfgang Puschnig, Marc Ducret/Tim Berne, Akosh S. Unit.  
**Le 4 :** Herbie Hancock, Abbey Lincoln Quartet, Sam Rivers Trio, Ray Anderson/Bob Stewart, Philippe Sellam/Andy Emler/Linley Marthe/Félix Sabal-Lecco, David Krakauer's Klezmer Madness.  
*Parc de la Villette*, 19<sup>e</sup>. Du 24 juin au 4 juillet. Tél. : 0-803-075-075. Forfait soirée 145 F et 187 F.

**DERNIERS JOURS**

**5 juin :**  
**Les Enfers Carnaval**  
de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur.  
*Théâtre de la Bastille*, 76, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.  
**6 juin :**  
**Edward Burne-Jones (1833-1898)**  
**Gothic Revival : architecture et arts décoratifs de l'Angleterre**  
**Tableaux vivants, fantaisies photographiques victorienne (1840-1880)**  
*Musée d'Orsay*, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 7<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-49-48-14. 30 F et 40 F.

# KIOSQUE

LE MONDE / MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 1999

## EN VUE

■ Le tigre du Bengale, affolé par les bombardements, s'est rongé les pattes de peur : « *Il avait pratiquement été élevé dans mon bureau et avait confiance en l'homme* », déplore **Vuc Bojovic**, directeur du Zoo de Belgrade.

■ Cette pancarte sur le mur d'une maison de Batajnic, dans la banlieue de Belgrade, proche d'un aéroport militaire plusieurs fois bombardé : « *Ici, il n'y a que des gitans. Pour l'aéroport, c'est un peu plus loin* ».

■ La vie s'organise au camp de réfugiés de Stenkovec en Macédoine : ses écoles, ses cafés, son hôpital, ses coiffeurs, ses premiers dealers, ses premières prostituées...

■ Le président irakien **Saddam Hussein** s'est enché, dimanche 30 mai, sur le projet de rénovation de son palais Al Nasir (« Victoire »), en partie détruit par l'aviation occidentale en décembre, touché une première fois pendant la guerre du Golfe.

■ **Nawaz Sharif**, premier ministre du Pakistan actuellement en conflit avec l'Inde, puissance nucléaire, a ouvert, vendredi 28 mai, les réjouissances populaires célébrant le premier anniversaire des essais pakistanais.

■ Les unités spécialisées de l'armée russe, stationnées dans la région de Kalouga, chargées de déclencher les missiles nucléaires, élèvent des lapins, des poissons de rivière et fabriquent leur beurre après avoir trait leurs vaches dans un enclos de la base, servant d'étable.

■ Les Pères **Piotr Makarov** et **Sergueï Potapov**, prêtres orthodoxes enlevés au Caucase par des Tchétchènes, ont passé plus de soixante jours dans d'étroits puits de béton, régulièrement assommés à coups de gourdins.

■ Quarante marins affamés, escroqués par des amateurs en fuite, sans paie depuis six mois à bord de trois navires bloqués dans un port de l'émirat de Foujeirah sur la mer Rouge, demandent à aller en prison pour être nourris.

■ Un jeune Turc, mécontent du résultat, a tiré, jeudi 27 mai, deux balles dans la tête du médecin-chef du service d'oto-rhino-laryngologie de la clinique de Ludwigshafen, en Allemagne, où il s'était fait recoudre le nez.

■ « *Pour l'instant, nous n'en savons pas plus* », ont déclaré les enquêteurs en attendant qu'un médecin légiste détermine l'âge et le sexe du pied de pointure 40-41, remonté, dimanche 30 mai, par un pêcheur des bords du canal de la Marne au Rhin.

Christian Colombani

**LA VILLA GILLET** est une institution intellectuelle très originale, installée à Lyon et subventionnée par la région Rhône-Alpes, qui s'est donnée pour mission « *l'analyse et la diffusion de la pensée et des arts contemporains* ». Elle organise régulièrement des conférences et des séminaires. Le huitième numéro des Cahiers de la Villa Gillet, qui vient de paraître, retient l'attention par la qualité de ses textes. Il reprend les communications prononcées les 2 et 3 décembre 1998 lors du colloque « L'Etat d'Israël et les apparences », dirigé par l'écrivain et essayiste Pierre Pachet.

On connaît la contradiction fondamentale d'Israël : un Etat moderne et démocratique qui se définit par référence à une religion,

comme le prouve la loi du retour, laquelle donne le droit à tout juif, à travers le monde, de venir s'y installer. L'intérêt des contributions rassemblées dans ce numéro est de proposer des approches très différentes de ce noyau central de l'identité israélienne. La plus audacieuse est sans conteste celle d'Uri Eisenzweig. Ce professeur de littérature de l'université Rutgers (Etats-Unis) affirme que l'âme israélienne contemporaine a refusé un épisode essentiel de l'histoire du sionisme : la possibilité, souvent envisagée à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, de créer un foyer national juif ailleurs qu'en Palestine. Une telle attitude équivalait à oublier « cette caractéristique première de la démarche sioniste qu'est le rejet de la terre et

## DANS LA PRESSE

### EUROPE 1

#### Alain Duhamel

■ C'est une tradition, une mauvaise tradition, malheureusement scrupuleusement respectée : les campagnes européennes sont les plus courtes de toutes, les plus tardives, les plus frustrantes, notamment parce qu'il y est davantage question de politique intérieure que de politique européenne. Les raisons qui sont avancées sont toujours insuffisantes : un mode de scrutins absurde, c'est vrai, qui encourage tant l'éparpillement des listes et des voix qu'il joue les pousse au crime. Et puis, il y a la pseudo-impuissance du Parlement

européen, une idée franchement paradoxale cette fois-ci : outre que 40 % de la législation européenne nécessite l'accord du Parlement de Strasbourg, celui-ci vient d'obliger pour la première fois la Commission de Bruxelles à présenter sa démission et va jouer son rôle de véritable investiture dès le lendemain du scrutin avec la nouvelle commission.

### LIBÉRATION

#### Serge July

■ La chance n'a jamais abandonné Jospin depuis son entrée en campagne présidentielle, en 1994. La croissance qui dure ; le triomphe de la nouvelle social-démocratie dans presque toute l'Europe ; le



de l'entraînement au profit du décentrement que représente l'imagination toute conceptuelle d'un territoire ».

Uri Eisenzweig regrette que ce soit une conception « *barrésienne* », fondée sur la terre, la tradition et les morts, qui ait finalement triomphé en Israël, au détriment de la logique « *volonta-*

riste » de recherche d'un territoire, quel qu'il soit. « *Nous sommes loin désormais de l'humanisme, certes naïf, aveugle, impraticable, éphémère, du sionisme initial (je serais tenté de dire : authentique) de ceux qui inventèrent cette belle chose, ce projet unique dans l'histoire que fut un appareil social radicalement nouveau, volontaire-artificiel (j'y insiste), dont la seule raison était de sauver un peuple* », affirme-t-il.

Ilan Greilsamer, professeur à l'université de Bar-Ilan, décrit la situation israélienne actuelle : d'un côté, une société religieuse (environ 25 % de la population), « *de plus en plus extrémiste dans son ethnocentrisme, son nationalisme, son particularisme* », de l'autre une majorité laïque « *de moins en moins attachée au patri-*

### RFI

#### Jacques Rozenblum

■ Avec son premier président civil depuis quinze ans, le Nigéria fait son grand retour sur la scène mondiale après avoir été mis au ban de la communauté internationale pour cause de dictature militaire. L'événement est considérable et a été salué comme tel par un parterre de chefs d'Etat venus samedi assister à l'investiture d'Olusegun Obasanjo. Obasanjo a une réputation de sage, de démocrate et bénéficie d'un préjugé extrêmement favorable. Mais il est porteur de beaucoup plus d'espoirs qu'il n'est capable d'en assouvir. Car les militaires lui ont laissé un pays au bord de l'apoplexie.

# www.patrickbloche.org

Les amendements à la loi audiovisuelle sur le site du député Patrick Bloche



amendes colossales (Le Monde du 17 février), et incite les autres à pratiquer une forme insidieuse de censure. Le nouveau texte prévoit que les prestataires ne seront responsables que s'ils ont eux-mêmes « *contribué à la création ou à la production du contenu* », ou si, « *ayant été saisis par une autorité*

judiciaire, ils n'ont pas agi promptement pour empêcher l'accès à ce contenu ». Les amendements entrent en vigueur au plus tôt au début de 2000, après le passage de la loi au Sénat.

L'initiative de cette réforme, approuvée par l'ensemble de la profession, revient à Patrick Bloche,

député PS de Paris, internaute confirmé et propriétaire depuis 1997 de son propre site Web, baptisé « *patrickbloche.org* ». Pour obtenir cette adresse très personnelle, il a dû enregistrer son site auprès de l'organisme américain compétent, l'Internic, car son homologue français Nic-France interdisait ce type de fantaisie. Puis, très pragmatique, M. Bloche a choisi, comme tant d'internautes français, un hébergeur efficace et bon marché basé aux Etats-Unis : « *J'ai été interpellé à ce propos par des internautes patriotes, mais compte tenu de ce qu'est Internet, je ne vois pas où est le scandale.* » Outre sa biographie illustrée, M. Bloche a affiché sur son site ses deux amendements, ses interventions à l'Assemblée en faveur du pacte civil de solidarité, et un rapport officiel qu'il a rédigé en 1998, intitulé « *Le désir de France, la présence internationale de la France et la francophonie dans la société de l'information* ».

Yves Eudes

moine juif traditionnel, de plus en plus cosmopolite, de plus en plus avide de créer une société libérale, à l'occidentale, une société individualiste où les maîtres mots seraient : normalité et consommation ».

La sociologue française Dominique Schnapper part d'un constat attristé : « *La religion unit mieux les hommes que le partage raisonnable de convictions politiques qu'on dit volontiers "éclairées" ou même "progressistes"* ». Elle laisse donc entendre que les penseurs « *post-sionistes* », qui réclament l'abolition de la loi du retour et affirment qu'il faut cesser de considérer le destin juif comme « *exceptionnel* », courent le risque de transformer Israël en un pays quelconque ressemblant « *à la société américaine en plus pauvre et en plus provincial* ». Il existe certes une contradiction dans l'imbrication du politique et du religieux en Israël. Mais l'un des atouts d'Israël n'est-il pas le pragmatisme de ses juristes, qui s'efforcent d'« *adapter les règles de la tradition aux exigences d'une société démocratique* » ?

Ce huitième numéro (110 F) présente également les actes du cycle de conférences « *Etat, nation, citoyenneté* » pour une Europe nouvelle » qui s'est tenu en octobre et novembre 1998. Les Cahiers de la Villa Gillet sont disponibles en librairie ou en s'adressant directement à la Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon.

Dominique Dhombres

## SUR LA TOILE

### PORTAIL PERSONNALISÉ

■ Michael Ovitz, ancien président de Disney, et Richard Wolpert, ancien responsable de la filiale Disney Online, se sont associés pour créer un nouveau site-portal de commerce électronique, de divertissement et d'information sur le show-business, baptisé CheckOut.com. Après avoir rempli un questionnaire sur ses préférences, chaque visiteur pourra disposer d'un service personnalisé, qui affichera les informations correspondant à ses centres d'intérêt. CheckOut.com devrait ouvrir dans le courant de l'été. — (AP)

### INTERNET GRATUIT

■ Deux mois après son lancement, le service d'accès à Internet gratuit World Online (groupe Bouygues) compte 50 000 abonnés. 60 % déclarent accepter que les informations fournies dans le formulaire d'inscription soient utilisées à des fins commerciales ou publicitaires ciblées. World Online est limitée aux 200 000 premières demandes. Six autres prestataires français font des offres similaires. En Grande-Bretagne, les services gratuits représentent près de la moitié du marché de l'accès Internet. — (AFP)

**Abonnez-vous au Monde**

Jusqu'à **360<sup>F</sup>** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

**ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILEGIÉ DU MONDE**

**OUI**, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

**3 MOIS - 562 F**    **6 MOIS - 1 086 F**    **1 AN - 1 980 F**

au lieu de 585 F\*   au lieu de 1 170 F\*   au lieu de 2 340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)   Soit 360 F d'économie

**je joins mon règlement soit :**  **F** 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.    Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2190 F	2960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements -24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

# La guerre des Bambalas

par Alain Rollat

**LE FACE-À-FACE** télévisé est un art martial. Il postule un vainqueur. A la télévision, on ne pratique pas la guerre comme au Kosovo. Il est rare qu'un duel, fût-il électoral, s'achève par mort d'homme. La télévision a le cœur sensible. Elle préfère que la guerre reste un divertissement. Elle la conçoit à la manière des Bambalas qui appartiennent, comme chacun le sait, à l'une des ethnies africaines les plus civilisées.

Chez les Bambalas, la guerre est une cérémonie annuelle : on brûle l'herbe de la savane pour délimiter une arène circulaire ; les antagonistes s'y avancent en file indienne, armés uniquement d'arcs et de flèches ; ils toument en rond en s'insultant mutuellement, de loin ; puis ils échantent quelques flèches, en prenant garde de ne pas trop s'approcher les uns des autres pour éviter toute blessure grave. La bataille dure jusqu'à ce que tous les combattants soient

très fatigués. Le postulat, très pacifiste, est que personne ne doit être tué. Le face-à-face qui opposait François Hollande à Nicolas Sarkozy, dimanche soir, dans l'arène de « Public », sur TF 1, avait donc quelque chose de « bambalien ». Il est à craindre, malheureusement, que les téléspectateurs se soient fatigués plus vite que les deux protagonistes. Tant que la télévision ne fera pas appel aux arbitres de l'OTAN pour départager ses compétiteurs, le face-à-face y demeurera un rite guerrier à l'issue ambiguë parce que ce seront toujours les téléspectateurs neutres qui finiront sur les rotules.

Comment savoir qui gagne quand les ennemis n'en sont pas vraiment ? Comment compter les points ? Comment, tout à la fois, observer et écouter, mesurer le fond et apprécier la forme, scruter l'un et décrypter l'autre, etc. ? Notez les gestes, disent les experts.

Voyez ce pouce et cet index qui s'arrodissent en gage de précision ! Voyez ces bras qui s'écartent pour dévoiler un esprit d'ouverture ! Voyez ces mains qui se croisent pour dire une volonté d'écouter ! Mais ce doigt pointé est-il accusateur ou démonstratif ? Que révèle ce poing serré ? brutalité ou fermeté ? Que cachent ces bras croisés : un repli ou une arrogance ? Sans parler des phrases assasines, qui ne font qu'égrotter, et encore moins de l'influence des syntagmes sur l'âge du capitaine...

Tout cela pour avouer que, s'il n'avait pas commis une gaffe, *in extremis*, en se laissant aller à dire qu'il préfère « les intérêts de la France à ceux des Danois », ce qui permit aussitôt à son adversaire de l'inviter à « plus de respect » envers les Danois, on n'aurait jamais osé conclure que M. Sarkozy a perdu ce combat-là par une bavure à zéro.

LUNDI 31 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Lundi soir. Invités : Zinedine Zidane et Laurent Fabius Eurosport
22.30 L'Écran témoin. Les mariages de raison. RTBF 1
23.25 Existe-t-il une thérapie pour les violeurs ? Forum Planète

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Avec Sebadoh, Marie Laforêt, Martin Monestier, Bernard Chapuis. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. Gilles Ménage. LCI
21.00 La Vie à l'endroit. La gloire en chansons. France 2
21.05 Le Point. L'aventure thérapeutique. Je m'exhibe sur le Net. Entrevue avec Philippe Starck. TV 5
22.50 Célébrités. Invités : Catherine Jacob, Michaël Damian, Smáim. TF 1
23.15 D'un monde à l'autre. Bébés champions. France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.25 A table avec Jean Poiret. Festival
19.30 Histoire de la Samba. [3/4]. Mezzo
19.30 Michel Simon. Ciné Classics
19.45 Lonely Planet. [18/39]. Chili et île de Pâques. Planète
20.15 Reportage. Jacquot de Chambord. Arte
20.35 Avions de ligne. [8/13]. Les avions du futur. Planète

- 20.45 Clemenceau, je fais la guerre. Histoire
20.50 Dans les coulisses d'un zoo. Odyssee Planète
21.25 Les 7 vies de l'écureuil. Histoire
21.35 Le Vaisseau spatial Terre. Ciel, un oiseau. Odyssee
21.45 La III<sup>e</sup> République. [5/6]. 1918-1929. Histoire
22.10 Carnets de vol. La meute. Odyssee
22.20 L'Histoire de l'Italie au XX<sup>e</sup> siècle. [35/42]. Planète
22.30 Une thérapie pour les violeurs ? Forum Planète
23.50 La République est morte à Diên Biên Phu. [1/2]. Planète
23.50 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssee
0.25 Bruce Springsteen. Blood Brothers. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 17.00 Tennis. Internationaux de France. 8<sup>e</sup> jour. A Roland-Garros. Eurosport
20.55 Football. Barrages de la coupe de l'UEFA. Match retour : Juventus - Udinese. Canal + vert

MUSIQUE

- 21.00 Le Mariage de la Saint-Jean. De Tippett. Par le London Sinfoniotta Orchestra, dir. D. Atherton. Muzzik
22.25 Quartettino de Britten. Par l'Arditti String Quartett. Mezzo

- 22.45 Beaux-Arts Trio. Mezzo
23.55 Bruce Springsteen and the E. Street Band. Concert donné le 4 avril 1995. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 23.00 Les Enfants du dragon. Peter Smith [2/2]. Histoire
0.10 Pour que l'on n'oublie jamais. Joseph Sargent. France 3

COURTS MÉTRAGES

- 22.35 Courts au 13. Echymose. Mark Sieger. 13<sup>ème</sup> RUE
23.40 Court-circuit. La Fête des mères. Chris Van der Stappen ; Les Héroïnes de l'Amour. Lily Besilly et Nathalie Percillier. Arte

SÉRIES

- 20.50 Mission protection rapprochée. En plein cœur. Gardiennes d'anges. O. TF 1
21.25 New York Police Blues. Morte par intérim. Canal Jimmy
21.30 Leaving L.A. Dead Elvis (v.o.). Série Club
22.20 X-Files. [1/2]. Zone 51. TSR
23.05 Profiler. [1/2]. L'ombre des archanges. O. TSR
23.10 Buffy contre les vampires. Sortilèges. Série Club
23.50 New York Police Blues. Le toit du monde. TSR
23.55 New York Undercover. Catharsis. 13<sup>ème</sup> RUE

FILMS

- 20.30 Tron ■■■ Steven Lisberger (EU, 1982, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
20.40 Métisse ■■■ Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min) O. Arte
20.55 L'Increvable Jerry ■■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1962, N., 95 min) O. Téva



- 21.00 Jamais plus jamais ■■■ Irvin Kershner. Avec Sean Connery, Kim Basinger (Etats-Unis, 1983, 140 min) O. France 3
21.00 Flirt ■■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1995, v.o., 85 min) O. Paris Première
21.15 Les Ailes du désir ■■■ Wim Wenders (Fr. - All., 1987, 125 min) O. Cinétoile
22.05 Le Club de la chance ■■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 1
22.05 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■■■ Tom Stoppard (Etats-Unis, 1990, 115 min) O. Ciné Cinéma 2
22.05 L'Inspecteur Harry ■■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
22.25 Les Idiots ■■■ Lars von Trier (Danemark, 1998, v.o., 119 min) O. Canal +
22.25 L'Incrovable Vérité ■■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 90 min) O. Paris Première
22.45 Executive Action ■■■ David Miller (Etats-Unis, 1973, 90 min) O. TMC
23.00 Hannah et ses sœurs ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1986, 120 min) O. Téva
23.15 Léolo ■■■ Jean-Claude Lauzon (Fr. - Can., 1992, 105 min) O. Cinéstar 2
23.20 Panique ■■■ Julien Duvivier (France, 1946, N., 95 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal Météo.
20.50 Mission protection rapprochée. En plein cœur. O. Gardiennes d'anges. O.
22.50 Célébrités.
0.15 F 1 magazine.
0.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Les gladiateurs. O.

FRANCE 2

- 18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Image du jour : Roland-Garros.
20.40 Campagne pour les élections européennes, Météo.
21.00 La Vie à l'endroit. La gloire en chansons.
23.15 D'un monde à l'autre. Bébés champions.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle. Les incontournables : le cercle des critiques.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Côté court.
21.00 Jamais plus jamais ■■■ Film. Irvin Kershner. O.
23.20 Météo.
23.22 Campagne officielle pour les élections européennes.
23.40 Soir 3.
0.05 Flash Roland-Garros.
0.10 Pour que l'on n'oublie jamais. Téléfilm. Joseph Sargent. O.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Une chance sur deux Film. Patrice Leconte. O.
22.25 Les Idiots ■■■ Film. Lars von Trier (v.o.). O.
0.25 Boîte hebdo.

ARTE

- 19.00 Nature. Les Parcs nationaux. 3<sup>e</sup> volet.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Jacquot de Chambord. Film. Mathieu Kassovitz. O.
20.40 Métisse ■■■ Film. Mathieu Kassovitz. O.
22.15 La Nuit et le Moment Film. Anna-Maria Tato. O.
23.40 Court-circuit. La Fête des mères. Chris Van der Stappen. O.
23.55 Les Héroïnes de l'Amour. Lily Besilly et Nathalie Percillier. O.
0.10 La Femme d'à côté ■■■ Film. François Truffaut. O.

M 6

- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. O.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Full Contact ■■■ Film. Sheldon Lettich. O.
22.50 Chicanos, chasseurs de têtes ■■■ Film. Jerrold Freedman. O.
0.40 Culture pub. Art et pub. La communication des musées.

le Monde TELEVISION

FRANCE-CULTURE

Du lundi au dimanche, Spécial Afrique du Sud Pour saluer le premier président de l'Afrique du Sud démocratique, Nelson Mandela, mais aussi pour dessiner un panorama de cette nouvelle Afrique du Sud à la veille des élections du 2 juin, France-Culture propose un ensemble exceptionnel, inauguré par le « Culture Matin » de Jean Lebrun (lundi, 7 heures), programmé jusqu'à dimanche dans diverses cases de la grille. Trois émissions sont consacrées au leader

sud-africain : « Le Testament de Mandela » (mardi, 18 heures), « Mandela, parcours d'un mythe » (vendredi, 17 heures) et « La Politique africaine de Nelson Mandela » (vendredi, 19 h 45). L'Afrique du Sud fera l'objet de diverses émissions, avec « Tous les peuples ont une histoire : Afrique du Sud nouvelle version » (lundi, 21 heures), « Le Processus de réconciliation sud-africain » (lundi, 19 h 45), « L'Afrique du Sud selon Abdullah Ibrahim » (mardi, 14 heures), « Synopsis Afsud » (vendredi, 15 h 30) et « Jazz d'Afrique du Sud » (dimanche, 21 h 45).

ARTE

20.40 Métisse ■■■ Lola, jolie métisse antillaise, a deux amants - Félix, coursier juif fauché, et Jamal, fils de diplomate africain et étudiant en droit -, et elle est enceinte. Qui est le père ? Mathieu Kassovitz faisait ici ses débuts d'auteur-réalisateur-acteur de long-métrage. L'acteur est surprenant par son langage populaire et sa façon de jouer avec tout son corps. Un film antiraciste sans prêchi-prêcha, porté par une mise en scène alerte.

MARDI 1<sup>er</sup> JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.30 et 0.00 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Valéry Giscard d'Estaing le 15/02/1966 [2/2]. Histoire
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Jimmy Sommerville, Jacob et Jocelyne de Kassa. LCI
17.40 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. LCI
18.00 Stars en stock. Lucille Ball. Ronald Reagan. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Yvon Attal, Serge Hazanavicius, Karine Viard, Léa Drucker, Giorgio Canali, Tom Wolfe. Canal +
19.00 Archimède. Voir : Chenilles. Pourquoi : Du vent dans les ailes. Expérience : En équilibre. Sciences animées : Du vent dans les voiles. Portrait : Peter Armbuster. Brève : Bogue explosif. Application : La mite et le musée. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Invité : Alain Madelin. LCI
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.50 Pourquoi ça marche ? Spécial vacances. M 6
21.00 C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver. Invités : Michel Fournier, Bertrand Piccard, Christine Janin, Jean-Jacques Favier, Jeffrey Hoffman, Jacques Piccard, Luc Trullemans, Kitsou Dubois, Jean-Marc Philippe, Fabienne Amiauh et Laurent Bignolas. France 3

- 20.35 Kosovo Kosovo. Prémices d'une guerre. Planète
20.45 La Vie en face. Luisa, au nom de l'Etat. Arte
20.45 Olof Palme. Histoire
21.25 Daum, les magiciens du verre. Odyssee
21.35 Théma. Dentelles et dessous. Arte
21.40 Les Métamorphoses de Don Quichotte. Planète
21.50 David Rousset. [1/2]. Pour la vérité. Histoire
22.15 Stop la violence (version longue). Canal +
22.20 Zoom sur San Francisco. Odyssee
22.30 Escalade, la peur de la chute. Forum Planète
22.50 Lonely Planet. [18/39]. Chili et île de Pâques. Planète
23.00 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte. Histoire
23.05 Au nom de la loi et de l'ordre. Le Texas. Odyssee

- 22.45 Aïda. De Verdi. Mise en scène. Luca Ronconi. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala, dir. Lorin Maazel. Mezzo
23.15 Métingsang en Muzzik. Muzzik

TÉLÉFILMS

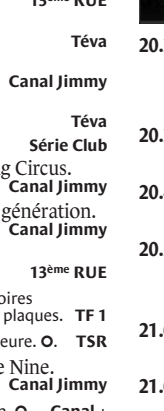
- 17.05 Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma. Jean-Luc Godard. Festival
18.30 Les Enfants du dragon. Peter Smith [2/2]. Histoire
20.30 La Face cachée de Christina. Oliver Storz. Festival
20.45 La Véritable Histoire de Jack l'Eventreur. David Wickes [1/2] O. Série Club
20.55 Le Destin des Steenfort. Jean-Daniel Verhaeghe [2/3]. RTBF 1
22.15 Les Filles du maître de chai. François Luciani [3/5]. TV 5

SÉRIES

- 17.00 Au nom de la loi. La novice. La Cinquième
18.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, c'est pas marrant d'être un extraterrestre en cavale. M 6
18.30 Hartley, cœurs à vif. France 2
20.13 Alfred Hitchcock présente. Les trois femmes d'Olivier. 13<sup>ème</sup> RUE
20.15 Campus Show. Tout feu, tout flamme. Série Club
20.40 L'Inspecteur Lavardin. Maux croisés. 13<sup>ème</sup> RUE
20.55 La Vie à cinq. Retour aux sources. Téva
21.00 Seinfeld. Quand Jerry rencontre Sally. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Sex, Lies and Politics (v.o.). Téva
22.25 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
22.30 Monty Python's Flying Circus. Ce n'est pas drôle (v.o.). Canal Jimmy
23.05 Star Trek, la nouvelle génération. Le Pégase (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Tekwar. Dans la peau d'un autre. 13<sup>ème</sup> RUE
23.20 High Secret City. Histoires de sorcières. Sclérose en plaques. TF 1
23.20 Millennium. Force majeure. O. TSR
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Annihilation (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Arliss. Le rêve américain. O. Canal +
0.45 VR5. Le voyage virtuel (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Les Prédateurs. Un phare dans la nuit. O. 13<sup>ème</sup> RUE
1.30 Friends. The One with the Ball (v.o.). Canal Jimmy
1.55 Absolutely Fabulous. [2/2]. Leur dernier délire (v.o.). Canal Jimmy

ARTE

17.05 Chasseur blanc, cœur noir ■■■ Clint Eastwood (EU, 1989, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
17.45 Le Roman de Marguerite Gautier ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., 105 min) O. Cinétoile
18.35 Prologue ■■■ Lloyd Bacon (EU, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
19.00 Blanche et Marie ■■■ Jacques Renard (France, 1984, 90 min) O. Ciné Cinéma 1
19.00 La Veuve Couderc ■■■ Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 90 min) O. Ciné Cinéma 2
20.30 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■■■ Tom Stoppard (Etats-Unis, 1990, 115 min) O. Ciné Cinéma 1



FRANCE 2

- 14.35 Tennis. Roland - Garros.
18.25 et 23.10 Un livre, des livres.
18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, L'Image du jour : Roland-Garros.
20.40 Campagne pour les élections européennes, Météo.
21.00 Police python 357 ■■■ Film. Alain Corneau. O.
23.15 Bouche à oreille.
23.25 Place de la République. 1.00 Journal, Météo.
1.25 Le Cercle. Manières de voir : folies douces.

FRANCE 3

- 16.10 Grands gourmands.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.15 et 22.45 Campagne officielle pour les élections européennes.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Côté court.
21.00 C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver.
22.40 Météo, Soir 3.
23.25 Flash Roland-Garros.
23.35 Nimbus. Les nouveaux robots : entre rêve et réalité.
0.30 Magazine olympique.
1.00 Saga-Cités. Ecole, entreprise : même combat.

CANAL +

- 16.30 et 20.30 Journal du cinéma.
16.40 L'Effet papillon ■■■ Film. Fernando Colomo. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.40 Spécial Festival d'Annecy. James et la pêche géante ■■■ Film. Henry Selick. O.
21.55 Supplément détachable.
22.15 Stop la violence.
0.00 Arliss. Le rêve américain. O.
0.25 Surcouf, le tigre des sept mers Film. Sergio Bergonzelli. O.

FILMS

- 17.05 Chasseur blanc, cœur noir ■■■ Clint Eastwood (EU, 1989, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
17.45 Le Roman de Marguerite Gautier ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., 105 min) O. Cinétoile
18.35 Prologue ■■■ Lloyd Bacon (EU, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
19.00 Blanche et Marie ■■■ Jacques Renard (France, 1984, 90 min) O. Ciné Cinéma 1
19.00 La Veuve Couderc ■■■ Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 90 min) O. Ciné Cinéma 2
20.30 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■■■ Tom Stoppard (Etats-Unis, 1990, 115 min) O. Ciné Cinéma 1



- 20.30 Bird ■■■ Clint Eastwood. Avec Forrest Whitaker, Diane Venora (EU, 1988, 155 min) O. Cinéstar 1
20.30 L'Inspecteur Harry ■■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. Ciné Cinéma 2
20.40 De beaux lendemains ■■■ Atom Egoyan (Canada, 1997, 105 min) O. Canal + vert
20.55 Tant que souffle la tempête ■■■ Henry King (Etats-Unis, 1955, 115 min) O. TMC
21.00 Police python 357 ■■■ Alain Corneau (France, 1975, 130 min) O. France 2
21.00 Les Yeux noirs ■■■ Nikita Mikhailov (Italie, 1986, 120 min) O. Cinéstar 2
21.55 Le Club de la chance ■■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3



- 22.35 Barocco ■■■ André Téchiné. Avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu (France, 1976, 110 min) O. Paris Première
23.05 Big Man ■■■ David Leland (GB, 1991, 115 min) O. Cinéstar 1
23.10 Lettres d'amour en Somalie ■■■ Frédéric Mitterrand (France, 1981, 90 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.45 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Hook ■■■ Film. Steven Spielberg. O.
23.20 High Secret City, la ville du grand secret. Histoires de sorcières. O. Sclérose en plaques. O.

FRANCE 2

- 14.35 Tennis. Roland - Garros.
18.25 et 23.10 Un livre, des livres.
18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, L'Image du jour : Roland-Garros.
20.40 Campagne pour les élections européennes, Météo.
21.00 Police python 357 ■■■ Film. Alain Corneau. O.
23.15 Bouche à oreille.
23.25 Place de la République. 1.00 Journal, Météo.
1.25 Le Cercle. Manières de voir : folies douces.

FRANCE 3

- 16.10 Grands gourmands.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.15 et 22.45 Campagne officielle pour les élections européennes.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Côté court.
21.00 C'est pas la mer à boire. Ces aventuriers qui nous font rêver.
22.40 Météo, Soir 3.
23.25 Flash Roland-Garros.
23.35 Nimbus. Les nouveaux robots : entre rêve et réalité.
0.30 Magazine olympique.
1.00 Saga-Cités. Ecole, entreprise : même combat.

CANAL +

- 16.30 et 20.30 Journal du cinéma.
16.40 L'Effet papillon ■■■ Film. Fernando Colomo. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.40 Spécial Festival d'Annecy. James et la pêche géante ■■■ Film. Henry Selick. O.
21.55 Supplément détachable.
22.15 Stop la violence.
0.00 Arliss. Le rêve américain. O.
0.25 Surcouf, le tigre des sept mers Film. Sergio Bergonzelli. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé et science : L'homme et l'environnement.
15.55 Les Grandes Aventures du XX<sup>e</sup> siècle.
16.25 Les Dessous de la Terre.
16.55 Au nom de la loi. O.
17.25 100 % question.
17.50 Belgrade dans la guerre.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Reine du Cap.
20.45 La Vie en face. Luisa, au nom de l'Etat.
21.35 Théma. Dentelles et dessous. Petite chronique de la lingerie fine.
21.40 Corsets et cotillons. Les dessous des dessous.
22.50 Le Piège de Vénus ■■■ Film. Robert Van Ackeren (v.o.). O.
0.35 Le Crime d'Ovide Plouffe ■■■ Film. Denys Arcand. O.
2.15 Le Fleuve aux grandes eaux. Court métrage. Frédéric Back. O.

M 6

- 16.15 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. O.
20.40 Décrochage info, E = M 6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche ? Spécial vacances : toutes les nouvelles destinations, toutes les nouvelles façons de voyager, tous les nouveaux bons plans.
22.55 Intimidations. Téléfilm. Ken Cameron. O.
0.30 Capital.

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Pinchas Zukerman interprète Beethoven. Concert par l'Orchestre national de France, Marc Nelkrup, piano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tremblay, Isaksson.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO

- 20.15 Les Soirées. Œuvre de Boieldieu. 20.40 Récital. Concert. 20<sup>e</sup> anniversaire du Festival Piano aux Jacobins. Stephen Kovacevich, piano. Œuvres de Beethoven, Bartok, Schubert, Brahms.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann, Bloch, Bruch.

le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.05 L'Heure de la piscine L'âge de l'adolescence, une période matinée de douceur, de gaucherie et des premières angoisses. C'est tout cela qu'a capté la photographe Valérie Winckler dans ce film datant de 1995. Vivent et parlent des garçons et des filles saisis au bord de la piscine et dont la grâce maladroite des corps se marie à la sincérité brute des paroles et des témoignages. Un joli documentaire, plein d'émotions et de questions.

ARTE

20.45 Luisa, au nom de l'Etat Pendant un an et demi, Leonardo Di Costanzo a installé sa caméra à Ercolano, commune de la banlieue de Naples, longtemps contrôlée par la Camorra (la mafia locale). Luisa Bossa, élue maire en décembre 1995, s'est fixé pour tâche de faire respecter l'Etat de droit et d'appliquer les règles de la République, à sa manière, directe et pédagogique. Un film remarquable entre Shakespeare et la commedia dell'arte.

PARIS PREMIÈRE

22.35 Barocco ■■■ Retrouvant la magie d'une certaine culture populaire, André Téchiné réalise avec Barocco un conte fantasmagorique teinté de références à l'expressionnisme allemand. La mise en scène, le thème de l'amour se heurtant à la mort et celui du double, la qualité des interprètes - Isabelle Adjani, Gérard Depardieu et Marie-France Pisier - donnent à ce film un climat et une beauté dont il est difficile de se départir.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

## La vie des langoustes

par Pierre Georges

**SI LA VIE** avait quelque sens, notamment celui d'un humour noir, quel beau dimanche cela aurait pu être. Les pieds dans l'eau. A la pointe de l'actualité ! Une table réservée chez Francis, une langouste au feu de bois, quelques polyphoniques mélodies. Et pour finir l'après-midi, la lecture d'un manuscrit, tout feu tout flammes, de Christine Deviers-Joncour.

Car ainsi va l'actualité de la République qu'elle repasse les plats inlassablement. Paillote, langouste et fantaisie ! Ainsi ce brave Yves Féraud dont le modeste établissement, rénové après quelques menus travaux, fait l'orgueil de la Cala d'Orzu. On inaugurerait samedi ce que, par la volonté de son propriétaire, il n'était plus convenu d'appeler une paillote, terme démodé par trop connoté, mais un restaurant de plage.

Il y avait foule. Notamment de journalistes, plus nombreux que les grands crustacés décapodes en pleine migration processionnaire, pour couvrir le marronnier des plages qu'était ce grand événement national. Les Féraud, Yves et Brigitte, leurs cousins, leurs amis, leurs fidèles clients, les touristes partis à la découverte de ce lieu de mémoire digne d'être caméscopé, tout y était réuni dans le délicieux tourment d'un interdit autorisé, pour que ce soit comme avant. Ou comme toujours.

Sauf évidemment qu'il y avait trop de journalistes à tournicoter autour des tables et des hôtes, ce qui nuit à la convivialité des lieux et à ce simple bonheur de déjeuner en paix. Bref, Chez Francis a rouvert avec la plus exquise civilité. Il a promis, craché juré que son provisoire ne saurait durer que le temps d'un été. Il espère, il veut, il

souhaite que le problème administratif se règle au mieux des intérêts de chacun. Et en effet, qui ne militerait pour une régularisation intelligente des paillotes sans papiers ! Une langouste grillée, un ciel étoilé, une mer d'opaline, un bonheur corse, on a connu la République plus en danger !

Ne serait-ce que par les aventures romanesques, ou présumées telles, d'une dame postulant aux travaux d'écriture. Christine Deviers-Joncour s'est mise en état de récurrence littéraire. Sa fameuse et aléatoire autobiographie, fameusement titrée *La Putain de la République*, lui avait valu plus qu'un succès d'estime, commercialement s'entend. L'ancienne amie de Roland Dumas, collaboratrice d'Elf, réussit à vendre plus de 100 000 exemplaires, comme autant de barils, de cette œuvre essentielle.

Le filon, ou plutôt le gisement, était prometteur. D'où cette nouvelle lampée, sous forme, cette fois, d'un roman à paraître ces jours-ci aux éditions Pauvert-Mazarine. Le titre est simple : « *Relation publique* ». Le genre établi, roman policier, thriller des sables. Et cela devrait se vendre comme pains bagnats sur les plages. Vu que l'auteur y a mis tout ce qu'il fallait d'ingrédients, pouvoir, argent, sexe, scandale pour que cette fiction ressemble comme sœur jumelle à la réalité.

Elle y ressemble, paraît-il, vraiment. Les héros sont transparents et vitriolés à souhait. Le roman est à clefs. Et Christine Deviers-Joncour met une fois de plus, entre deux confrontations et trois versions, le feu à sa très confortable paillote.

## Une adolescente tuée, plusieurs blessés, après un violent orage en Ile-de-France

110 000 foyers ont été privés d'électricité à Paris

**UN VIOLENT** orage a traversé la région parisienne dimanche 30 mai, dans la matinée, faisant un mort et plusieurs blessés graves. A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), une adolescente a été tuée par la chute d'une grue sur le toit d'un immeuble. Selon les pompiers, la grue aurait fini sa chute sur une voiture dans laquelle se trouvait une fillette de 12 ans qui est décédée d'un arrêt cardio-respiratoire. Un homme, dégagé des décombres de l'immeuble par les pompiers, a été grièvement blessé. Le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a ouvert une enquête pour éclaircir les circonstances de l'accident.

Six cyclistes ont été blessés, dont trois grièvement, par un arbre qui s'est abattu sur l'abri-bus où ils avaient trouvé refuge à Saclay (Essonne). Des chutes d'arbres ont également fait deux blessés graves à Bobigny (Seine-Saint-Denis) et deux autres ainsi qu'un blessé léger dans le bois de Boulogne à Paris.

110 000 foyers parisiens ont été privés d'électricité dans l'après-

midi, selon EDF. Lundi matin, 55 000 d'entre eux n'avaient toujours pas de courant, dont 44 000 au nord de la butte Montmartre. EDF assurait toutefois que l'électricité serait rétablie dans la matinée. Ces coupures ont été principalement causées par l'inondation de galeries EDF souterraines. D'autres ont été provoquées à la demande des pompiers et par mesure de sécurité.

### « EXCEPTIONNEL »

Le trafic a été interrompu sur un tronçon de la ligne A du RER, l'orage ayant entraîné l'arrachement de caténaies entre les gares de Houilles et de Sartrouville (Yvelines), sur une longueur de 500 mètres. La circulation devait être rétablie lundi. L'orage de grêle a aussi endommagé plusieurs sites parisiens, notamment le parc des expositions de la porte de Versailles et un entrepôt de 500 m<sup>2</sup>, rue de l'Evangile dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, dont la toiture s'est effondrée sur des véhicules de nettoyage.

Météo France a qualifié l'orage

d'« *exceptionnel pour la saison et l'heure à laquelle il s'est produit* ». « *Les cumulo-nimbus très denses et très hauts ont donné l'impression que la nuit tombait en plein midi* », a commenté l'agence. Des vents de 112 km/h ont été chronométrés au Bourget (Seine-Saint-Denis), selon cette même source. Des tunnels urbains parisiens ont été inondés et des automobilistes ont dû monter sur le toit de leur véhicule dans le tunnel inondé du boulevard Bessière (17<sup>e</sup> arrondissement).

Les pompiers font par ailleurs état de très nombreuses caves inondées ou toitures endommagées en Ile-de-France. Le salon l'Art du jardin, qui se tient à l'hippodrome de Longchamp, a également dû fermer temporairement ses portes. « *La brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSSP) a reçu une moyenne de 1 000 appels par heure depuis 10 h 25, alors qu'elle en compte d'habitude une moyenne de 4 500 par jour* », a précisé le commandant Christian Decolledo, de la BSSP.

## L'équipage de Discovery aménage la station spatiale internationale

**APRÈS** avoir, au cours d'une sortie dans l'espace de huit heures, installé plus de 200 kilos d'outils destinés à l'assemblage des futurs éléments de la station spatiale internationale (ISS), les astronautes de la navette américaine *Discovery* ont fait leur entrée dans l'ISS, lundi 31 mai. Ils doivent y stocker 2 tonnes de matériel pour l'équipage qui emménagera dans la station au printemps 2000. Restés inhabités depuis leur assemblage en décembre 1998, les deux premiers modules de l'ISS avaient été expédiés en orbite quasi nus, pour des contraintes de masse au décollage.

Jusqu'au jeudi 3 juin, les astronautes tenteront de corriger certains défauts de fabrication et de réparer les premières panes de la station. Ainsi, sur le module russe, les chargeurs des batteries seront changés et des silencieux installés pour tenter de réduire le bruit qui y règne. Quant au module américain, il souffre depuis quelques semaines d'une panne de son système de communication, qui le prive de toute liaison avec les contrôleurs au sol. — (AFP)

## Le ministère de l'intérieur couvre les frais d'avocat de Bernard Bonnet

**LE MINISTÈRE** de l'intérieur a indiqué, lundi 31 mai, qu'il prend en charge les frais d'avocat de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, et de l'ancien directeur de son cabinet, Gérard Pardini. L'entourage de M. Chevènement explique qu'en l'absence d'informations définitives sur l'existence de fautes individuelles, détachables du service, la présomption d'innocence doit jouer. On admet que le fait que le ministre de la défense ait choisi une position différente pose un problème. Alain Richard a refusé que l'Etat prenne à sa charge les frais de défense des six gendarmes de l'ex-GPS (groupe de pelotons de sécurité), les premiers éléments de l'enquête faisant apparaître qu'il y avait une faute individuelle commise hors le service de l'Etat (*Le Monde* du 19 mai).

## Des révélations sur le cercueil immergé de John Kennedy

**WASHINGTON.** Les Archives nationales américaines lèveront cette semaine la confidentialité des derniers documents relatifs à l'assassinat du président John Kennedy, incluant des détails sur l'immersion du cercueil de bronze, dans lequel sa dépouille mortelle fut transportée de Dallas à Washington, a rapporté lundi 31 mai le *Washington Post*. La mesure inclura également cinquante mille pages de documents de la CIA sur l'assassin présumé de Kennedy, Lee Harvey Oswald, de même que des dossiers de renseignements sur Cuba et sur d'autres questions. Les quarante trois pages relatives au cercueil seront disponibles dès mardi au centre des Archives nationales, à College Park, dans le Maryland. D'après le Centre, elles portent sur l'immersion du cercueil, qui a été endommagé lors du transport de la dépouille mortelle de Dallas à Washington, le 22 novembre 1963. Le cercueil endommagé a été remplacé par un autre en acajou, dans lequel Kennedy fut inhumé. Mais le sort du cercueil endommagé a longtemps été un mystère. Les documents révèlent qu'il a été jeté à la mer au large de la côte du Maryland-Delaware, dans une zone considérée comme un dépôt militaire.

## Tuerie de Monfort : une « piste allemande » se précise dans le Gers

**DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS** sont venus étayer l'hypothèse de l'implication de l'Allemand Dieter Zurwehne dans la tuerie de Monfort (Gers), qui a causé la mort de quatre Néerlandais découverts assassinés samedi 22 mai. Les employés d'une banque de Montauban (Tarn-et-Garonne) ont en effet établi un lien entre les photos du suspect et un usager venu dernièrement dans leur établissement. Selon le film enregistré par une caméra de la banque, cet homme a été rejoint par un couple, mardi 25 mai, alors qu'il tentait d'échanger des eurochèques. La carte bancaire de l'une des victimes de Monfort a en outre été conservée par le distributeur automatique de l'établissement, en raison d'un incident. L'homme apparaissant sur la cassette semble toutefois plus âgé que les photos de Dieter Zurwehne, auteur présumé d'un quadruple meurtre à Remagen (Allemagne), après son évasion d'une prison où il purgeait une peine pour le meurtre d'une femme. — (Corresp.)

## Du 1<sup>er</sup> au 12 juin Les 12 jours d'été Renault



**3,95%**  
sur 24 mois

Un crédit à taux exceptionnel.  
C'est bien vu pour vous aider à mieux profiter de vos vacances.

Avec un apport minimum de 10 % sur toute la gamme Renault VP/VU neufs et un montant financé égal ou supérieur à 15 000 F. Exemple pour un montant financé de 30 000 F (4 573,47 €), soit 24 mensualités de 1 302,08 F (198,50 €). Coût du crédit : 1 249,92 F (190,55 €). T.E.G annuel : 3,95 %. T.E.G mensuel : 0,33 %. Sous réserve d'acceptation par la DIAC SA au capital de F 400 000 000 SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers et valable du 1<sup>er</sup> au 12 juin 1999.

12 jours pour vous changer l'été  
www.renault.fr



RENAULT

Dans le réseau Renault



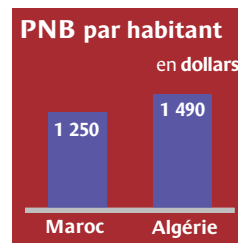
# Le Monde ECONOMIE

MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 1999

## LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

### BOUSSOLE

Au Maroc, la croissance aura sans doute du mal à atteindre 3 %, tant les récoltes céréalières s'annoncent médiocres. Alors que pour l'Algérie le redressement des cours du pétrole est une aubaine (page V)



### FOCUS

En Guinée, l'afflux de réfugiés sierra-léonais, mais aussi la présence des organisations humanitaires déséquilibrent l'économie locale (page VI)



**CONFIDENTIEL DEFENSE**

### L'OTAN CONTRE LA SERBIE

A Paris, la future reconstruction des pays touchés par le conflit au Kosovo est source de tensions entre le ministère de la coopération et celui de la défense. L'armée intercede pour les industriels (page VI)

### UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL PARTICULIÈRE POUR LES ORGANISMES PARAPUBLICS

Les tutelles ministérielles, soucieuses de rigueur budgétaire, freinent l'application de la loi Aubry et l'octroi des aides qui l'accompagnent (page VIII)

**35 heures**



### OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XVIII

Le président de la Commission a promis au Parlement qui sera élu le 13 juin une transparence « totale » de l'institution de Francfort

# Banque centrale européenne : gare au déficit démocratique !

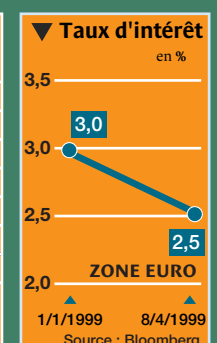
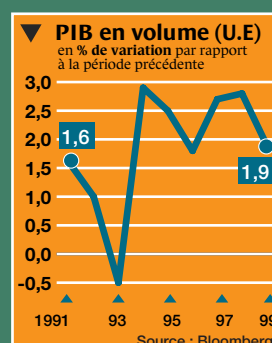
## Euroland - Etats-Unis, deux philosophies différentes



WIM DUISENBERG

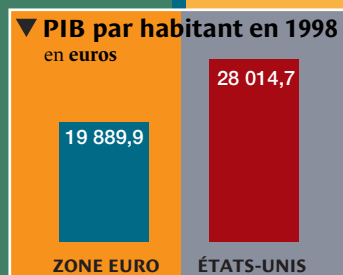
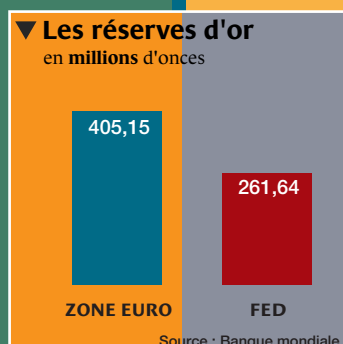
Le président de la Banque centrale européenne (BCE) se rend quatre fois par an devant le Parlement de Strasbourg pour présenter son rapport trimestriel. Cette visite est formelle, car le Parlement n'a pas de pouvoir sur l'institution de Francfort

Au moment où la croissance européenne faiblit, les choix de la BCE sont déterminants

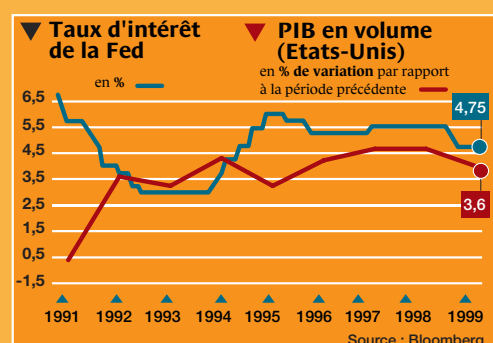


ALAN GREENSPAN

Le président de la Réserve fédérale (Fed) est auditionné deux fois par an par le Congrès, auquel il remet un rapport justifiant ses choix de politique monétaire. Le Congrès peut, sur un simple vote, modifier les statuts de la Fed



Les neuf années de croissance de l'économie américaine s'expliquent en partie par le bon pilotage de la politique monétaire par la Fed



Lorsque, au mois de mars, la Commission de Bruxelles a été contrainte de démissionner en bloc, une crise inédite s'est ouverte en Europe. Elle s'est doublée d'une leçon de responsabilité politique, assortie d'un impérieux rappel : lorsque la démocratie baisse la garde, l'abus de pouvoir guette. Romano Prodi, le nouveau président de la Commission, l'a bien compris : il s'est empressé de promettre par avance au nouveau Parlement européen qui sera élu le 13 juin une transparence « totale ».

Ce qui vaut pour la technocratie bruxelloise aurait-il valeur d'exemple pour d'autres institutions communautaires tentées de s'abriter derrière la majesté, mais aussi l'opacité, de leur fonction pour conforter leur pouvoir ?

A commencer par la Banque centrale européenne (BCE), première véritable institution fédérale de l'Union et, à ce titre, premier test des relations à établir entre le pouvoir suprême de battre monnaie, confisqué aux Etats, et le rôle complémentaire du législatif comme de l'exécutif.

Pour hardi qu'il soit, le rapprochement n'est pas fortuit. Indépendance totale - ce qui est la base juridique de la BCE - ne signifie pas absence de responsabilité. Les six principaux instituts de conjoncture allemands ne se sont pas privés de critiquer, à la fin avril, la politique de communication de la BCE, qui, selon eux, n'était pas assez transparente. Cela en dépit des déclarations rassurantes faites régulièrement par son président, Wim Duisenberg, en faveur d'un « dialogue approfondi » avec les parlementaires européens et d'une information du public la plus complète possible.

Si, depuis sa mise en place en juin 1998, la BCE continue à être tenue en suspicion légitime par une partie - il est vrai minoritaire - de la classe politique, qui continue à récuser le chèque en blanc que lui aurait délivré le traité de Maastricht, c'est que sa mission suscite parfois un double malentendu : sur le bien-fondé de son savoir-faire, sur la pertinence de sa façon de le faire savoir.

Ainsi, continuer à prétendre défendre la monnaie devenue unique et, partant, la santé économique du paysage disparate qu'offre l'Euro-land en ayant comme seule cible la lutte contre une inflation quasi inexistant est, au mieux, un anachronisme hérité de la Bundesbank, dont les statuts ont largement inspiré ceux de la BCE. C'est au pire une absence de sens politique à l'égard des préoccupations économique-so-

ciales dont la paternité ne saurait incomber au seul conseil de l'euro, rebaptisé Euro 11.

L'inflation n'étant plus une menace et les gouvernements européens ayant amplement démontré, depuis le début des années 90, leur engagement collectif en faveur de la réduction des déficits publics, la BCE doit désormais justifier une action qui ne saurait reposer uniquement sur des critères monétaristes, même si l'institution de Francfort laisse, pour l'instant, le jeu des changes flottants fixer la parité euro-dollar, sans intervenir.

Il lui faut donc accepter de s'expliquer. Sans donner le sentiment d'aller à Canossa chaque fois qu'elle est appelée devant le Parlement européen ou d'autres instances législatives, et sans négliger l'information de l'opinion publique.

Un simple coup d'œil au statut et au mode de fonctionnement de la Réserve fédérale américaine (Fed) ou de la Banque d'Angleterre permet de comprendre le déficit démocratique qui menace la BCE faute de

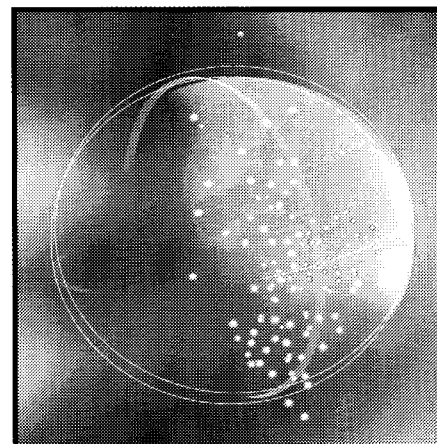
se convertir à cette notion de responsabilité citoyenne que les Américains appellent « accountability ».

Alan Blinder, ex-conseiller économique de Bill Clinton et vice-président de la Fed de 1994 à 1996, s'est souvent prononcé sur cette question de l'indépendance, mais aussi de la responsabilité d'une banque centrale. Pour insister sur le fait que la Fed a été instaurée par le Congrès avec le soutien de tous les occupants successifs de la Maison Blanche, lesquels lui ont octroyé les moyens de son indépendance, mais avec l'obligation constitutionnelle de rester soumise à la volonté du Parlement, et donc du peuple américain.

Pour une raison bien simple, explique Alan Blinder, retourné depuis à son université de Princeton : « Parce que la politique monétaire a un impact sur la vie des citoyens et parce que c'est à eux qu'appartient la vie économique, pas à nous. »

Serge Marti

Lire la suite du dossier pages II et III



17.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

**IAE DE PARIS**  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON-SORBONNE  
IAE de Paris  
162, rue Saint Charles  
75740 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 44 25 28 03 / 04  
http://www.univ-paris1.fr/IAE  
Minitel 3616 IAE (1,29 F/mn)

Depuis plus de 40 ans, l'IAE de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, propose des diplômes nationaux de 3<sup>ème</sup> cycle - DESS, DEA et Doctorat - dans les domaines de la gestion des entreprises et du management.

Chaque année, 700 étudiants ou salariés d'entreprise sont diplômés de l'IAE de Paris.

Ces formations universitaires de haut niveau, généralistes ou spécialisées, sont proposées :

- à temps complet ou partiel,
- avec ou sans interruption de l'activité professionnelle,
- en formation initiale, apprentissage ou formation continue.

Avec les formations de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris, faites la différence, rejoignez le réseau de ses 17 000 anciens.

U n a v a n t a g e d é c i s i f

## POLITIQUE MONÉTAIRE

## Questions-réponses

## 1 Comment fonctionne le Système européen de banques centrales ?

Le Système européen de banques centrales (SEBC) est composé de la Banque centrale européenne et des quinze banques nationales des Etats membres. Les onze pays qui ont adopté la monnaie unique ont transféré leur souveraineté monétaire à la Banque centrale européenne (BCE), dont le président et les cinq membres du directoire sont nommés pour huit ans non renouvelables par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Les gouverneurs des onze banques nationales des pays de la zone euro, le président de la BCE et les cinq autres membres du directoire forment le conseil des gouverneurs, chargé de définir les orientations de la politique monétaire de façon à remplir la mission principale du SEBC, qui est d'assurer la stabilité des prix.

Ce conseil doit également gérer les opérations de change (la politique de change restant toutefois définie par les autorités politiques de l'Union, après consultation de la Banque centrale européenne) et assurer la gestion des réserves officielles de change des Etats membres. La BCE doit enfin veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement.

## 2 A quoi sert désormais la Banque de France ?

La Banque de France (BDF) est désormais chargée de mettre en œuvre la politique monétaire décidée à Francfort par la Banque centrale européenne. Son gouverneur, Jean-Claude Trichet, siège au conseil des gouverneurs de la BCE et dispose, à ce titre, d'un droit de vote qui lui permet de prendre part aux décisions de l'institution européenne.

Le rôle du conseil de politique monétaire, qui était chargé de la politique monétaire de la France, se limite désormais à « *l'analyse et à l'explication des décisions prises à Francfort* ».

La BDF continue par ailleurs à exercer ses seize autres métiers traditionnels, parmi lesquels la tenue des fichiers d'entreprise, la production des billets, la gestion du fichier national de surendettement, ou encore la tenue des comptes du Trésor public.

## 3 Comment la BCE mesure-t-elle les risques d'inflation ?

Pour anticiper les évolutions de l'inflation, la BCE se fonde sur une batterie d'indicateurs économiques et financiers : la masse monétaire, l'indice des

prix à la consommation, les données relatives au produit intérieur brut (PIB) et les statistiques du marché du travail.

Pour la plupart de ces informations, la BCE doit encore se contenter de données non harmonisées au niveau européen, ce qui la contraint à un lourd travail de « *retraitement* ». Eurostat, l'office des statistiques communautaire, a été chargé de l'élaboration de données pour la zone euro. Des indicateurs « euro » fiables sont indispensables à une analyse précise sur les risques potentiels d'inflation.

Pour l'instant, la Banque centrale a décidé de ne pas publier ses prévisions. Ses objectifs sont néanmoins connus. La stabilité des prix est atteinte quand l'inflation reste contenue dans une fourchette comprise entre 0 et 2 %.

Malgré ces objectifs rigoureux, la BCE a baissé le 8 avril dernier, pour la première fois depuis sa création en janvier 1999, son principal taux directeur, le REFI (taux de refinancement) de 0,5 point pour le fixer à 2,5 %. Le Conseil des gouverneurs a justifié cette décision par l'absence de tension inflationniste dans la zone euro.

De même, alors qu'on craignait une politique d'un euro fort, l'institution de Francfort laisse jouer la parité dollar-euro, sans intervenir.

## 4 Quels sont les instruments dont dispose la BCE pour réaliser ses objectifs de politique monétaire ?

La BCE pilote la politique monétaire grâce aux opérations dites d'« *open market* » qui lui permettent de fixer les taux d'intérêt à court terme et de gérer les liquidités bancaires. En régulant le volume des liquidités mises en circulation – en fournissant ou au contraire en retirant des liquidités –, la BCE indique l'orientation générale de sa politique monétaire.

Le système de réserves obligatoires, imposé par la BCE aux établissements de crédit, permet de stabiliser les taux d'intérêt du marché monétaire et de créer un besoin structurel de refinancement. Celui-ci s'effectue essentiellement par « *l'opération principale de refinancement* », c'est-à-dire par l'appel d'offres hebdomadaire de la BCE. La Banque centrale peut décider de modifier les conditions de son appel d'offres en relevant ou en baissant son taux d'intérêt. Ces appels d'offres sont suivis avec beaucoup d'attention car ils constituent de véritables signaux pour les marchés financiers.

## FRANCFORT

de notre correspondant

La Banque centrale européenne (BCE) n'a pas d'équivalent dans le monde. Elle constitue pour le moment la seule instance fédérale dans une Union européenne en chantier. Indépendante vis-à-vis des Etats membres, elle n'a de compte à rendre à aucun pouvoir politique centralisé. C'est dire si ses rapports avec les gouvernements engagés dans l'euro et avec les opinions publiques des onze pays qui ont adopté la monnaie unique sont inédits.

Jalouse de son statut, la BCE entend toutefois cultiver une certaine transparence. Son président, Wim Duisenberg, soulignait récemment que « *la responsabilité est le complément logique de l'indépendance dans une société démocratique* ». Pour lui, l'indépendance très forte de la jeune institution « *ne devrait pas signifier son isolement* ».

La coopération avec l'Europe politique existe et se concrétise de diverses façons. La BCE est tout d'abord tenue à des échanges réguliers avec les gouvernements de la zone euro. Son président et son vice-président sont amenés à participer aux réunions informelles de l'Euro 11, qui rassemblent les ministres des finances des Etats engagés dans l'euro, et aux rencontres de l'Ecofin, où sont représentés les quinze pays de l'Union européenne. De l'avis d'un des membres du directoire de la banque, ces contacts sont de plus en plus approfondis.

## S'exprimer d'une seule voix... mais en plusieurs langues

FRANCFORT

de notre correspondant

Sa tignasse blanche et son allure légèrement voûtée sont incontournables. Dans le dialogue entre la Banque centrale européenne (BCE) et son « environnement », Wim Duisenberg tient le rôle principal. En charge des relations extérieures, le président de la BCE, ancien ministre des finances des Pays-Bas, représente l'institution dans les instances officielles, ainsi que lors des multiples rendez-vous au plus haut niveau. C'est lui qui est auditionné, quatre fois par an, par la commission compétente du Parlement européen.

Cet homme, capable de détendre son auditoire par une boutade, est très entouré : il partage sa fonction de « *porte-parole* » de l'euro comme nul autre dirigeant de banque centrale ne l'a fait auparavant avec « *sa* » monnaie nationale. Ses cinq collègues du directoire de la BCE prêtent tour à tour leur voix à la dernière-née des monnaies. Wim Duisenberg est souvent accompagné, dans les rencontres les plus officielles, de son vice-président, le Français Christian Noyer, tandis que les autres membres du « *board* » n'hésitent pas à multiplier également les discours dans les pays

## En dépit d'efforts de transparence, la Banque centrale européenne ne convainc pas

## Pour l'institution de Francfort, le secret des débats garantirait son indépendance

Le ministre des finances du pays qui préside l'Union et des membres de la Commission européenne peuvent, en outre, participer, sans voter, au conseil des gouverneurs.

Au plus fort de sa controverse avec les banquiers centraux, Oskar Lafontaine – l'ex-ministre des finances de Gerhard Schröder assurant la présidence de l'Union jusqu'à la fin juin –, qui avait appelé à une baisse des taux, a utilisé ce droit une fois avant sa démission ; Yves-Thibault de Silgy, chargé des affaires économiques, financières et monétaires à Bruxelles, se rend, lui, régulièrement à Francfort. Il s'agit d'organiser un va-et-vient d'informations pour expliciter les différentes décisions mo-

nétaires et mieux évaluer la situation des pays participants.

Mais, au nom de leur sacrosainte indépendance, les gardiens de l'euro se refusent à toute coordination de leurs décisions monétaires avec les politiques budgétaires conduites par les gouvernements en place. Il font de cette stricte séparation des rôles un des éléments clés de la crédibilité de la toute jeune institution.

Par ailleurs, Wim Duisenberg est auditionné quatre fois par an par le Parlement européen. Tenus à Bruxelles en janvier et en avril devant la sous-commission des affaires monétaires, les deux premiers entretiens, publics, ont permis d'initier un exercice qui devrait illustrer, selon un expert, la « *responsabilité démocratique* » de la BCE.

Le dialogue évoluerait au-delà du simple échange formel, mais doit être amélioré de l'aveu même du Parlement, qui cherche discrètement à s'appuyer sur l'exemple des Etats-Unis : les auditions bi-

## Différents outils de communication

Oltre les apparitions publiques de ses responsables et les contacts gouvernementaux, la Banque centrale européenne (BCE) publie un rapport annuel et un bulletin mensuel. Rédigés en anglais, ces documents sont traduits dans chacune des langues de l'euro. C'est la version allemande qui est la plus diffusée, car elle intéresse le plus peuplé des pays membres, mais également l'Autriche.

La BCE organise aussi une conférence de presse à l'issue du premier de ses deux conseils mensuels. Son site Internet (www.ecb.int) attirerait 20 000 personnes par semaine actuellement, tandis qu'environ 10 000 visiteurs en chair et en os sont attendus cette année à Francfort.

sident de la Réserve fédérale, devant la Chambre des représentants permettent de décrypter les décisions de la banque centrale américaine.

Dans la zone euro, l'impression prévaudrait encore, selon certains, que le président de la BCE se cantonne à « *répéter les points de vue officiels* ». Le Parlement européen entendrait renforcer son rôle dans le sens d'un meilleur « *contrôle* », même si on se refuse à prononcer le mot : davantage de spécialistes pourraient siéger dans la commission compétente, et les expertises monétaires seraient développées.

## ÉCHOS

Il est clair que la tâche de la BCE est délicate compte tenu de l'étendue et de la disparité de la zone euro. La banque reconnaît que ses messages et ses publications trouvent plus ou moins d'échos selon les pays ; l'Allemagne et l'Italie seraient les plus réceptives. Pour ses responsables, « *la politique monétaire sera d'autant plus efficace qu'elle sera mieux comprise* ».

Mais nombre d'observateurs reprochent à la BCE de ne pas publier de comptes-rendus détaillés du conseil des gouverneurs, qui se réunit tous les quinze jours dans l'ambiance feutrée de l'Euro-Tower, au cœur de Francfort. Sur ce plan, c'est l'indépendance qui prend le pas : la BCE justifie le secret des débats pour préserver les membres du conseil de toute pression dans leur pays.

Philippe Ricard

membres de l'Union. En outre, les onze présidents des banques centrales nationales, membres du conseil des gouverneurs de la BCE, le principal organe de décision de la politique monétaire, cultivent leur influence auprès des gouvernants, acteurs financiers, et opinions publiques de leur pays d'origine. Dans ce rôle désormais moins exposé, l'Allemand Hans Tietmeyer, qui prendra fin août sa retraite de la présidence de la Bundesbank, ou le Français Jean-Claude Trichet s'appliquent à conserver leur autorité.

## NUANCES

Cette communication « *plurielle* » pour une monnaie unique ne semble pas toujours facile à gérer. La BCE ne contrôle pas les interventions publiques de chaque banque nationale, mais organise naturellement celles de ses plus hauts dirigeants : le président et son vice-président ont récemment prononcé, à quelques heures d'intervalle, en Pologne et en Estonie, des discours dont les plus importants passages étaient strictement identiques. Les observateurs auscultent les différentes apparitions sur scène des uns et des autres, à la recherche de la moindre nuance. Sur la question de la parité face au dollar, par exemple, le président de la

BCE a paru un temps moins préoccupé que son collègue allemand, au risque de conforter l'effritement de l'euro. « *La BCE s'exprime d'une seule voix* », observait dernièrement à Francfort Wim Duisenberg, tout en reconnaissant que « *toutes les voix ne sont pas identiques* ». Le principe de collégialité prévaut néanmoins, les propos des uns engageant l'ensemble des gouverneurs dans le domaine de la politique monétaire.

L'autre grand défi, à en croire le constat récent de Wim Duisenberg, est de communiquer « *d'une seule voix, mais, si besoin, en onze langues* ». Chacun des porte-parole de l'euro a tendance à s'exprimer dans sa langue maternelle, surtout s'il se trouve dans son pays d'origine. Le bulletin mensuel, qui détaille les décisions de la BCE, est traduit par chacune des banques centrales nationales. Les responsables de la banque tiennent beaucoup à ces entrées en scène polyglottes, meilleure façon, selon eux, de trouver un écho le plus large possible.

En dehors de ces exercices obligés, la monnaie unique a néanmoins tendance à grandir en anglais : c'est la langue de travail par excellence au siège de la BCE.

P. Ri.

## Avec son nouveau statut, la Banque d'Angleterre montre l'exemple

## LONDRES

de notre correspondant à la City  
nnoncé en juin 1997, par le ministre des finances, Gordon Brown, l'octroi de l'autonomie à la Banque d'Angleterre fut une révolution. Le choix d'un modèle de gestion responsable et transparent est considéré par la City comme une grande réussite.

Les neuf membres du Monetary Policy Committee (MPC), le comité de politique monétaire – quatre, indépendants, sont choisis par le ministre des finances, cinq appartiennent à la hiérarchie de la banque –, ne reçoivent ni instructions ni pression de qui que ce soit. Leurs décisions qui ne visent pas à définir le niveau de l'inflation, mais à fixer celui des taux d'intérêt, sont prises à la majorité, chacun d'entre eux disposant d'une voix.

Primus inter pares, le gouverneur Eddy George guide les débats et, après deux jours de discussions, organise le vote. C'est uniquement en l'absence de majorité qu'il a le pouvoir de faire pencher la décision dans un sens ou dans l'autre, grâce à sa voix préférentielle. Publiées deux semaines plus tard, les « *minutes* » de la réunion mensuelle révèlent qui a voté quoi et pourquoi. Lors du dernier

## La récente autonomie est considérée comme une grande réussite par les marchés financiers

conclave, les 5 et 6 mai, cinq membres se sont prononcés pour un maintien des taux d'intérêt, les quatre autres ayant porté leurs suffrages en faveur d'une réduction.

Le MPC est également chargé de la rédaction d'un rapport trimestriel sur l'évolution de l'inflation dont la parution est très attendue par les marchés financiers.

## DÉLIT D'INITIÉ

« *La publication des minutes, notamment des votes, est importante car il n'est pas crédible d'affirmer que neuf personnes partagent le même point de vue sur un sujet économique donné. La transparence, c'est de savoir ce que pense chaque membre du comité politique monétaire, avec un inconvénient possible de personnalisation des votes ; notre approche me semble appropriée au contexte britannique. Les membres du comité sont choisis*

pour leur savoir-faire et leurs connaissances des affaires monétaires », indique le sous-gouverneur chargé du secteur financier, David Clementi.

Le système britannique s'est révélé être un succès car il intervient dans le même contexte d'ouverture que les marchés financiers anglo-saxons.

« *Pour protéger l'investisseur contre le fléau du délit d'initié en Bourse, il est essentiel de disposer d'un régime aussi transparent que possible* », explique Peter Spencer, professeur de finances au Burbeck College. A ses yeux, le Labour, qui s'est avéré incapable de contrôler l'inflation quand il était aux affaires, a décidé, après sa victoire de mai 1997, de confier cette tâche à la banque centrale, organisme neutre par nature, afin d'apaiser les craintes de la City.

« *Le goût du secret et les pressions politiques* » exercées depuis la nationalisation de la Banque d'Angleterre en 1946, portent en effet, d'après Peter Spencer, une large part de responsabilité dans le cercle vicieux du « *stop and go* » qui, jusqu'à récemment, a caractérisé l'économie britannique par rapport à ses concurrents.

Le processus de transparence britannique, jugé par les experts comme étant l'un des plus avancés

au monde, repose sur la publicité des débats du comité de politique monétaire, sur la surveillance par le Parlement et le conseil d'administration de la banque, ainsi que sur la démocratisation du fonctionnement de l'institut d'émission.

« *Chacun doit rendre des comptes. Les gens savent que leur réputation est en jeu. Les membres du MPC font attention et ne peuvent plus se cacher derrière le consensus. Notre modèle évite l'inertie. La transparence est le corollaire moral à l'indépendance* », indique un haut fonctionnaire de la Banque d'Angleterre qui compare le régime britannique au fonctionne-

## Bibliographie

- **Histoire des banques centrales**, de Norbert Olszak (PUF, « *Que sais-je ?* », 1998, 128 p., 42 F, 6,40 euros).
- **La Banque centrale européenne : l'institution qui gouverne l'euro**, de Francesco Papadia et Carlo Santini (Revue Banque, 1999, 128 p., 89 F, 13,57 euros).
- **Le Système de la Réserve fédérale américaine : fonctionnement et accountability**, d'Axel Krause

ment de la Cour suprême des Etats-Unis, ouvert et collégial, plutôt qu'au comité d'« *open market* » de la Réserve fédérale américaine. La présence de deux étrangers au sein du MPC, un Néerlandais et un Américain, illustre d'ailleurs cette volonté d'ouverture.

## MODERNISATION

Deuxième moyen de contrôle, la surveillance des procédures du MPC par les directeurs extérieurs du conseil d'administration de la Banque d'Angleterre. En cas d'échec des neuf sages de satisfaire à l'objectif d'inflation, le Trésor, qui forge la politique financière du royaume, est en droit de

réclamer des comptes. Troisième contre-pouvoir, le Parlement ; en l'occurrence la sous-commission du Trésor, qui a le droit de convoquer les membres du MPC pour les interroger sur leurs opinions. Les députés peuvent émettre un avis sur le choix des personnalités nommées par le ministre des finances, mais ne disposent pas de droit de veto.

Enfin, le gain de l'autonomie et la perte du pouvoir de régulation sur les banques ont contraint l'institut d'émission à se moderniser. La nomination d'un banquier d'affaires, David Clementi, à l'un des deux postes de sous-gouverneur, la réforme du statut des agents, jusque-là particulièrement généreux, soulignent cette opération de lifting de la « *Vieille Dame* ».

Ce statut ne fait pas cependant l'unanimité, comme le montrent les critiques à propos de la prédominance au sein du MPC d'universitaires liés au secteur financier, ou de l'absence de représentants de syndicats ou du patronat. Aussi, une adhésion de la livre sterling à l'euro, qui pourrait intervenir dès la prochaine législature, ne manquera pas de bouleverser la formulation de la politique monétaire britannique.

Marc Roche

Paul De Grauwe, professeur d'économie à l'Université catholique de Louvain

# « La politique économique des Onze est, de fait, entre les mains des banquiers de Francfort »

LOUVAIN

*de notre envoyée spéciale*  
« L'indépendance des banques centrales est désormais considérée comme un gage de crédibilité des politiques monétaires. Cette opinion est-elle justifiée ou relève-t-elle d'une exigence imposée par les marchés financiers ?

– Nous savons aujourd'hui, grâce à de nombreux travaux empiriques, que l'indépendance des banques centrales est un point positif. Les modèles performants sont en effet ceux où la banque centrale ne subit pas continuellement cette interférence du politique, qui est une source de dérapage pour les choix monétaires.

» L'antagonisme est bien connu entre les gouvernements qui ont des objectifs de court terme, qui se traduisent souvent par une volonté de stimuler l'économie au risque de ne plus maîtriser l'inflation, et les banquiers dont l'objectif à plus long terme est la stabilité des prix. Mais l'indépendance n'exclut pas le contrôle et la responsabilité.

– **Le statut de la Banque centrale européenne (BCE) vous paraît-il de ce point de vue satisfaisant ?**

– Non, tant s'en faut. L'indépendance ne peut être accordée à une institution d'une telle importance qu'après avoir défini précisément ses objectifs et les instruments de contrôle qui l'obligeront à rendre des comptes. Or les Européens ont manqué d'exigence sur ces deux sujets, pourtant essentiels.

» Premièrement, les objectifs de la BCE ne sont pas définis clairement, sauf pour l'inflation. Or d'après le traité de Maastricht, la mission de la Banque centrale ne se limite pas à la stabilité des prix, elle doit aussi poursuivre « d'autres objectifs de politique économique ». En restant aussi vague, les membres de l'Union ont laissé la possibilité à la BCE de se soucier uniquement de l'objectif de prix. Et c'est ce qu'elle s'est empressée de faire.

» En janvier, elle a publié son premier rapport, dans lequel elle définit elle-même sa stratégie monétaire. Elle n'a retenu qu'un

seul objectif de politique monétaire, l'inflation, sans faire référence aux autres, affirmant ainsi clairement qu'ils ne sont pas de sa responsabilité. La BCE est ici en désaccord avec le traité, elle est dans un sens « hors la loi ».

» J'ai été très surpris de voir une évolution aussi rapide, car je crois que cette position n'est pas tenable. La BCE ne peut pas uniquement se préoccuper d'inflation, elle doit aussi être soucieuse de la stabilisation de la conjoncture et ne pas ignorer les risques de déflation. Il en va de sa légitimité dans la société.

Deuxièmement, la procédure de contrôle de la BCE est trop faible. Aux Etats-Unis, le Congrès a la possibilité de changer les statuts de la Réserve fédérale (Fed) par un vote à la simple majorité. C'est le « bâton derrière la porte », comme disent les Américains, qui maintient un certain équilibre dans les relations entre le président de la Fed et les élus.

En Europe, c'est très différent. Quand Wim Duisenberg, le président de la BCE, se rend devant le Parlement européen, il n'est soumis à aucune pression, car le Parlement n'a aucun pouvoir. C'est une visite purement formelle. Pour modifier les statuts de l'institution, il faudrait réviser le traité de Maastricht, ce qui est une procédure extrêmement lourde. Les relations entre le Parlement et la BCE sont donc, par nature, déséquilibrées. Il y a un risque de créer une institution trop isolée du reste du système politique et c'est inadmissible dans une démocratie.

– **Que faudrait-il faire alors ?**

– Dans l'idéal, il faudrait réviser le traité, mais cela est peu envisageable. La seule solution consiste à introduire plus de transparence, notamment dans les modes de décision. Mais là aussi je constate des réticences de la BCE. Ses membres ont, en quelques mois, développé une philosophie collective très forte. Le débat sur le rôle qu'ils doivent avoir et la façon de l'exercer semble avoir déjà eu lieu de façon définitive. Si on ne peut encore parler de bastion, il faut néanmoins se méfier de cet isole-



Paul De Grauwe

● Professeur d'économie à l'Université catholique de Louvain, en Belgique, Paul De Grauwe est spécialiste des questions monétaires.

● Il fait partie du groupe d'experts réunis par le Center for Economic Policy Research (CEPR) de Londres pour « contrôler » la Banque centrale européenne (BCE). Cette initiative se justifie, selon le CEPR, par le manque d'expertise du Parlement européen, auquel la BCE doit normalement des comptes.

ment dans lequel pourrait s'installer la Banque centrale, forte de ses certitudes.

La BCE s'inspire du modèle continental en Europe, aussi bien français qu'allemand, de décisions qui sont prises dans le secret. Bien sûr, on pourrait dire, et c'est ce que la Bundesbank faisait toujours : « Ne vous en faites pas, regardez ce qu'on a fait dans le passé et ayez confiance », mais cet argument ne pourra pas être utilisé par la BCE, tout simplement parce qu'elle n'a pas de passé.

La BCE pourrait introduire plus de transparence en publiant, par exemple, ses prévisions d'inflation, ce qui permettrait aux observateurs de mieux comprendre sa stratégie monétaire. La Banque d'Angleterre le fait. Elle devrait aussi affirmer clairement qu'elle a une certaine responsabilité sur la question du chômage et dans la stabilisation de la conjoncture, au lieu d'avoir un discours qui laisse tout cela dans le noir. Enfin, elle

pourrait publier les comptes rendus de ses réunions. A l'inverse des membres de la BCE, je crois que cette décision leur permettrait de s'affranchir de la pression des lobbies, qu'ils soient nationaux ou privés à travers les établissements bancaires. La transparence sera pour eux une preuve d'impartialité.

Fut un temps où les banquiers centraux étaient considérés comme les prêtres de la politique monétaire, ce qui les exemptait de toute justification. Aujourd'hui, la société veut savoir pourquoi les institutions qui ont tant de pouvoir prennent certaines décisions. Il est devenu inacceptable de maintenir cette relation de secret.

– **Le déséquilibre des institutions, entre une banque centrale supranationale et un gouvernement économique des Onze qui, formellement, n'existe pas, ne pose-t-il pas un problème pour la conduite de la politique économique ?**

– Ce déséquilibre éclatant est dû au fait que les Onze ont voulu faire l'Union économique et monétaire (UEM) avant que l'intégration politique ne soit achevée. Peut-être parce que, finalement, c'était ce qu'il y avait de plus facile. Mais pour que l'UEM fonctionne de façon équilibrée, il faudrait une intégration budgétaire beaucoup plus poussée, c'est-à-dire un budget communautaire suffisamment important pour amortir les chocs et donner de vraies orientations à la politique économique européenne.

Faute de cela, je dirai que par manque d'institution en face de la BCE, c'est elle qui détient les clés de la politique économique en Europe. Elle seule a les moyens de définir une stratégie. Le pacte de stabilité est une structure défensive qui dit ce que l'on ne peut pas faire, il n'est pas un instrument qui permet aux gouvernements des Onze de mener une politique économique au niveau européen. C'est pour cela qu'il faut veiller à ce que la BCE élargisse ses objectifs. »

*Propos recueillis par Laurence Caramel*

## Le fonctionnement de la Réserve fédérale permet un débat démocratique

**E**n couverture de l'hébdomadaire anglais *The Economist* du 22 mai, la vedette d'un film imaginaire, *Economy Wars, The Real Menace* – dont le titre parodie celui de *Star Wars (La Guerre des étoiles)* –, n'est autre qu'Alan Greenspan. Le président de la banque centrale américaine, la Réserve fédérale (Fed), transformé pour l'occasion en moine aux allures extraterrestres, est armé d'un sabre fluorescent avec lequel il devra s'efforcer de terrasser le dragon du moment : l'inflation qui, aux Etats-Unis, semble redresser la tête depuis que l'indice des prix a progressé de 0,7 % en avril, sa plus forte hausse depuis 1990.

L'image prête à sourire. Le personnage et le symbole qu'il incarne – la puissante Fed – beaucoup moins. Au fil des ans, le monde politique et de la finance, mais aussi le grand public américain, ont appris à découvrir et à apprécier les qualités de ce fils d'agent de change new-yorkais, considéré dès l'âge de cinq ans comme un surdoué en mathématiques.

Depuis qu'il a mis ce don au service de la politique monétaire, Alan Greenspan est vu comme le principal artisan de l'extraordinaire croissance que connaît l'économie américaine depuis neuf ans. Et le solide porte-drapeau d'une institution totalement détachée de l'exécutif, avec laquelle la Maison Blanche, qu'elle soit républicaine ou démocrate, doit compter chaque jour.

A l'image de Paul Volcker, son prédécesseur, Alan Greenspan a su inspirer le respect et la crainte dus à une institution qui, en près de quatre-vingt-dix ans d'existence, a su conforter son pouvoir sans transiger sur l'indépendance que

### Aux Etats-Unis, la commission fédérale de l'Open Market, chargée de la politique monétaire, doit justifier et assurer la publicité des décisions prises

lui confèrent ses statuts, tout en respectant les devoirs de transparence exigés par les citoyens américains par le biais de leurs élus au Congrès.

**CRITIQUES ACERBES**

Ce consensus démocratique n'exclut pas des critiques acerbes sur le bien-fondé de la politique menée par la Fed, des affrontements parfois musclés avec la présidence et une surveillance tatillonne des « *Fed watchers* », observateurs et censeurs de l'action conduite par le Système de réserve fédérale. Celui-ci a été créé en 1913 à la suite du Federal Reserve Act, une loi signée par le président Woodrow Wilson et qui était destinée autant à améliorer la surveillance du système bancaire qu'à faciliter l'escompte des effets de commerce et à réglementer les taux d'intérêt.

En 1935, était constituée la commission fédérale de l'Open Market (Federal Open Market Committee, FOMC) et c'est en 1946 que la Fed fut invitée à se soucier du plein-emploi. Avec le Humphrey-Hawkins Act de 1978, le Congrès américain fixa pour mission au conseil des gouver-

neurs de la Fed et à son bras armé monétaire, la commission fédérale de l'Open Market, d'« assurer une croissance à long terme des agrégats monétaires et fiduciaires compatibles avec le potentiel d'augmentation à long terme de la production nationale, afin d'atteindre effectivement les objectifs de plein-emploi, de stabilité des prix et de modération des taux d'intérêt à long terme ».

Ce mandat s'est encore étoffé par l'obligation faite à la Fed de maintenir la stabilité du système financier et de contenir le risque systémique qui pourrait surgir des marchés financiers. Pour ce faire, le système de la Fed repose essentiellement sur deux instruments.

Le premier est le conseil des gouverneurs constitué de sept membres nommés par le président des Etats-Unis et soumis à confirmation par le Sénat, lesquels exercent un mandat de quatorze ans non renouvelable. Le président et le vice-président sont désignés au sein de ce conseil selon la même procédure et pour une durée de quatre ans renouvelable.

Le deuxième est la commission fédérale de l'Open Market, composée des sept membres du conseil auxquels se joignent les représentants de cinq banques de réserve régionales (sur un total de douze organisées en districts), chargée de déterminer la politique monétaire de la Fed sous forme de décisions qu'il faudra, non seulement prendre, mais aussi justifier et faire connaître.

Ce sont ces deux derniers points – la justification des décisions prises et leur publicité – qui ont valeur d'exemple. A l'issue de chacune des réunions de la commission fédérale de l'Open Market – il y en a huit par an –, la Fed publie, dans un délai maximum de six à

huit semaines, le compte rendu détaillé des délibérations, appelé « minute ».

Il comporte le nom des personnes présentes, l'analyse précise de la conjoncture telle qu'elle a été formulée par les membres du conseil ou par les représentants des banques de réserve régionales, la nature des décisions prises et du vote qu'elles suscitent à l'occasion, avec mention des éventuelles opinions dissidentes. Ainsi est engagée la responsabilité de chacun des participants, y compris parfois contre l'avis du président.

**RAPPORT**

De son côté, celui-ci est tenu de se rendre, au moins deux fois par an, au Congrès pour y présenter son rapport sur « le plein-emploi et la croissance équilibrée ».

Indépendamment de ces rendez-vous imposés, nourris de nombreuses communications régulièrement adressées par la Fed aux pouvoirs législatif et économique, et des contacts réguliers entretenus avec les différentes composantes de l'administration, chaque membre du conseil peut s'exprimer en toute liberté sur la situation économique et sur l'idée qu'il se fait de la politique menée, y compris à la Maison Blanche.

Quand Bill Clinton a annoncé qu'il allait affecter des excédents budgétaires à la constitution d'une épargne de précaution pour le paiement des futures retraites, via des placements en Bourse, Alain Greenspan a vertement critiqué la mesure, jugée trop spéculative. Pour autant, Bill Clinton n'a pas démissionné de la Maison Blanche et Alan Greenspan poursuivit son troisième mandat sans anicroches jusqu'en l'an 2000...

*Serge Marti*

### CHRONIQUE par Erik Izraelewicz

## La norme anglo-saxonne

**L**e capitalisme français souffre d'un mal séculaire : il est un « capitalisme sans capital ». Aussi est-ce le capital des autres qui est en train de lui donner ses formes. La pièce qui se joue aujourd'hui dans le secteur bancaire, avec l'assaut lancé par la BNP sur la Société Générale et Paribas, en donne une nouvelle illustration. Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, craint que cette guerre ne débouche sur une prise de contrôle de l'une des banques – sinon des trois – par un établissement étranger. Si une telle perspective menace, c'est que, face aux capitaux étrangers, la France n'est pas capable d'aligner les siens.

En fait, dans cette bataille bancaire, on sait que les véritables arbitres ne sont d'ores et déjà plus des opérateurs nationaux. « Ce sont les actionnaires qui trancheront », martèle à l'envi Michel Pébereau, le PDG de la BNP, l'homme à l'origine de l'offensive. Or qui sont ces actionnaires ? Ils sont, pour l'essentiel, étrangers. Près de 40 % du capital de chacune des banques est possédé par des fonds étrangers, notamment anglo-saxons.

Ici comme dans d'autres circonstances, les belligérants sont obligés d'adopter, sur tous les plans, les normes anglo-saxonnes. Tous sont conseillés par des banquiers d'affaires new-yorkais ou londoniens, les Goldman Sachs et autre Morgan Stanley. Tous parlent le langage de leurs actionnaires, américains ou anglais, celui de la « shareholder value » (la création de valeur pour l'actionnaire) et du « ROE » (le « return on equity » ou retour sur fonds propres).

Le langage adopté, la langue aussi – l'anglais en l'occurrence – deviennent la norme. Les argumentaires présentés à la presse par les dirigeants des trois banques, les plus purs représentants des élites françaises, sont à cet égard fascinants. On y parle « *franglais* ». Michel Pébereau expliquait ainsi, le 27 avril, que pour que la SBB – la banque issue du mariage des trois – reste « *leader* », il prévoyait un « *business mix* » tirant profit du potentiel accru de « *cross-selling* », aussi bien dans le « *retail* » que dans le « *corporate* ». Etablisant la « *checklist* » des synergies escomptées, il ne manquait pas de rappeler le « *track-record* » de la BNP depuis 1994 et de souligner qu'il avait pu éviter des licenciements grâce au « *turnover* » naturel des personnels. Il utilisera des mots un peu plus crus – comme « *cost-killing* », la chasse à mort des coûts – devant les analystes américains.

Déjà alignées, comme les sociétés françaises dans leur ensemble, sur les normes comptables anglo-saxonnes, les trois banques ont franchi un pas supplémentaire à l'occasion de cette bataille en acceptant de publier – sous prétexte d'une plus grande transparence – des comptes désormais trimestriels, à l'américaine. Jusqu'à présent, Michel Pébereau s'y était opposé, estimant que cette pratique, générale aux Etats-Unis, était malsaine pour les entreprises puisqu'elle les soumet à la loi du court terme, au « *short-termism* ». « La publication de comptes trimestriels ne fait pas partie de la politique de la BNP », a-t-il expliqué le jour même où il publiait, pour la première fois, les comptes du premier trimestre !

La morale, provisoire, de cette histoire est connue : l'absence de capital oblige le capitalisme français à accepter la loi du capital étranger et ses normes. L'histoire ne suffira pas à convaincre qu'il est peut-être temps de rechercher les moyens pour combler cette absence. Ce n'est en tout cas pas la piste retenue par Dominique Strauss-Kahn – comme en témoigne, par exemple, le débat, constamment reporté, sur les fonds d'épargne-retraite.

### INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT FULLY ACCREDITED \*

**ISM** Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

**ieMBA** International Executive Master of Business Administration  
■ 520 h de formation intensive en management international :

- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK et thèse
- ieMBA accrédité \*

**MBA** Master of Business Administration in International Management  
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle

■ 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité \*

**DBA** Doctorate of Business Administration  
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent  
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité \*

Certificats : finance & marketing : 120 heures

**International School of Management**  
148, rue de Grenelle, 75007 Paris  
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08  
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA  
Internet : <http://ism-mba.edu> email : [info@ism-mba.edu](mailto:info@ism-mba.edu)



# Français, Allemands et Italiens n'attendent rien de bon des entreprises

**S**i le divorce n'est pas total entre les Européens et leurs entreprises, l'incompréhension de l'opinion à l'égard de ces dernières demeure impressionnante, d'après un sondage Ipsos (réalisé du 26 mars au 8 avril pour le compte de l'hebdomadaire L'Usine nouvelle et de l'association de directeurs de communication de grands groupes Entreprises et Médias), rendu public le 26 mai.

Par-delà les différences nationales, l'analyse des réponses fournies par 4 000 personnes constituant un échantillon représentatif des populations allemande, française, anglaise et italienne montre que se développe à l'endroit des entreprises une sorte de pessimisme raisonné.

### RÉGLEMENTATIONS ET IMPÔTS

Les Européens continuent à être inquiets ; ils constatent, majoritairement, une dégradation de la situation économique de leur pays en 1999. Dans cet ensemble morose, les Français se singularisent : ils avaient longtemps broyé du noir ; les voici qui se montrent les plus optimistes avec 57 % de réponses notant une amélioration économique dans l'Hexagone.

Est-ce la naissance de l'euro ? Toujours est-il que l'euro-optimisme gagne du terrain : 52 % des Allemands (42 % en 1998) pensent que la construction européenne renforce la compétitivité des entreprises, 50 % des Français (42 % en 1998) et 60 % des Italiens (46 % en 1998) sont sur la même longueur d'onde. Il n'y a qu'en Grande-Bretagne où l'on constate un recul, avec 37 % de réponses dans ce sens contre 40 %, un an plus tôt. Peut-être parce que les Britanniques ont choisi, pour le moment, de ne pas adhérer à la monnaie unique.

Globalement, les Européens doutent des capacités de leurs entreprises. 49 % des Français les jugent mal armées face à la concurrence internationale, contre 42 % qui pensent le contraire. Les Italiens

### D'après un sondage, les Européens estiment que les sociétés se préoccupent toujours davantage des consommateurs, mais se soucient peu de leur personnel

se prononcent, dans le même sens, à 46 % contre 37 %. Et les Britanniques, à 53 % contre 33 %. Il n'y a que les Allemands pour croire à 60 % dans leurs entreprises, contre 28 % qui les jugent peu compétitives.

Toutes nationalités confondues, les personnes ayant jugé les entreprises mal armées placent en tête des causes de cette fragilité « la pression des réglementations, des charges et des impôts », ce qui laisse à penser que les messages émis par les organisations patronales ont été entendus. La deuxième cause avancée est le manque de dynamisme et la mauvaise gestion pour les Alle-

mands, les Italiens et les Britanniques, les Français préférant incriminer la concurrence étrangère déloyale.

Les personnes interrogées n'attendent rien de bon des entreprises : 70 % des Allemands, 61 % des Italiens et 57 % des Français estiment que « les intérêts des entreprises et de la population ne vont pas dans le même sens ». Seuls, les Britanniques sont une majorité (44 %) à penser le contraire.

Près de trois Européens interrogés sur quatre déclarent que les entreprises se préoccupent de plus en plus des consommateurs. Deux sur trois estiment qu'elles se soucient davantage de leurs actionnaires.

Lorsque l'interrogation sur les préoccupations des entreprises aborde les besoins des salariés, les proportions s'inversent : de l'avis général, les entreprises se soucient médiocrement de leur personnel.

### AVANTAGES SOCIAUX

Ainsi, en matière d'emploi, 80 % des personnes interrogées déclarent que les entreprises ont un rôle essentiel, mais 60 % déclarent qu'elles s'en préoccupent de moins en moins. Les restructurations ont persuadé les Européens que la satisfaction des consommateurs s'est faite aux dépens des salariés et que

les entreprises ont accru leur efficacité au détriment de leurs responsabilités sociales et de leur « citoyenneté ».

Dans ce contexte, les Français adoptent une position paradoxale. Ils sont 60 % à trouver que les entreprises sont handicapées par la réglementation et les impôts, mais ils déclarent à 51 % que l'Etat « doit contrôler plus sévèrement les entreprises pour les empêcher de remettre en cause les avantages sociaux ».

Face aux fusions entre grandes entreprises qui agitent le monde des affaires, les Européens ne savent trop quoi penser. Ils se partagent environ par tiers entre ceux qui le redoutent, ceux qui les espèrent et ceux qui pensent qu'elles ne sont ni bonnes ni mauvaises.

### CONFLITS

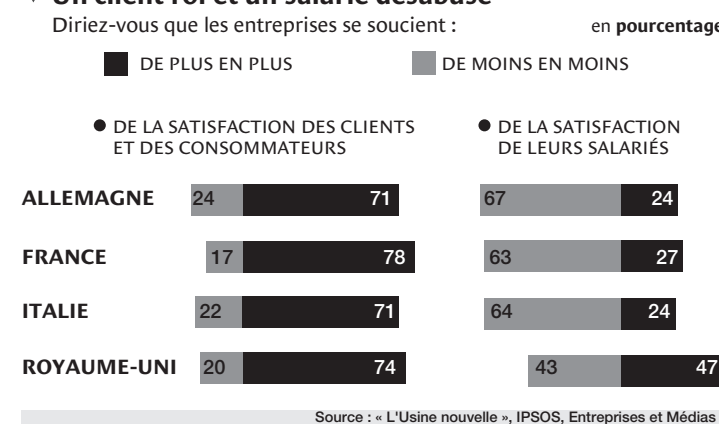
Les Britanniques et les cadres supérieurs se disent les plus méfiants vis-à-vis de ces jeux de Monopoly, tandis que les Italiens (qui possèdent peu de grands groupes dans la Péninsule) et les moins de 35 ans se montrent les plus favorables.

Pierre Giacometti, directeur général d'Ipsos Opinion, a croisé les résultats de ce sondage avec ceux réalisés auparavant auprès des cadres supérieurs européens, qui constituent la garde rapprochée des directions. Il est impressionné qu'apparaissent chez ces derniers exactement les mêmes méfiances et les mêmes appréhensions que dans le reste de la population salariée.

« Certes, beaucoup de pragmatisme s'exprime à travers ces réponses et notamment à travers celles qui reconnaissent les améliorations dont ont profité les consommateurs, déclare-t-il. Mais il est évident que le citoyen européen pense que le monde qui se met en place est un monde de conflits sociaux. Il est tout aussi évident que les entreprises ne savent pas expliquer à leurs salariés les changements inévitables qui les attendent. »

Alain Faujas

### ▼ Un client roi et un salarié désabusé



# Claude Emmanuel Triomphe, un inspecteur du travail sans frontières

**C**roiser les regards. Ainsi pourrait se résumer le projet d'Université européenne du travail (UET) dont Claude Emmanuel Triomphe est le cofondateur et président. Cette structure sans murs, pouvant se transporter d'un pays à l'autre, abordera le thème du travail et de ses mutations au travers de « chantiers », dont les participants seront issus de différentes nations et milieux : agents de l'administration, syndicalistes, responsables des ressources humaines, universitaires, travailleurs, chômeurs, etc.

Financée par les pouvoirs publics, dont l'Union européenne, ainsi que par des entreprises et des organisations, l'UET lancera son premier chantier le 16 septembre à Strasbourg. Il s'appuiera sur des

### Le président de l'Université européenne du travail veut confronter les différentes pratiques des pays membres de l'Union

enquêtes de terrain concernant des restructurations qui se sont déroulées en France, en Allemagne et en Espagne.

Inspecteur du travail depuis quinze ans et, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai dernier, directeur adjoint à la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France, Claude Emmanuel Triomphe était bien placé pour observer « les blocages de la pensée » face aux « chambardements » du monde du travail.

« En Europe, le travail subit de profondes mutations, et l'on voit bien que les syndicalistes, les responsables de ressources humaines ont du mal à définir de nouvelles stratégies, constate-t-il. Il y a besoin d'air. »

D'où ce projet d'UET qui permet de « s'aérer la tête » en confrontant les expériences des uns et des autres, pour tenter de trouver de nouvelles pistes. Vaste programme, car, pour l'heure, « on est au degré zéro de connaissance mutuelle ».

Les inspecteurs du travail européens ont, eux, déjà fait leurs premiers pas les uns vers les autres. L'association Villermé, qui en regroupe une centaine en France et que Claude Emmanuel Triomphe a présidée de 1990 à 1993, a fondé, en 1993, un comité permanent européen (CPE) réunissant des associations d'inspecteurs de différents pays. Son troisième

congrès, qui s'est tenu en mars 1999 à Turin (Italie), rassemblait des Français, des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Grecs, des Polonais et des Allemands, autour du thème de la santé au travail.

Le constat auquel les participants sont parvenus illustre la « déstabilisation » des services publics de contrôle : « Partout on observe une montée de la précarité, associée à une complexification de la relation de travail, avec la multiplication de la sous-traitance. Les inspecteurs agissent dans des univers très souvent non syndiqués, faits de petites sociétés très mobiles. Et ils ont du mal à avancer. »

L'organisation de l'inspection du travail est si différente d'un pays à l'autre que les travaux du CPE ne peuvent porter que sur un domaine limité, celui de la santé et de la sécurité au travail, seul champ de compétence commun à tous. L'inspection espagnole appa-

raît la plus proche du modèle français, car elle couvre l'ensemble du droit du travail. Mais elle a, en plus, la charge de vérifier que les entreprises versent bien leurs cotisations de Sécurité sociale.

En Allemagne, les inspecteurs, qui sont bien souvent des ingénieurs ou des techniciens, ne traitent que des questions de santé et de sécurité. « Ils disent qu'ils ont soulevé le problème de l'amiante il y a dix ans et estiment que les inspecteurs français sont mauvais dans le domaine technique. » Claude Emmanuel Triomphe reconnaît les faiblesses du système hexagonal, mais il n'est pas pour autant favorable au modèle allemand, trop étroit. En revanche, il estime que les inspecteurs français pourraient se spécialiser, par secteurs d'activités par exemple.

En Italie, il existe deux corps d'inspection : l'un, rattaché au ministère du travail, s'occupe de l'application de la législation ; l'autre, formé de médecins, s'intéresse aux questions de santé et dépend du ministère de la santé. Prévention et législation sont donc déconnectés. « Alors que nous, en France, nous avons conscience du lien entre santé et précarité. »

Ne faudrait-il pas harmoniser les différentes inspections du travail européennes ? « L'harmonisation est un rêve de bureaucrate, réplique Claude Emmanuel Triomphe. La tradition des relations sociales, les habitudes culturelles ne sont pas du tout les mêmes d'un pays à l'autre. Et briser des siècles d'histoire est la meilleure façon pour que rien ne marche. En revanche, chacun pourrait prendre chez l'autre des éléments de la fonction. Mais au final, cela ne donnera pas le même résultat. » En tout cas, il lui paraît nécessaire que « les informations et les pratiques circulent », à l'image de ce qui se passera dans l'Université européenne du travail.

Françine Aizcovic

## DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

# Défendre la mobilité

La France vient d'être condamnée par la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) pour discrimination envers des salariés belges travaillant en France (1). Un arrêt intéressant, car il rappelle les grands principes de la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté, et leur corollaire : une parfaite égalité de traitement.

En 1979, les sociétés sidérurgiques de l'est et du nord de la France s'engagent dans une restructuration qui entraîne d'importantes compressions de personnels. L'une des mesures retenues est la mise en cessation anticipée d'activité de 665 salariés âgés de 55 ans. Les entreprises concernées passent avec les syndicats un accord collectif, qui fixe notamment le régime de protection sociale applicable aux sidérurgistes qui cessent leur activité.

Pour les salariés domiciliés en France, cette protection comprend trois volets : d'une part, des allocations chômage versées jusqu'à l'âge de 60 ans, auxquelles s'ajoute un complément financé par l'Etat afin que les intéressés perçoivent au moins 70 % de leur rémunération brute ; d'autre part, un complément de ressources versé jusqu'à l'âge de 59 ans, également financé par l'Etat ; enfin l'attribution de points gratuits de retraite complémentaire jusqu'à l'âge de départ normal à la retraite. Le financement de ces points gratuits se fait par un versement de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) aux institutions de retraite complémentaires : l'Unedic prend donc en charge les sommes correspondantes aux cotisations qui auraient normalement été réglées par les employeurs et les salariés si ces derniers avaient été maintenus en activité.

En ce qui concerne les salariés résidant en Belgique, l'indemnisation au titre du chômage est versée par l'Etat belge, et complétée par une allocation financée sur le budget de l'Etat français. Mais l'accord exclut les salariés domiciliés hors de France du bénéfice des points de retraite complémentaires. Cette situation a décidé un certain nombre de salariés belges, s'estimant victimes d'une discrimination, à porter plainte devant la Commission de Bruxelles.

En 1993, la Commission demande au gouvernement français de s'expliquer sur cette question. Ce dernier répond qu'il n'y a aucune incompatibilité entre notre législation et les textes communautaires. La Commission, non satisfaite de cette réponse, introduit un recours devant la Cour de justice des Communautés européennes contre la France, pour non-respect de deux textes : l'article 48 du traité de Rome et un règlement européen de 1968, relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté (2).

L'article 48 du traité de Rome prévoit dans son deuxième paragraphe que la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté implique l'abolition de toute discrimination fondée sur la nationalité entre les travailleurs des Etats membres, en ce qui concerne l'emploi, la rémunération et les autres conditions de travail. Quant à l'article 7 du règlement de 1968, il précise le champ de cette égalité de traitement, qui doit s'appliquer notamment en matière de rémunération, de licenciement, de réintégration professionnelle ou de réemploi. En clair, le salarié étranger doit bénéficier des mêmes avantages sociaux et fiscaux que les travailleurs nationaux.

La Commission souligne que la convention signée par les entreprises sidérurgiques comporte un traitement plus favorable pour les travailleurs domiciliés en France que pour les autres quant à leurs conditions de licenciement. Elle rappelle que, selon la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes, l'utilisation du lieu de résidence comme critère est susceptible d'engendrer une discrimination fondée en réalité sur la nationalité. La Commission reconnaît que le système français des régimes de retraite complémentaire repose sur des conventions collectives, mais souligne que c'est l'Etat français qui les a rendues obligatoires par l'article L.713-5 du code de la sécurité sociale (abrogé depuis lors). Elle en déduit que l'Etat français doit assumer l'incompatibilité de la convention signée par les entreprises sidérurgiques avec les textes européens. Et elle ajoute, pour faire bonne mesure, que les pouvoirs publics interviennent activement dans la gestion des systèmes de retraite...

L'Etat français plaide, quant à lui, que cette attribution gratuite de points relève de l'Unedic, qu'elle contribue au financement des licenciements et non de la retraite. Or, note l'Etat français, les salariés frontaliers bénéficient du régime d'assurance-chômage de l'Etat de leur résidence, selon un règlement européen de 1971 (3). Il est donc logique que les salariés demeurant en France et ceux résidant en Belgique se voient appliquer deux régimes d'indemnisation différents, bien que les uns et les autres soient victimes de la même mesure de mise à la retraite anticipée.

Mais la Cour de justice ne suit pas cette argumentation. Elle estime que si l'octroi de points de retraite gratuits constitue bien l'une des conditions du licenciement, elle ne peut à ce titre être discriminatoire à l'égard des travailleurs ressortissants des autres Etats membres. La Cour ajoute que la règle de l'égalité de traitement inscrite dans le traité de Rome interdit non seulement les discriminations ostensiblement fondées sur la nationalité, mais également celles qui utilisent d'autres critères, par exemple le lieu de résidence, lorsqu'elles aboutissent en fait au même résultat.

Le gouvernement français fait enfin remarquer que cet arrêt intervient près de vingt ans après les faits et que, s'il est condamné par la Cour, il devra supporter une charge financière importante, de l'ordre de 192 millions de francs (29,27 millions d'euros). Il demande donc à la Cour, pour le cas où elle estimerait qu'il y a une incompatibilité entre le droit français et le droit européen, de limiter la rétroactivité de l'arrêt.

Demande également rejetée par la Cour qui répond, en substance, que si elle rend le droit en fonction des conséquences financières, la protection des intérêts des particuliers serait sérieusement limitée. Le ministère des affaires sociales s'emploie donc aujourd'hui à reconstituer les carrières des salariés concernés, afin de les indemniser...

**Agence JurisPresse**

(1) Arrêt de la CJCE n° C-35/97, du 24 septembre 1998.  
(2) Règlement CEE n° 1612/68, du 15 octobre 1968.  
(3) Règlement CEE n° 1408/71, du 14 juin 1971.

### Construire et animer des partenariats locaux

Quels types de partenariats faut-il promouvoir ?  
 Comment les constituer et les faire vivre sur le terrain ?

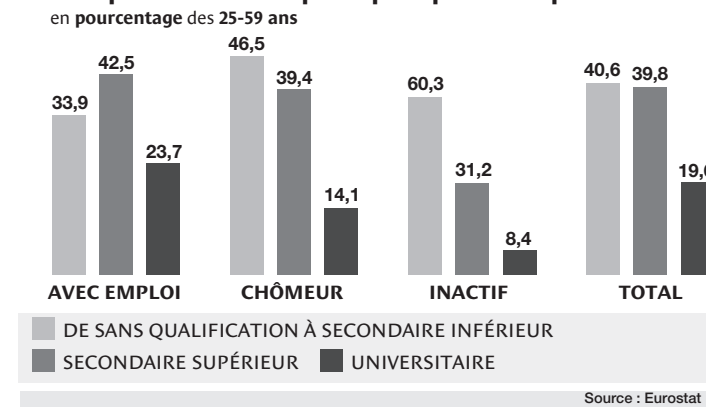
Cette formation-action s'adresse aux entreprises de réseau et aux acteurs institutionnels locaux qui sont confrontés au défi du développement socio-économique des territoires.  
 Animée par des praticiens ayant innové dans ce domaine, elle leur apportera un savoir-faire nouveau pour constituer et animer les indispensables partenariats locaux.

23 et 24 juin 1999  
Paris

Renseignements et inscriptions  
Gilles Brosse - Tél. 01 42 79 44 63  
www.ensptt.fr info@ensptt.fr

EUROPE

Le diplôme reste un passeport pour l'emploi

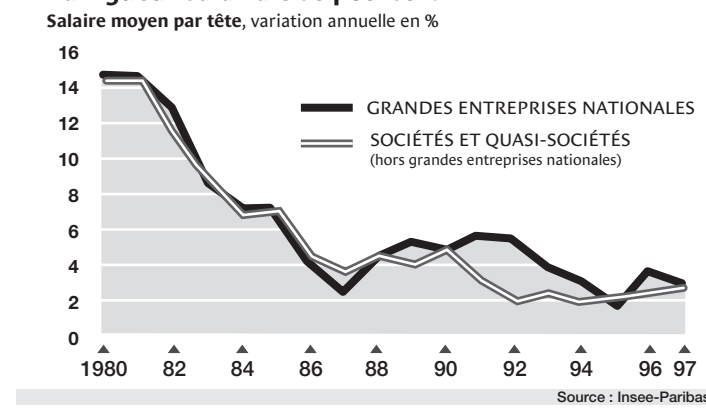


■ PRÈS DU QUART des personnes de l'Union européenne de 25 à 59 ans à avoir un emploi ont un niveau d'études universitaires. Ce pourcentage dépasse les 30 % en Belgique, en Irlande et en Suède, mais est inférieur à 15 % en Autriche, en Italie et au Portugal. Ces différences reflètent les systèmes d'éducation nationaux, plus ou moins orientés vers des formations techniques courtes.

■ LES CHÔMEURS et les inactifs sont 14 % et 8 % à avoir suivi des études universitaires. Toutefois au Danemark, en Espagne et aux Pays-Bas, près de 20 % des chômeurs disposent d'un niveau élevé d'éducation. 60 % des inactifs, en grande majorité des femmes, ont un niveau minimal de qualification. Les différences entre pays sont très importantes : ainsi 76 % des inactifs portugais ne disposent que du niveau minimal de qualification, contre 18 % des inactifs allemands.

FRANCE

La rigueur salariale se poursuit



■ MALGRÉ UNE HAUSSE DE LEURS PROFITS depuis quinze ans, les entreprises continuent à comprimer leurs charges salariales, en mettant un frein aux rémunérations individuelles et aux effectifs. Selon la note de conjoncture de Paribas (mai 1999), les grandes entreprises nationales ont économisé, depuis le début des années 80, sur le seul front des charges salariales, 12 points de valeur ajoutée. Leur excédent d'exploitation s'est élargi, mais dans des proportions modestes en égard aux pertes de subventions par ailleurs enregistrées.

■ LE BAS NIVEAU DE L'INFLATION incite les entreprises à développer des compléments de rémunération, comme la participation, l'intéressement, ainsi que les stock-options réservées en France aux cadres dirigeants.

Les chiffres de l'économie mondiale

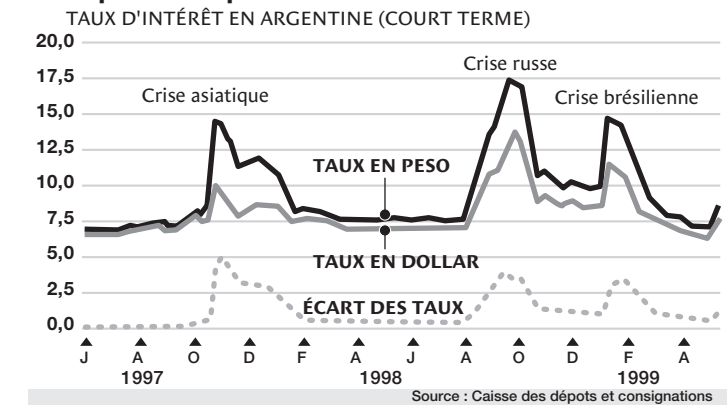
	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)</b>											
Sur un an	2,2 (fév.)	- 4,7 (fév.)	- 1,1 (fév.)	0,6 (janv.)	- 0,5 (fév.)	1,0 (fév.)	- 3,0 (fév.)	- 1,9 (déc.)	- 1 (fév.)	- 0,2 (fév.)	- 0,3 (fév.)
Sur trois mois	0,3 (fév.)	- 0,8 (fév.)	- 0,7 (fév.)	0,1 (janv.)	0,5 (fév.)	0,1 (fév.)	- 0,9 (fév.)	0,2 (déc.)	- 0,3 (fév.)	- 0,7 (fév.)	- 0,7 (fév.)
<b>TAUX DE CHÔMAGE (en %)</b>											
1999	4,4 (mars)	5,1 (mars)	9,5 (mars)	8,9 (mars)	17,7 (mars)	11,3 (mars)	11,8 (janv.)	3,7 (fév.)	6,2 (janv.)	10,6 (mars)	9,7 (mars)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (en %)</b>											
Sur un an	1,7 (janv.)	- 0,1 (juil.)	0,8 (avr.)	1,1 (avr.)	2,3 (avr.)	0,6 (avr.)	1,3 (avr.)	1,9 (avr.)	1,5 (avr.)	1,1 (avr.)	1,2 (avr.)
Sur un mois	0,2	- 0,6	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,5	0,3	0,3
<b>PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)</b>											
Sur un an	4,3	- 3,0	2,6	2,2	3,6	2,8	1,2	3,3	1,1	2,3	2,2
Sur trois mois	1,5	- 0,8	0,4	0,3	0,7	0,7	0,5	1,2	0,1	0,2	0,2
<b>DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)</b>											
1997	0,1	- 3,3	- 2,7	- 2,1	- 2,6	- 3	- 2,7	- 1,4	- 1,9	- 2,5	- 2,3
1998*	1,4	- 5,5	- 2,1	- 1,3	- 1,8	- 2,9	- 2,7	- 0,9	- 0,6	- 2,1	- 1,5
<b>DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)</b>											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
<b>BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)</b>											
Solde trimestriel 1997	- 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	- 0,90	0,76	- 0,03	1,54	- 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b>	- 0,2 % (avril)	+ 4,1 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	14,2 % (3 <sup>e</sup> trim. 98)	- 5,9 %
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	+ 0,5 % (3 <sup>e</sup> trim. 98)	2,6 %
<b>TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER</b>	+ 0,3 % (4 <sup>e</sup> trim. 98)	+ 1,2 %
<b>INVESTISSEMENT</b>	+ 1,4 % (4 <sup>e</sup> trim. 98)	+ 0,4 %
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)</b>	+ 11,682 MdF / + 1,8 milliard d'euros (mars)	+ 3,3 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 143,779 MdF / + 21,919 milliards d'euros (98/99)	- 10 %
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES</b>	- 10 (avril)	- 18**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b>	- 18 (mai)	25**
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)</b>	22 % (mars)	- 3,9 %
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL</b>	38,5 % (mars)	+ 0,19 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND</b>	1 051 750 (mars)	- 1,46 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND</b>	399 029 (mars)	- 6,9 %
<b>INTÉRIM</b>	532 098	+ 28,8 %

ARGENTINE

Le peso sous pression



■ LA COMPÉTITIVITÉ de l'Argentine a été sévèrement affectée par la dévaluation du real brésilien et la récente appréciation du dollar. 50 % des exportations du secteur industriel ont pour destination le Brésil ; depuis le début de l'année, sa production a décliné de 11 % en glissement annuel.

■ L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE d'octobre prochain fait craindre aux marchés un « dérapage » du déficit budgétaire. Un sentiment subjectif, puisque le régime de change fixe argentin implique une politique monétaire restrictive et un budget contrôlé. Mais les tensions actuelles affectent l'économie : les taux d'intérêt ont fortement progressé et les spéculations vont bon train sur une dévaluation possible du peso.

UN CHIFFRE 30 %

LA BAISSE DES LIVRAISONS DE MICRO-ORDINATEURS AUX ÉTATS-UNIS

Après plusieurs années de croissance à deux chiffres, les livraisons de micro-ordinateurs aux entreprises - 6 % du PIB en 1998 - semblent marquer le pas aux Etats-Unis. Selon le bureau d'études ZD Market Intelligence, le premier trimestre de l'année 1999 a connu un ralentissement des livraisons de près de 30 % par rapport à l'ensemble de l'année 1998.

Cette chute des dépenses d'équipement informatique des entreprises est-elle le signe d'une baisse générale de l'investissement ? Pas si simple... S'il est vraisemblable que cette baisse se prolonge, la faute en revient d'abord au bogue de l'an 2000. Pour se prémunir contre les pannes, les entreprises américaines ont beaucoup renouvelé leur matériel au cours de l'année 1998, si bien qu'elles investissent moins cette année.

L'absence de nouvelle rupture technologique dans la mise au point des semi-conducteurs explique aussi le moindre engouement pour investir dans un nouveau matériel.

Toutefois, les tensions salariales qui commencent à se manifester aux Etats-Unis, dues au faible taux de chômage (4 %), devraient inciter les entreprises à améliorer leur productivité. Ce qui ne peut se faire aujourd'hui qu'à coups d'investissement informatique. L'observation du comportement des secteurs des transports, du commerce de détail et des services financiers, qui ont connu les gains de productivité les plus importants au cours des années 1990, apportera à cet égard des enseignements décisifs.

Le Maroc qui pleure... et l'Algérie qui rit

**A**u cours de l'hiver dernier, le ciel a été chiche de ses pluies dans le royaume chérifien, et la croissance économique va s'en ressentir. Pour son deuxième exercice budgétaire (le projet est actuellement en discussion devant le Parlement), le ministre de l'économie et des finances du gouvernement d'« alternance », Fathallah Oualalou, tablait début 1999 sur une croissance supérieure à 6 %. Son collègue de la prévision économique et du plan, Abdelhamid Auouad, devait ramener le chiffre à 5,5 %.

En fait, selon les dernières estimations, la croissance aura du mal à atteindre 3 % tant les récoltes céréalières s'annoncent médiocres : guère plus de 35 millions de quintaux, contre 60 millions de quintaux en moyenne au cours des cinq dernières années - qui n'eurent pourtant rien d'exceptionnel.

L'économie algérienne dépend, elle, de l'évolution des cours du pétrole brut. Or, divine surprise, après être tombés à des niveaux jamais observés depuis plus d'une dizaine d'années, l'annonce par les pays producteurs d'une réduction concertée de la production les a fait se redresser. Actuellement, les prix du brut algérien sont un peu supérieurs à 16 dollars le baril. Un re-

**Les mauvaises récoltes devraient limiter à 3 % la croissance marocaine, alors que le redressement des cours du pétrole est une aubaine pour Alger**

tournement spectaculaire : le pétrole algérien s'échangeait, en moyenne, autour de 12,75 dollars (12 euros) le baril depuis le début de l'année. Sachant qu'une augmentation de 1 dollar du prix du pétrole algérien représente, selon les experts, quelque 500 millions de dollars (470 millions d'euros) de recettes supplémentaires pour le pays (en année pleine), le retournement de tendance sur le marché international est une aubaine pour les finances algériennes. Le budget 1999 a été construit sur l'hypothèse d'un pétrole à 15 dollars (14 euros) le baril. Ce qui paraissait irréaliste il y a encore un mois est - peut-être - en train de devenir une réalité.

Le nouveau chef de l'Etat algérien, Abdelaziz Bouteflika, a également un autre motif de satisfaction. Ces dernières semaines, un haut responsable de l'Eximbank américaine - l'organisme-crédit qui finance les exportations - s'est rendu à Alger ; les responsables de la Sonatrach, la compagnie pétrolière algérienne, en attendent l'octroi de crédits pour financer leurs investissements. « Et si les Américains reviennent, il y aura un effet de contagion. Les Japonais vont suivre », assure un ancien banquier algérien.

Il est clair qu'Alger a besoin de crédits étrangers. « Le terrorisme a touché l'infrastructure économique », rappelle le mois dernier à l'Unesco le ministre de l'économie, Abdelkrim Harchaoui. La dégringolade des cours du brut a représenté un manque à gagner de plus de 3 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros) en 1998. Et la dette extérieure, réévaluée avec le concours des bailleurs de fonds (Fonds monétaire international et Banque mondiale), est toujours là. Légèrement supérieure à 22 milliards de dollars (20,7 milliards d'euros), son remboursement nécessitera de trouver 33,5 milliards de dollars (31,5 milliards d'euros) entre 1999 et 2005, selon les chiffres officiels. Il faudra que les hydrocarbures coulent à flots pour honorer les échéances et améliorer le niveau de vie de la population.

Un rapport du Conseil national économique et social (CNES) publié la semaine passée à Alger, dresse un sombre tableau de la situation des familles. Une majorité de ménages a réduit sa consommation de viande, de fruits et d'huile au cours des cinq dernières années. La part des produits alimentaires dans le budget des ménages est quasiment identique aujourd'hui à ce qu'elle était au lendemain de l'indépendance. Et « la dégradation de la situation sanitaire tend à progresser », remarque le rapport du Conseil.

Le niveau de vie des Marocains est moindre que celui de leurs voisins. Mais, malgré ses promesses électorales, le gouvernement de

centre-gauche d'Abderrahmane Youssoufi apparaît démuné pour l'améliorer rapidement. Le budget 1999-2000 en porte la marque. Que ce soit à travers le relèvement du seuil minimum d'imposition ou via l'octroi de moyens supplémentaires à certains ministères, l'équipe au pouvoir a cherché à donner une coloration « sociale » au budget actuellement devant le Parlement.

« Et si les Américains reviennent, il y aura un effet de contagion. Les Japonais vont suivre », assure un ancien banquier algérien.

Et pour cause. Les tendances budgétaires lourdes ne laissent guère de marge de manœuvre au gouvernement. Au Maroc, le budget de fonctionnement absorbe à lui seul plus de la moitié des dépenses de l'Etat. Si l'on y ajoute le remboursement de la dette publique, il ne reste plus que 15 % pour l'équipement du pays.

**DETTE EXTÉRIEURE**  
Comment desserrer l'étoupe ? Réduire le budget de fonctionnement ? Ce serait la voie de la raison, mais elle est délicate à suivre pour un gouvernement qui se veut sensible aux préoccupations sociales. C'est d'ailleurs un accroissement des dépenses de fonctionnement qu'entérine le projet de budget 1999-2000. Diminuer l'endettement de l'Etat ? C'est la voie retenue par l'équipe gouvernementale qui n'a eu de cesse, depuis son arrivée au pouvoir, de négocier un réaménagement de la dette extérieure avec la France, le principal partenaire du

royaume et, dans une moindre mesure, avec l'Espagne. Les efforts n'ont d'ailleurs pas été vains puisque tant le poids de la dette rapporté au produit intérieur brut (PIB) que celui de son service ont sensiblement baissé ces deux dernières années. Mais cette légère réduction a été en quelque sorte « mangée » par la dette intérieure qui, elle, n'a pas baissé, au contraire.

L'Etat démuné, c'est donc sur le secteur privé que repose le développement économique du pays. Les pouvoirs publics en sont conscients, qui n'hésitent pas, depuis des années, à privatiser les services publics, de la production d'énergie à la gestion portuaire en passant par les télécommunications.

Mais, là aussi, l'exercice a ses limites. Le Maroc, malgré tous ses efforts, a du mal à attirer les investisseurs étrangers. Bon an mal an, le royaume ne recueille guère plus de 500 millions de dollars (470 millions d'euros). Pour séduire davantage les investisseurs, affirme certains économistes, le Maroc devrait être moins frileux, démanteler ses barrières protectionnistes, solliciter des partenaires étrangers et nouer des alliances avec eux, bref prendre les devants sans attendre la ratification finale de l'accord d'association conclu avec l'Union européenne. Est-ce le prix du développement ?

Jean-Pierre Tuquoil

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS**  
L'atout indispensable pour une carrière internationale  
**MBA**  
SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
  - Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 10 juin 1999 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa  
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

# Les réfugiés, une manne empoisonnée pour la Guinée

**GUÉCKÉDOU (GUINÉE)**  
*de notre envoyé spécial*

Nous avons rendu cette terre stérile », Mohamed Diaby Fofana montre d'un air désolé les collines dénudées qui entourent le camp de réfugiés de Wende Kenema, en Guinée, à quelques kilomètres de la frontière avec la Sierra Leone. Les dizaines de milliers de Sierra-Léonais qui ont fui leur pays, ont besoin de bois, d'eau, de terres.

Pour échapper à la guerre civile qui ravage leur pays depuis huit ans, les habitants de Wende Kenema ont franchi la frontière qui sépare la Sierra Leone de la Guinée. De part et d'autre, ce sont les mêmes langues, les mêmes traditions agricoles. Mais les énormes déplacements de populations provoqués, à partir de 1989, par les guerres au Liberia puis en Sierra Leone, ont largement secoué l'économie du territoire.

## ASSOLEMENT

Dans cette région assoupie dans les années 80, enclavée et sous-exploitée après que la dictature de Sekou Touré eut ruiné le potentiel agricole, le commerce, l'emploi et l'agriculture sont bouleversés.

L'exemple le plus frappant est celui de l'assolement. Habituellement, les paysans de la région de Guéckédou ne cultivent leurs champs – pour y faire pousser du manioc, du riz pluvial, des arachides – que tous les dix ans ; dans l'intervalle, la mince couche arable est régénérée par la repousse de la forêt. Mais avec l'afflux de réfugiés, certaines parcelles sont désormais exploitées tous les deux ans.

Les besoins en bois de cuisson ou de construction accélèrent la déforestation de la région, au rythme de 700 hectares par an, pour la seule préfecture de Guéckédou. Et avant que les organisations humanitaires ne puissent intervenir, les réfugiés consomment, à chaque afflux

## L'afflux de Sierra-Léonais, mais aussi la présence des organisations humanitaires déséquilibrent l'économie locale

massif, les stocks de nourriture accumulés par les populations d'accueil en prévision de la période de soudure.

Mais ces mouvements sont vite canalisés par les organisations humanitaires. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et les organisations non gouvernementales sont présentes depuis plus de dix ans en Guinée forestière. Autant que l'afflux des réfugiés, c'est la présence de ces institutions qui a bouleversé la région.

D'abord parce que les moyens mis en œuvre par l'appareil humanitaire représentent une formidable injection de marchandises et d'argent pour une région aussi déshéritée que celle-ci. Sur le marché de Guéckédou on vend l'huile et les céréales que le PAM met à la disposition des réfugiés.

En théorie, ces pratiques sont interdites. Mais les réfugiés reçoivent des rations correspondant à leurs besoins en calories, et non à leurs habitudes alimentaires. C'est pourquoi ils revendent le boulgour (blé concassé) ou la farine de maïs du PAM pour acheter du riz, de la viande ou du poisson. Selon le préfet de Guéckédou, le prix du riz produit localement est passé de 100 à 850 francs guinéens (de 0,45 à 3,60 francs français) depuis le dernier afflux de réfugiés, en 1998.

A Guéckédou, le HCR n'est que le maître d'œuvre qui coordonne

la prise en charge des Sierra-Léonais et des quelques réfugiés libériens. L'accomplissement des tâches est confié à des partenaires, comme l'agence de coopération allemande GTZ, chargée de la logistique, des transports et de la gestion des cantines scolaires dans les camps, qui entretient

à Guéckédou une flotte de 63 camions, dont la maintenance est assurée sur place. Entre les employés directs et les réfugiés qui assurent le fonctionnement des cantines, la GTZ emploie plus de mille personnes, dans une région qui, exception faite des fonctionnaires, connaissait à peine le salariat. De plus les salaires pratiqués par les organisations humanitaires sont beaucoup plus élevés que ceux de la fonction publique ou du secteur privé guinéen. Un chauffeur gagne presque 190 000 francs guinéens (855 francs français), le quadruple du salaire versé par un transporteur guinéen.

Par le jeu de la consommation et de l'épargne, la population guinéenne profite, dans une certaine mesure, de la présence des réfugiés et de leurs protecteurs. Mais elle ressent souvent douloureusement les efforts que fait la communauté internationale pour les Sierra-Léonais. Les réfugiés bénéficient, par exemple, d'une



prise en charge médicale gratuite, souvent assurée par des équipes de Médecins sans frontières (MSF) dans la région de Guéckédou. Les Guinéens, en revanche, doivent s'adresser au système payant de santé publique national, sous-équipé en hommes, en matériel et en médicaments, et ravagé par la corruption.

## SCOLARISATION

De même l'organisation américaine International Rescue Committee (IRC) a organisé la scolarisation des enfants sierra-léonais, à côté de villages guinéens où l'école attend toujours un maître.

Ces déséquilibres connaissent deux types de corrections. Certaines sont délibérées, comme l'accueil de populations locales dans les centres de santé. Les autres découlent du formidable flou statistique qui entoure les mouvements des réfugiés. Pendant longtemps les autorités guinéennes et le HCR ont avancé le chiffre de plus de 600 000 voire 700 000 réfugiés en Guinée. En fait, le chiffre est très inférieur, sans doute voisin de 350 000.

Cette surestimation a fait l'affaire des autorités guinéennes, qui s'en sont servi pour présenter leurs requêtes aux bailleurs de fonds. Elle s'explique aussi par le fait que de nombreux Guinéens, profitant de la communauté de langues avec les Sierra-Léonais, se font passer pour des réfugiés.

Mais ces approximations provoquent l'irritation de certains donateurs, qui préféreraient séparer les genres et gérer distinctement le secours aux réfugiés, d'une part, et le développement à long terme des régions d'accueil, d'autre part. Le boom provoqué par l'afflux des réfugiés a de grandes chances d'être éphémère, et le seul souvenir durable que les populations guinéennes risquent de garder de leur effort d'accueil est un environnement dévasté.

Thomas Sotinel

# En France, le dossier « Balkans » provoque des tensions ministérielles

## TIRANA

*de notre envoyée spéciale*

Les fonctionnaires du ministère de la coopération, chargés du dossier « Balkans », n'en sont toujours pas revenus. Au moment de se réunir, il y a quelques jours, avec les responsables des collectivités locales et des organisations non gouvernementales (ONG) pour discuter des besoins liés à la reconstruction des pays touchés par le conflit au Kosovo, ils ont vu arriver un de leurs homologues du ministère de la défense avec un épais document intitulé « Identification des projets de reconstruction », dûment tamponné d'un imposant « Confidential défense ». Les militaires se préoccupent de reconstruction, dans le but affiché de renseigner les entreprises françaises pour que les marchés ne leur échappent pas le moment venu. C'est, en France, une première...

## MARCHÉS POTENTIELS

Une démarche d'autant plus concertante pour l'équipe de Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, que personne n'avait, à l'évidence, été informé du travail mené en parallèle par les militaires. Charles Josselin a pourtant été officiellement chargé par Lionel Jos-

pin de gérer l'aide accordée par la France à l'Albanie et à la Macédoine, les deux pays les plus touchés par le conflit au Kosovo et l'arrivée massive des réfugiés. Et, dans le même temps, d'évaluer les projets nécessaires à la reconstruction des Balkans que financeront les alliés, surtout les Européens.

Mais l'approche traditionnelle du ministère de la coopération, axée sur les besoins humanitaires et le développement des régions d'accueil, n'a visiblement pas été jugée assez favorable aux affaires par la défense, qui entretient, à travers son réseau d'officiers de réserve, des liens privilégiés avec les grandes entreprises françaises.

Alors, avec ou sans l'aval de Mâtignon, les experts du très discret Comité des opérations spéciales (COS) ont décidé de ne pas perdre de temps. Dès la mi-avril, soit trois semaines après le début du conflit, quelques officiers de réserve, aujourd'hui en poste dans de grands groupes, étaient envoyés en Macédoine pour repérer les marchés potentiels et rédiger ce document « Confidential défense » qui, en cent fiches, pointe les régions et les projets les plus intéressants pour les industriels français.

Si le rapport omet le nom de ses auteurs, il mentionne en revanche celui des entreprises les mieux placées pour remporter les marchés,

comme Bouygues ou Vivendi. Le groupe de Jean-Marie Messier est d'ailleurs présent en Macédoine et en Albanie et participe à l'équipement des camps de réfugiés. « Certaines entreprises ont très bien compris l'importance du mécénat qui permet ensuite de remporter les appels d'offre », commente sans illusion un fonctionnaire des affaires étrangères.

## Les élus se mobilisent pour le Kosovo

**La réhabilitation de l'hôpital d'El Basan, au sud de Tirana (Albanie), sera prise en charge par le conseil général de la Loire, en partenariat avec Hôpitaux sans frontières. Le projet est évalué à 7 millions de francs (plus de 1 million d'euros). Il s'agit de la première décision concrète depuis la mission d'une délégation d'élus français en Albanie et en Macédoine, les 5 et 6 mai derniers, destinée à créer une coopération au niveau local avec les villes qui accueillent les réfugiés kosovars.**

**Municipalités, départements et régions français ont décidé de travailler ensemble, et des cofinancements sont envisagés sur certains projets. En décentralisant l'aide au niveau local, les élus espèrent limiter les risques de détournement, surtout en Albanie. Pour identifier et évaluer les projets, les collectivités s'appuieront sur la logistique et l'expertise du ministère de la coopération.**

Ces méthodes radicalement nouvelles dans l'administration française sont pratique courante dans d'autres pays, en particulier aux Etats-Unis, qui ont été les premiers à développer ces opérations de coopération civilo-militaire (*civilian military cooperation*, Cimic), d'une grande efficacité pour transformer une guerre en fonds de commerce très rentable. La France a-t-elle décidé à son tour de se convertir à cette stratégie mercantile ? Pour l'instant, le débat n'agit que les antichambres ministérielles. Mais le précédent bosnien a laissé des souvenirs que les partisans de cette offensive économique n'aimeraient pas voir revenir.

En effet, en dépit de sa large participation aux opérations de maintien de la paix, la France n'avait récolté que de maigres contrats au moment du juteux partage des

marchés destinés à réhabiliter les infrastructures détruites pendant le conflit.

La tension risque donc de monter entre le ministère de la défense et celui de la coopération, qui n'entend pas se faire couper l'herbe sous le pied et abandonner sa propre vision de l'aide aux pays en crise. Charles Josselin maintient le cap : après une deuxième mis-

## LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

# Les effets de la désinflation

Désinflation : ce mot désigne une phase historique où le rythme d'accroissement des prix des biens et services diminue. Elle est suivie normalement d'une phase d'inflation faible (moins de 2 %). La banque centrale, indépendante et crédible, est alors en charge, avec un à deux ans d'avance, de détecter tout risque de dérive des salaires et des prix, d'augmenter si nécessaire les taux d'intérêt, bref, de ralentir la machine.

Dans notre monde sophistiqué, les banques centrales essaient même d'éviter ce recours à la force qu'est la hausse des taux. « *Si tu veux l'inflation faible, prépare les esprits* » semble être leur logique. La Réserve fédérale américaine indique ainsi le sentiment majoritaire des esprits qui la guident – en fait les membres du Federal Open Market Committee (FOMC) –, afin d'infléchir les anticipations des esprits qu'elle tente de guider : marchés, ménages, entrepreneurs. L'idée est de réduire autant que possible les effets de choc, même amoindris, qu'implique tout mouvement des taux directeurs.

La désinflation n'est cependant pas seulement affaire de faible hausse des prix. La banque centrale, en poursuivant son objectif nominal, change en fait comportements et structures dans les domaines de la production, de la répartition et du financement.

Du côté de la production d'abord, l'économie d'inflation faible est celle de la mesure fine des coûts, de la montée en puissance des tableaux de bord et du contrôle de gestion. Il faut optimiser les chaînes de production, réduire les coûts de structure, fluidifier les échanges d'information. Les surcoûts liés aux empilements de structures doivent être supprimés. La concurrence par les prix se renforce, dans un univers où les salariés demandent encore (inertie, rattrapage...) des hausses de rémunération, tandis que les clients n'acceptent plus, eux, de hausses de prix, et que partout se créent des directions d'achats qui font pression sur les fournisseurs. La désinflation conduit à sous-traiter (on achète de l'expertise, de la qualité et de la flexibilité, du temps densifié chez le sous-traitant qui ne se consacre qu'à un métier) et à extérioriser des activités (les ressources financières et humaines sont consacrées au métier central).

Du côté de la répartition ensuite, l'économie de désinflation, faisant plus attention aux coûts, fait aussi plus attention aux performances des salariés. Les partages du chiffre d'affaires (entre valeur ajoutée et achats) et de la valeur ajoutée (entre salaires, profits, frais financiers, impôts) deviennent plus tendus, car plus nets. En matière salariale, les objectifs de chacun doivent être bien définis. Des critères de performance sont établis sur une base plus précise, plus délimitée.

Les responsables étant en charge de la rentabilité de l'entreprise et les salariés voulant voir augmenter leurs ressources, l'intensité de l'activité s'accroît. Elle conduit à de meilleures performances, à une meilleure productivité et aussi, évidemment, à une sélection des meilleurs.

Dans ce contexte, le salaire proprement dit va peu bouger. La progression des revenus distribués aux salariés viendra largement des résultats obtenus par la firme et sera payée sous forme de primes et de bonus. L'évolution des coûts salariaux se flexibilise.

En même temps, de nouvelles incitations apparaissent, comme les stock-options. Elles ne vont pas seulement concerner les dirigeants, mais aussi les hommes clés pour la compétitivité de l'entreprise.

Dans le domaine du financement, enfin, l'économie de désinflation rend les agents économiques plus sensibles à la hausse des prélevements. Cela pousse l'Etat et les collectivités publiques à gérer au plus près. Mais, puisque le risque inflationniste baisse, les taux longs font de même. L'économie de désinflation amène donc un répit budgétaire, en diminuant la charge de la dette ; elle incite les collectivités publiques à s'endetter à plus long terme. Du côté des entreprises, cette même détente conduit les firmes à profiter de l'effet de levier qui naît de l'écart entre la profitabilité qu'elles génèrent et les taux d'intérêt. Elles s'endettent, pour racheter des sociétés, effectuer des regroupements, avec pour objectif une meilleure rentabilité.

Cette économie de désinflation conduit donc à des restructurations, à des vagues de recherche d'efficacité productive, avec pour conséquence une montée des valeurs boursières (et le risque de constitution d'une bulle financière).

Du côté des ménages, leurs nouvelles sources de revenus, liées pour partie à leurs performances propres et pour partie à celles de la firme, vont accroître leurs capacités de calculs, de gestion. Cela va les pousser dans le monde des actions, plus rémunérateur que celui des placements en taux, mais avec à la clé des risques et une montée des valeurs boursières (et un renforcement de la bulle). Pour ceux qui préfèrent un rendement fixe, il faudra allonger la maturité du placement et prendre un risque de taux plus important, si l'inflation repart.

Bref, la désinflation n'entraîne pas simplement une gestion plus soignée des prix. Elle induit des structures nouvelles, plus compétitives et plus endettées, avec des comportements plus risqués. Le problème est celui de la stabilité du modèle, qui doit, d'un côté, flirter avec l'inflation zéro sans induire de processus déflationniste cumulatif et qui ne doit pas, d'un autre côté, rallumer des inquiétudes inflationnistes, au-delà de 2 % désormais.

La solution, si l'on peut dire, est évidemment la croissance, c'est-à-dire l'innovation qui fait anticiper des résultats supérieurs des entreprises, accroît leur valorisation, pousse les ménages à consommer, génère encore plus de croissance, permet l'innovation, etc. Voici pour le côté vertueux simple.

Mais n'oublions pas la pression concurrentielle, et donc les problèmes aigus de recyclage et de formation à résoudre. N'oublions pas non plus que l'économie de désinflation conduit à chercher des rendements nominaux plus élevés, donc à plus de risques pour les firmes endettées, ou encore à des placements plus longs ou plus exotiques. Moins de prix, c'est plus de croissance durable, mais en contrôlant les risques spécifiques que ce « moins de prix » comporte.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

**MBA**  
*ESCP*

**Recrutement en cours**

Le MBA ESCP s'adresse à de jeunes cadres promis à une évolution de carrière rapide. Organisé en temps partagé, il permet le maintien d'une responsabilité à plein-temps en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme de standard international (MBA).

01 49 23 22 70

Ecole Supérieure de Commerce de Paris  
79, avenue de la République 75011 Paris

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Laurence Caramel

# Un nouveau défi pour les fiscalistes : l'impôt « nomade »

par Mirko Hayat

Jacques Attali avait attiré l'attention, il y a plusieurs années déjà, sur ce qui devait devenir un phénomène majeur des années à venir : les « objets nomades ». Nombre d'objets naguère fixes, voire volumineux et réputés intranportables, disait-il, allaient pouvoir se déplacer de plus en plus facilement, avec leur propriétaire. L'explosion du nombre des téléphones mobiles, des ordinateurs portables, lui a donné raison. Cette évolution ne s'est pas arrêtée là. Elle s'est accompagnée d'un formidable accroissement des facilités pour voyager. De la démocratisation de l'avion à la rapidité du TGV, se déplacer devient de plus en plus aisé et relativement moins cher.

Ce nomadisme réel se double maintenant d'un nomadisme virtuel. Il est certain que le développement d'Internet et plus particulièrement du commerce électronique va bouleverser les conditions concrètes des échanges de biens et de services. A côté des transformations considérables que ce nomadisme induit dans notre vie quotidienne, il risque de rendre obsolètes un bon nombre des piliers qui soutiennent notre système fiscal et plus généralement ceux de l'ensemble des pays développés.

La plupart des impôts que nous connaissons aujourd'hui ne peuvent, ni conceptuellement ni pratiquement, se passer de frontières. Or les évolutions décrites ici concourent toutes soit à leur disparition, soit – ce qui revient presque au même – à l'impossibilité formelle de les contrôler.

C'est vrai pour l'impôt sur le revenu, pour lequel le critère qui permet l'imposition en France est celui de la résidence. Une personne réside en France au sens fiscal du terme, si c'est là qu'est implanté son foyer, ou si la France est son lieu de séjour principal (défini par une présence sur le territoire d'au moins 183 jours par an), ou encore si elle y exerce une activité professionnelle ou y dispose du centre de ses intérêts économiques.

On s'aperçoit aisément que certains de ces critères risquent d'être de plus en plus difficiles à établir. Monnaie unique, déplacements rapides et discrets, possibilité d'être joint partout immédiatement et de transférer son travail

ou ses consignes à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit d'ordinateur à ordinateur. Quelles différences existe-t-il entre un cadre travaillant à Paris et habitant Orléans ou Dijon, et un industriel qui réside à Bruxelles, visite dans la matinée son implantation parisienne, et participe ensuite à un colloque professionnel ? Il est de plus en plus difficile, dans ces conditions, d'affirmer que sa résidence fiscale est à Bruxelles plutôt qu'à Paris. Et surtout comment vérifier la durée de son séjour sur l'un ou l'autre des territoires ? Le critère du nombre de jours a-t-il encore une signification quand les journées peuvent ainsi se partager ? D'ailleurs, le problème n'est pas seulement français.

L'enjeu des réponses à ces questions est bien sûr la fixation du lieu d'assujettissement à l'impôt sur le revenu. Or il est évident que plus l'évolution décrite ici se développera, plus les Etats auront du mal à définir territorialement leur base fiscale. Le législateur français a pris quelques mesures purement défensives pour ce qui est de l'impôt sur le revenu, mais elles ne sont certainement pas à la hauteur de l'enjeu et seront même peut-être contre-productives. Pourra-t-on conserver ou renforcer efficacement nos critères d'imposition, sans recourir à des accords internationaux permettant un partage équitable des bases fiscales ? Rien n'est moins sûr.

Au-delà de l'impôt sur le revenu, et avec un enjeu financier autrement plus important, les problèmes fiscaux posés par le commerce électronique font peser, à terme, de graves hypothèques sur le rendement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane, ainsi que – dans une moindre mesure – de l'impôt sur les sociétés.

Pourtant, formellement là encore, il n'y a quasiment pas de vide juridique. Mais l'effet de masse et l'impossibilité concrète des contrôles risquent de bouleverser les équilibres que nous connaissons aujourd'hui. En effet, les possibilités de contrôle et de perception de la TVA, et le cas échéant des droits de douane, étaient cohérentes avec les conditions du commerce que nous avons connues jusqu'à présent. Mais si le commerce électronique se développe, comment contrôler les flux de marchandises qui pourraient être ainsi générés ? Aujourd'hui, les

particuliers qui se hasardent à commander un produit en dehors de l'Union européenne doivent, après avoir compulsé un catalogue « papier » difficilement obtenu, envoyer à leur fournisseur un bon de commande accompagné d'un règlement international. L'objet leur parvient alors par voie postale le plus souvent, après contrôle et taxation (TVA et droits de douane) par l'administration douanière.

Demain, il se pourrait que des millions de Français surfant sur le web aient accès à des milliers de catalogues du monde entier sur écran et multiplient par dix, cent ou plus le montant de ce type d'achats. Comment dans ces conditions appliquer les impôts de consommation que sont la TVA et les droits de douane, qui représentent, il faut le rappeler, la moitié de nos ressources fiscales ?

Des difficultés similaires existent pour localiser le pays où se réalise le bénéfice, et donc l'impôt correspondant sur ces opérations commerciales.

Pour une fois, les fiscalistes ont du mal à concevoir un système qui préserve les ressources des Etats, sans risquer d'étouffer ce mode naissant de transactions. Il est pourtant urgent de trouver une solution. Le comité des affaires fiscales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté ses premières conclusions sur le problème lors de la conférence d'Ottawa, en octobre 1998. Des principes ont été énoncés, notamment ceux de neutralité et d'équité, mais leur traduction pratique est remise à des travaux ultérieurs.

Les concepteurs de la législation fiscale doivent à la fois donner au législateur les moyens budgétaires qu'il réclame au nom de la nation, alors que la matière imposable peut de moins en moins être contenue dans des limites nationales. Cette contradiction fissure les systèmes fiscaux. Elle se résoudra soit par des accords internationaux sur le partage des bases fiscales « mouvantes », soit – ce qui serait la pire des choses – par la concentration et le renforcement de la taxation sur les cibles fiscales immobilières : le salarié traditionnel et sa consommation élémentaire, l'entreprise dont le marché est domestique et les installations fixes, l'immobilier... qui seront ainsi d'autant plus taxés que les autres sources d'imposition deviendront insaisissables.

Mirko Hayat est responsable du département fiscal à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

*Le commerce électronique fait peser à terme de graves hypothèques sur le rendement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane*

# Les illusions dangereuses de la baisse des charges

par Francisco Vergara

A l'occasion de la publication, en juillet 1998, du rapport Malinvaud (*Les cotisations sociales à la charge des employeurs : analyse économique*, La Documentation française, 1998) concernant les effets que pourrait avoir sur l'emploi une diminution des cotisations sociales, deux idées fausses se sont manifestées, susceptibles d'entretenir des illusions sur la manière de réduire le chômage en Europe.

Ce qui est en jeu dans ce rapport, comme dans le débat actuel animé par Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn à l'occasion du passage aux 35 heures, c'est de savoir si une diminution du coût du travail (du travail en général ou du travail non qualifié en particulier) est de nature à produire une augmentation non négligeable de l'emploi – et cela dans un délai raisonnable. C'est à cette question que tentent de répondre les études statistiques qui cherchent à estimer l'ordre de grandeur et le signe (positif ou négatif) de l'élasticité de la demande de travail par rapport à son coût.

Rappelons que lorsque l'élasticité obtenue dans une étude de ce genre est « positive », cela veut dire qu'une augmentation du coût du travail s'accompagne d'une augmentation de l'emploi. Dans de tels cas la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi.

La première idée fausse est de croire que les experts sont d'accord entre eux et que ce sont seulement des préjugés et des intérêts politiques

qui retardent la mise en œuvre des mesures nécessaires. Les spécialistes du marché du travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui ont passé en revue plus de quarante études économétriques sur la question, n'ont trouvé aucun consensus : *« Les résultats des études sont particulièrement contradictoires. Certains auteurs concluent à un effet négatif mais généralement limité. Pour d'autres, les effets sont statistiquement non significatifs ou bien sont faiblement positifs »* (OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juin 1998).

D'ailleurs, dans son rapport, Edmond Malinvaud constatait, tout comme l'OCDE, le caractère contradictoire des « acquis » de la théorie et des études empiriques : *« ces acquis nous laissent souvent dans le doute quant à l'intensité, et même quant au sens que pourraient avoir, dans un cas concret bien défini, certains des effets qui nous intéressent le plus »*.

Le débat sur le signe (positif ou négatif) et l'ordre de grandeur (important ou faible) de l'élasticité de la demande de travail (par rapport à son coût) est étroitement lié aux divergences qui existent concernant les rigidités du marché du travail en tant que cause du chômage et le rôle que pourrait jouer la flexibilité en tant que remède.

Pour certains, comme le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, *« le chômage est dû au manque de flexibilité du marché du travail »* (« La confiance ne tombe pas

du ciel, il faut la gagner », *Le Monde* du 31 décembre 1998). La même opinion a été avancée par Pierre-Alain Muet, l'un des conseillers économiques de Lionel Jospin, qui a écrit *« que les rigidités des prix et des salaires soient à l'origine de la persistance d'un chômage élevé en Europe est une opinion que partagent sans doute tous les économistes »* (*Le Chômage persistant en Europe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994).

Mais, comme pour la question précédente, c'est une seconde et grave erreur de croire que l'avis des experts est unanime sur ce point. Ainsi, dans le rapport *L'Emploi dans le monde 1995*, du Bureau international du travail, on peut lire que *« les faits ne corroborent pas la thèse selon laquelle la persistance du chômage en Europe serait due en grande partie aux rigidités du marché du travail »*. Cette opinion est d'ailleurs partagée par des théoriciens néoclassiques prestigieux, comme Robert Solow et Frank Hahn dans leur article *« Is Wage Flexibility a Good Thing ? »* (« La flexibilité des salaires est-elle une bonne chose ? »).

Une opinion similaire est développée par Richard Freeman (professeur à Harvard et à la London School of Economics) dans son article *« The Limits of Wage Flexibility to curing Unemployment »* (« Les limites de la flexibilité salariale en tant que solution au chômage »). Et ces opinions ne sont pas le résultat de réflexions hétérodoxes menées dans le cadre de nouvelles théories. Depuis les débuts de l'économie mathématique, les grands théoriciens de cette discipline (d'Augustin Cournot à Paul Samuelson et Kenneth Arrow) ont été sceptiques à l'égard de la flexibilité comme procédure d'ajustement.

Il ne semble donc pas utile, lorsqu'on cherche les meilleurs moyens de lutter contre le chômage, d'intimider avec un prétendu consensus entre les économistes ou de se faire des illusions sur l'impact que pourrait avoir une réduction des cotisations sociales. De telles certitudes peuvent conduire à négliger l'étude d'autres pistes pour réduire le chômage ; des pistes que suggère l'expérience française. Dans le Limousin, par exemple, le taux de chômage est la moitié de celui du Languedoc-Roussillon (8,8 % contre 16,5 %) ; en Alsace il est de 7 % contre 15,4 % dans le Nord - Pas-de-Calais. Pourtant, le poids des cotisations sociales est sensiblement le même dans ces différentes régions...

Francisco Vergara est économiste et statisticien.

## LIVRES

par Daniel Urbain

# Un autre regard sur la précarité

LA VIE QUOTIDIENNE DES JEUNES CHÔMEURS, de Sébastien Schehr PUF, « Sociologie d'aujourd'hui », 292 p., 149 F, 22,71 €.

Il est temps de sortir de l'image *« idéologiquement correcte »* du chômeur, celle d'*« un travailleur qui se désole de n'en plus être un »*. Dans sa préface, André Gorz parcourt ainsi le sillon que Sébastien Schehr, enseignant en sociologie à l'université de Toulouse-Le Mirail, creuse sous divers angles : présentation de différentes approches sociologiques du chômage, témoignages de jeunes, analyse des modes de vie des chômeurs et précaires (pratiques d'activité et place accordée à cette activité, formes de sociabilité, rythmes de vie, construction identitaire).

Les études sociologiques auxquelles l'auteur se réfère montrent qu'il n'existe pas une seule attitude à l'égard de l'absence ou de la précarité d'emploi, mais des stratégies implicites ou explicites diverses que sous-tend un désir d'autoréalisation. On constate, dans l'exposé de quatre « récits de vie », que la valeur-travail n'est pas totalement évacuée par les jeunes et reste une référence pour nombre d'entre eux (dans notre société, le contraire serait étonnant). Mais elle est souvent relativisée. Ce sont surtout le travail prescrit et les « assignations » qu'ils refusent, au profit d'une autonomie de parcours et de la recherche de rapports conviviaux, autant dans l'activité salariée qu'en dehors. Ils pratiquent aussi une sorte d'autocontrôle de leur consommation et de leurs besoins financiers, ce qui hiérarchise ceux-ci et implique souvent un recours à des solidarités de réseaux, à l'autoproduction de certains loisirs.

L'argent semble en fait moins important que le temps : *« avoir du temps à soi, se construire ses propres rythmes »*, devient un enjeu majeur. Sébastien Schehr considère comme positive cette attitude qui soumet le travail *« à la réalisation de soi »*, et non plus le contraire.

Les références identitaires aux statuts sociaux, à la place occupée dans le processus de travail, seraient de moins en moins opératoires. Sociologues et spécialistes de l'emploi sont invités à sortir du postulat selon lequel, systématiquement, le chômage frapperait d'indignité, empêcherait toute reconnaissance, détruirait l'identité.

Ce livre fait souvent appel au commentaire d'enquêtes sociologiques anciennes (certaines datant de la fin des années 70). Leur discussion par l'auteur, quoique bien menée, complique parfois son propos et pénalise la force de sa démonstration. Mais celle-ci est intéressante et doit être entendue, parmi les recherches et prises de position qui mettent en cause la centralité intangible du travail et se refusent à donner des chômeurs et précaires une représentation « en creux » par rapport à l'emploi salarié classique. Nous vivons, sur ce terrain, un basculement dont on ne connaît pas encore exactement l'ampleur, mais qui ne peut être occulté.

Même s'il n'est pas exempt de questions. Par exemple, s'il est vrai qu'il ne faut pas regarder demain avec les lunettes d'hier, comment l'éparpillement des parcours de vie et de travail en fonction d'objectifs propres à chacun pourra-t-il être concilié avec un minimum de cohésion sociale ?

## PARUTIONS

● **COUP DE TORCHON SUR BRUXELLES ! L'EUROPE GRISE, de François d'Aubert et Guillaume Ressayat**

Vice-président de l'Assemblée nationale et maire de Laval, François d'Aubert poursuit le nettoyage des écuries d'Augias. Président de la commission d'enquête sur les activités de la Mafia en France, il avait publié *L'Argent sale* (Plon, 1993). Ancien rapporteur du budget européen à l'Assemblée nationale, il a rédigé *Main basse sur l'Europe* (Plon, 1994). Avec la démission de la Commission, son *Coup de torchon tombe à pic* ; il s'agit d'un second volet de *« l'entreprise de défrichage des fraudes et malversations au sein de l'Union »*.

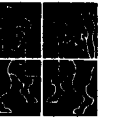
Pour en finir avec l'Europe « grise », François d'Aubert appelle de ses vœux une éthique communautaire, donc une répression à l'échelle de l'Union. Un acte d'accusation impressionnant ; une théraputique moins élaborée (Plon, 384 p., 139 F, 21,19 €).

A. F.

● **SUD, SYNDICALEMENT INCORRECT, SUD-PTT, UNE AVENTURE COLLECTIVE, d'Annick Coupé et Anne Marchand**

Dix ans après sa création, SUD, le dernier-né des syndicats français, entreprend de raconter son histoire. D'une façon originale, puisque ce ne sont pas les leaders qui sont mis en scène, mais les *« militants de base »*. Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, et Anne Marchand, journaliste, ont choisi de donner la parole à des militants, souvent anonymes, qui racontent leur itinéraire. Des moments forts du mouvement, abondamment illustrés de clichés en noir et blanc, des interviews de sociologues et de politologues permettent aussi de situer SUD dans le paysage syndical français (Syllepse, 255 p., 120 F, 18,29 €).

L. C.



**SCIENCES PO**

LA VILLE BOUGE, LES MÉTIERS DE LA VILLE AUSSI.

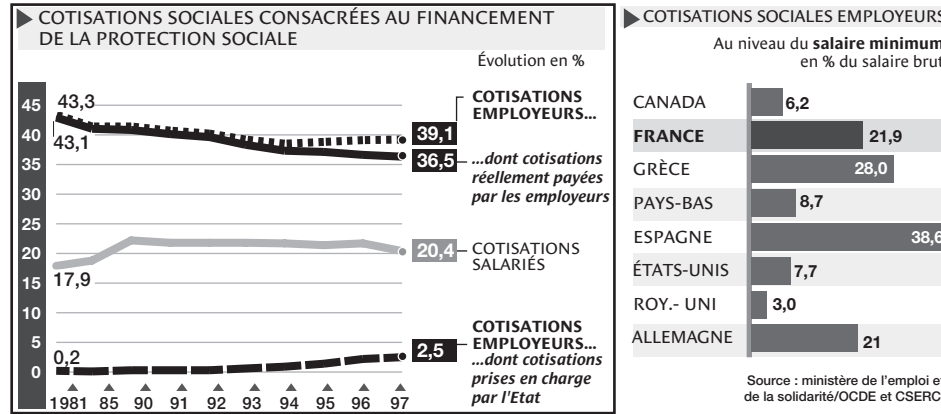
**LE PROGRAMME D'ÉTUDES AVANCÉES MÉTIERS DE LA VILLE A L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS**

vous propose une formation originale au management urbain, pluridisciplinaire, internationale, politiste et prospective, assurée par des professionnels de la ville et des universitaires, en partenariat avec les grandes entreprises et acteurs de la ville.

**Date limite de remise des dossiers : 25 juin 1999**

Directrice du PEA Métiers de la Ville : Céline SACHS-JEANTET Renseignements et inscriptions : Danièle SONNET Institut d'Études Politiques de Paris - 63, rue de Varenne - 75007 Paris Tél. : 01 45 55 28 20 - Fax : 01 45 55 29 48 e-mail : pea.metiers-ville@sciences-po.fr

### ▼ Les salariés ont fourni l'essentiel des hausses de cotisations



Depuis 1981, les gouvernements ont fait porter l'essentiel des hausses de cotisations sur les salariés pour ne pas alourdir les charges des entreprises et pénaliser l'emploi. Le coût des bas salaires reste plus élevé qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, mais proche de ce qu'il est en Allemagne.

